

Affaires de Paris : les Verts demandent la démission de M. Chirac

EN ACCORD avec la direction des Verts, Yves Contassot, chef de file des écologistes pour les élections municipales à Paris, a demandé, mardi 1^{er} août, à Jacques Chirac de se démettre de ses fonctions ou, à tout le moins, de dire qu'il accepte d'être entendu par les juges en charge de l'instruction des diverses affaires liées à la gestion de la Ville de Paris avant 1995. Les Verts estiment que l'ancien maire de Paris « ment » lorsqu'il se dégage de toute responsabilité dans les affaires à caractère financier et dans celles liées au financement du RPR ou aux faux électeurs parisiens. « En fait, il était au courant de tout », affirme M. Contassot. Il souhaite que M. Chirac puisse redevenir « un citoyen comme les autres », susceptible d'être entendu par la justice.

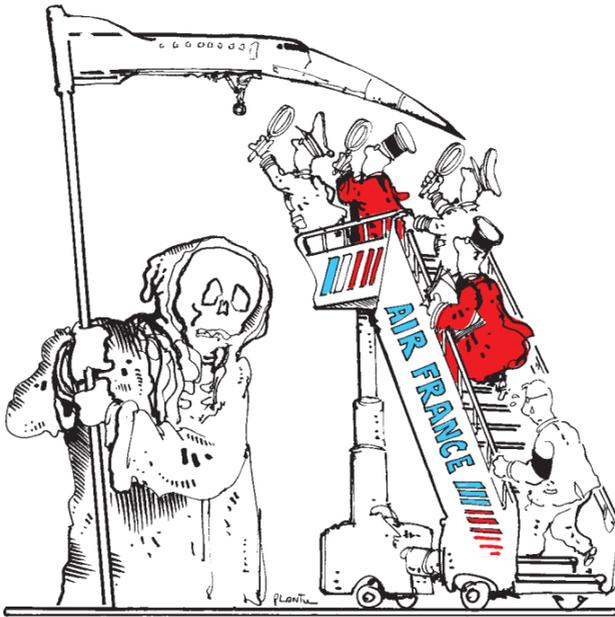
Lire page 24

Concorde : le scénario manquant

- Une semaine après le crash, les enquêteurs ne s'expliquent pas l'enchaînement qui l'a provoqué
- Eclatement des pneus, fuite de kérosène, incendie sous l'aile gauche, défaillances de deux moteurs : leurs certitudes ne sont pas reliées entre elles
- La chronologie fait toujours défaut

UNE SEMAINE après le crash du Concorde d'Air France, le scénario de la catastrophe qui a fait cent treize morts, le mardi 25 juillet, à Gonesse (Val-d'Oise), n'a toujours pas été établi. « Il faut réaliser que nous sommes au début d'une enquête difficile », a précisé, lundi 31 juillet, le président de la commission d'enquête, Alain Monnier, à l'issue de la première réunion de cette instance. Nous avons un certain nombre d'éléments qui sont des certitudes ou des quasi-certitudes mais, pour l'instant, nous ne savons pas encore construire le moindre scénario pour relier ces phénomènes les uns aux autres. » Paul-Louis Arslanian, président du Bureau enquêtes - accidents (BEA), a ajouté que la commission n'avait ni le « scénario de base de l'accident » ni la « chronologie des événements ».

Pour le moment, les enquêteurs ont acquis quatre certitudes. L'analyse des débris recueillis sur la piste et sur les lieux de l'accident ainsi que le décryptage partiel des boîtes



noires ont permis d'établir que les pneus du Concorde ont explosé, qu'une fuite de kérosène a alimenté un incendie sous l'aile gauche de l'avion, que deux des quatre moteurs se sont révélés défaillants et que l'ensemble de ces incidents se sont produits à un moment où le pilote ne pouvait plus freiner l'appareil. La chronologie de ces événements reste cependant à écrire. M. Monnier, qui avait présidé la commission d'enquête sur l'accident du mont Saint-Odile, en 1992, a rappelé qu'il avait fallu, à cette époque, deux ans de travail pour aboutir à trois scénarios possibles.

Soulignant les questions toujours sans réponse, André Turcat, célèbre pilote d'essais du Concorde, de 1969 à 1975, estime, dans un entretien au Monde, que « l'hypothèse de l'attentat ne devrait pas être éliminée a priori », même s'il ajoute qu'elle est « peu probable ».

Lire notre dossier pages 6 et 7



VOYAGES

Jardins d'été

2. Le Vastérial

Sur les falaises de Varengeville, en Normandie, la princesse Greta Sturdza a créé un miracle d'harmonie et de foisonnante beauté que l'on visite sous sa surveillance implacable. La princesse a pour son jardin les yeux de Chimène : on ne règne pas impunément sur un tel chef-d'œuvre.

p. 11

Corse : le président a parlé

PRESSÉ de tous côtés de faire connaître sa position sur le processus mené en Corse par le gouvernement, particulièrement après le vote de l'Assemblée de Corse et les déclarations des nationalistes, Jacques Chirac a indiqué, mardi 1^{er} août, au conseil des ministres, que si des réformes sont « souhaitables et nécessaires » toute démarche engagée doit l'être « dans la clarté et la responsabilité ». Le président de la République a rappelé le nécessaire « respect des principes de notre République et de son unité ».

D'autre part, après l'entretien de Lionel Jospin avec Jean-Pierre Chevènement le 29 juillet, la réponse au problème posé par le désaccord du ministre de l'intérieur au sujet de la Corse a été renvoyée à l'automne.

Lire page 24

Yakov Staline se serait tué par dégoût des horreurs de son père

ON SAVAIT qu'il était mort en déportation, à Sachsenhausen. Officiellement, il avait été abattu par des gardes, lors d'une tentative de fuite. Mais des rumeurs de suicide couraient depuis longtemps. Or il semble désormais établi que non seulement Yakov Djougachvili, fils aîné de Joseph Staline, le tyran qui régna sur l'URSS de 1923 à 1953, a bien mis fin à ses jours, mais aussi qu'il l'a fait par dégoût des horreurs commises par son père. Plus précisément d'une horreur particulière : le massacre sciemment planifié, à Katyn, en Pologne, en avril ou mai 1940, de 11 000 officiers polonais restés du côté soviétique après le partage de leur pays entre Hitler et Staline, en septembre 1939. C'est ce qu'affirme, dans le *Sunday Telegraph* de Londres daté du 30 juillet, le professeur John Erickson, qui a travaillé pendant douze ans, avec une équipe d'enquêteurs militaires russes, pour recueillir des témoignages.

Lieutenant dans un régiment d'artillerie de la 14^e division blindée de l'armée rouge, Yakov Staline est fait prisonnier par la Wehrmacht le 16 juillet 1941, vingt-quatre jours après l'invasion de l'Union soviétique par l'armée allemande. Très vite, Joseph Goebbels, le maître

de la propagande nazie, voit tout l'avantage qu'il peut tirer d'une telle prise. Contrairement aux rumeurs, Yakov, selon le professeur Erickson, n'acceptera jamais de collaborer avec lui. Ce qui n'empêchera pas la Wehrmacht de lancer des millions de tracts signés de son nom, accompagnés de sa photo en compagnie d'officiers allemands, où il est supposé appeler les soldats russes à « se rendre ».

En réalité, Yakov est interné à l'Oflag XIII-D. « Les conditions y étaient horribles », rapporte M. Erickson. Peu à peu, Yakov Staline se laisse envahir par la dépression. Quand, le 2 février 1943, la machine de guerre nazie capitule à Stalingrad, il a sans doute un regain d'espoir. « Mais il était conscient que sa situation était désespérée. Dépressif, famélique, il refusait souvent de s'alimenter. Le plus dur pour lui était ce qu'avait déclaré son père : "Il n'y a pas de prisonniers de guerre, il n'y a que des traîtres." »

Le 13 avril, Radio-Berlin annonce la découverte, à Katyn, près de Smolensk (aujourd'hui en Biélorussie), de charniers contenant les ossements d'au moins 4 500 officiers polonais assassinés. Immédiatement, Moscou accuse Berlin de machination, et d'être au contraire

l'auteur du forfait. Mais les informations, à l'Oflag, circulent vite. Un gardien montre à Yakov les images publiées par la presse allemande. « Regarde ce que vous autres, salopards, avez fait à ces gens. Mais quel genre d'hommes êtes-vous ? » Yakov, dit M. Erickson, « est dévasté ». Le 14, une violente altercation l'oppose à quatre officiers britanniques, toujours au sujet de Katyn. Le 15, il se jette contre les barbelés électrifiés du camp de Sachsenhausen. Son corps sera retrouvé lardé de quatre balles. Selon M. Erickson, elles furent tirées sur lui après sa mort, pour la maquiller en tentative de fuite.

Pendant plus de quarante ans, Soviétiques puis Russes ont nié leur responsabilité dans le massacre de Katyn, avant de la reconnaître. Au total, 22 000 officiers polonais furent exterminés sur ordre de Staline au printemps 1940. Vendredi 28 juillet, un cimetière où reposent plusieurs milliers d'entre eux a été inauguré, à Katyn même. Initialement, Vladimir Poutine devait participer à la commémoration. Il a préféré se faire remplacer par Viktor Kristenko, un simple vice-premier ministre.

Sylvain Cypel



TABLES DE DEMAIN

Le lutin breton

Christophe Langrée, trente-six ans, s'est installé en 1996 au hameau de La Mettrie, à 5 kilomètres de Saint-Malo : depuis, son restaurant, le Clos du Chanoine, ne cesse de graver les marches de la consécration dans les guides gourmands. A en croire ce jeune Breton qui commença son apprentissage à l'âge de seize ans, la recette du succès est simple : « Je suis gourmand, je fais ce que j'aime. »

p. 18

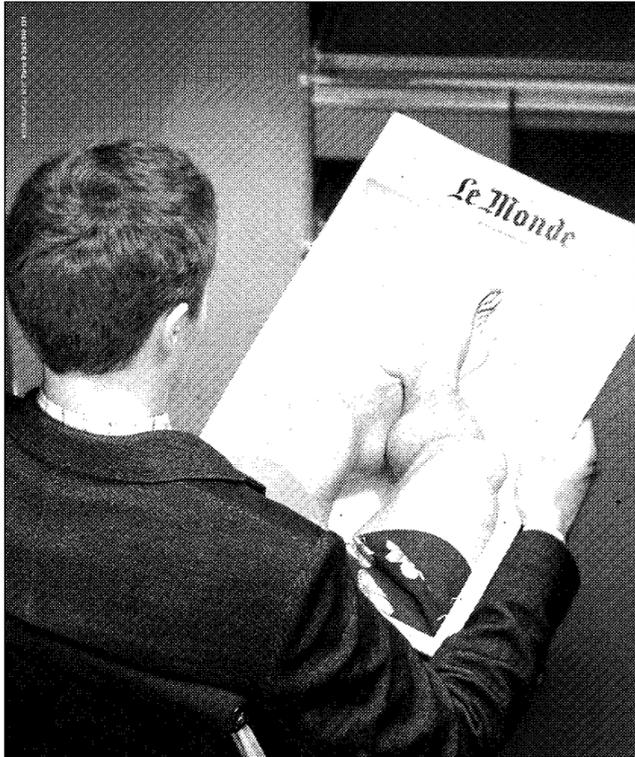
Surprise en Israël



MOSHE KATSAV

POUR la première fois de son histoire, le Parlement israélien a élu, lundi 31 juillet, un chef de l'Etat issu du Likoud. Contre toute attente, Moshe Katsav, cinquante-cinq ans, a battu le travailliste Shimon Pérès. Un nouveau revers pour le premier ministre, Ehoud Barak, qui a toutefois échappé à un vote de défiance.

Lire page 2



Le quotidien du quotidien.

Récits, grands reportages, voyages, nouvelles inédites de « serie noire »

Le Monde

de l'été

Le droit d'auteur est-il dépassé ?

AVEC l'arrivée massive d'Internet et les concentrations industrielles récentes - les fusions d'AOL, Time Warner et EMI ou d'Universal, Canal+ et Vivendi -, le droit d'auteur est battu en brèche. L'usage des œuvres devenant parallèlement une affaire de plus en plus intime, comme en témoigne le Wireless Application Protocol (WAP), qui permet déjà aux téléphones portables de remplacer les ordinateurs personnels, le contrôle de la propriété intellectuelle devient un travail de fourmi. Dans le fourre-tout multimédiatique où les disciplines artistiques se superposent et se fragmentent, qui va payer qui ? Comment ? Qui va décider de la diffusion d'une œuvre et veiller à son intégrité ?

La toute-puissante Recording Industry Association of America (RIAA) a porté plainte contre Napster, portail Internet grâce auquel chacun peut échanger gratuitement les trésors de sa discothèque avec ses amis virtuels du monde entier - sur la même base, le site d'images scour.com est attaqué par la Motion Picture Association of America (MPAA). La RIAA a obtenu, jeudi 27 juillet, de la justice de San Francisco un arrêt temporaire des activités du site, mais, le

lendemain, une cour d'appel a accordé à celui-ci un sursis. La bataille judiciaire menée par la RIAA heurte de front ce que la presse américaine qualifie déjà de « génération Napster », ces jeunes étudiants aimant la facilité technique et la gratuité culturelle - et futurs utilisateurs du WAP. Derrière Napster arrive Gnutella, système similaire mais encore plus performant dans la mise entre parenthèses de la rémunération des artistes. Le combat pour le droit d'auteur est-il pour autant d'arrière-garde ?

Défini internationalement par la convention de Berne, en 1886, le droit d'auteur repose sur le principe de la propriété intellectuelle inaliénable, par le biais de la protection du droit moral, les droits patrimoniaux étant cessibles. Une création, qu'elle soit musicale, picturale, littéraire, cinématographique, journalistique, n'appartient théoriquement qu'à son auteur. Les montants et les modalités de sa rémunération sont ensuite fixés par les différents partenaires - créateurs, diffuseurs, sociétés gestionnaires de droit, Etats, etc.

Véronique Mortaigne

Lire la suite page 12



L'ÉTÉ FESTIVAL

Nantes L'imaginaire de Jules Verne

Nantes rend hommage à son prestigieux natif en lui consacrant quatre expositions pendant tout l'été. Circuits en forme d'exploration sur les traces de l'auteur de *Vingt mille lieues sous les mers*.

p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 802 - 7,50 F



ÉLECTION Contre toute attente, la Knesset a élu, lundi 31 juillet, Moshe Katsav, modeste et discret député du Likoud, comme huitième président de l'Etat d'Israël. ● MOSHE

KATSAV l'a emporté, au deuxième tour de scrutin, par 63 voix contre 57 à son unique mais illustre rival, l'ancien premier ministre et ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès.

● LE VOTE du Parlement est un camoufflet infligé au premier ministre travailliste, Ehoud Barak, très critiqué pour les concessions qu'il est prêt à faire aux Palestiniens dans les

négociations de paix. ● LE GOUVERNEMENT de M. Barak a toutefois échappé de justesse à un vote de défiance de la Knesset, les partis qui lui sont opposés ayant des intérêts

quand même divergents. ● LES PALESTINIENS de Bethléem sont nombreux à dire que, pour ce qui les concerne, il n'y a aucune différence entre le Likoud et le Parti travailliste.

Israël élit un président de droite pour la première fois de son histoire

Moshe Katsav a battu de six voix l'ancien premier ministre et ministre des affaires étrangères travailliste, Shimon Pérès. Le gouvernement d'Ehoud Barak, qui se voit ainsi infliger un camoufflet, a toutefois échappé à une motion de censure

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Il va falloir apprendre à se souvenir du nom de Moshe Katsav, tour à tour maire de Kyriat Malakhi, petite ville de développement au sud de Tel-Aviv, ancien vice-ministre du logement, ex-ministre des affaires sociales, des transports, du tourisme, et « likoudnik » de toujours. En dépit de cet honnête bilan, sa renommée n'était sans doute pas vouée à dépasser les frontières de la vie politique locale. Mais lundi 31 juillet, contre toute attente, ce modeste politicien a battu le flamboyant Shimon Pérès, ancien premier ministre et Prix Nobel de la paix, choyé par les médias qui, la veille encore, le donnaient grand favori dans la course à la présidence. Un homme politique de stature internationale qui, s'il avait dû son élection au suffrage

universel, aurait été élu, disent les sondages, par 70 % de ses concitoyens.

Mais dans l'arène parlementaire où se jouait l'élection Shimon Pérès a perdu en deux tours et sur un K.-O. indiscutable : 63 voix contre 57. Malgré – ou peut-être à cause de – le soutien du gouvernement d'Ehoud Barak dont il était un ministre ; malgré – ou peut-être à cause de – sa réputation de visionnaire de la paix ; malgré – ou peut-être à cause de – son habileté à manier idées et concepts sur ce « nouveau Moyen-Orient » dont il s'est fait le chantre inlassable, suscitant l'inquiétude d'une bonne partie de ses concitoyens pour lesquels, nouveau ou pas, le Moyen-Orient sera toujours le Moyen-Orient.

Dès l'après-midi, ses équipiers, effondrés, refaisaient le décompte des voix, tentant de comprendre ce qui

n'avait pas tourné rond. Difficile de tirer les conclusions d'un scrutin secret, lorsque, à l'abri des regards, amis, ennemis et alliés, expriment leurs convictions et règlent leurs comptes. « On a fait tous les calculs possibles, confiait l'un des collaborateurs de Shimon Pérès, rien n'est certain, mais il nous a sans doute manqué les voix d'un ou deux députés arabes, des voix du parti du centre, et même des voix de la coalition d'Ehoud Barak. Selon nous, deux à cinq députés du Shass ont quand même voté pour Pérès. » L'ancien ministre de la santé du Shass, Schlomo Benizri, ne disait pas autre chose en assurant que, dotés de la liberté de vote par leur guide spirituel, le rabbin Ovadia Yossef, les « shassniks » avaient sans doute répété leurs voix entre les deux candidats.

Si tel est le cas, ils ne l'ont pas fait de

façon équitable. Car, à en juger par leur plaisir non dissimulé après la proclamation des résultats, la quasi-totalité des dix-sept députés du Shass ont à coup sûr voté pour Moshe Katsav, de droite comme eux, séfarade comme eux, traditionaliste religieux comme eux, dont la première démarche d'après victoire a été d'aller se recueillir devant le mur des Lamentations, puis de venir saluer le rabbin Ovadia Yossef.

UN VOTE « ETHNIQUE »

Bref un vote « ethnique » dans tous les sens du terme, l'un de ces scrutins qui ébranle les traditions les mieux assises du système politique israélien. Car pour la première fois dans l'histoire du pays, le huitième président d'Israël n'est pas travailliste mais membre du Likoud. Né en 1945, soit

vingt et un ans plus tard qu'Ezer Weizman, le plus jeune de ses prédécesseurs, Moshe Katsav ne vient pas de Russie ou de la Palestine mandataire, mais d'Iran, pauvre parmi les plus pauvres des émigrants venus des pays arabes, d'Iran ou de Turquie après la fondation de l'Etat. C'est dans cette population paternellement méprisée par l'élite ashkénaze que la droite, depuis toujours, puise ses forces.

Shimon Pérès a également pâti des cahots du processus de paix, censuré par une Knesset affolée devant les concessions consenties, sans succès, par Ehoud Barak lors du récent sommet de Camp David. Le discours de triomphe d'Ariel Sharon après le scrutin, saluant la renaissance du « camp national » regroupé pour construire une « paix véritable » issue d'un rapport de force nouveau avec les Palesti-

niens et autour d'une Jérusalem demeurée « unie sous autorité israélienne », ne laissait aucun doute sur le sens de l'élection.

Depuis des mois, la droite bombardait le gouvernement de motions de censure, jusqu'ici toujours détournées par les subtilités de la procédure ou les manœuvres de coulisses. Mais la défaite de Shimon Pérès est la première riposte réussie d'une droite en voie de radicalisation, renforcée des trois partis (Shass, Israel Be Alya et Parti national religieux) qui ont récemment quitté la coalition gouvernementale.

Exultante et requinquée par son succès du matin, la droite avait d'ailleurs bon espoir de réussir l'après-midi un doublé, en faisant voter l'une des deux motions de censure soumise à l'appréciation des députés. Il lui fallait 61 voix pour ratifier l'un des textes et obliger le gouvernement à organiser de nouvelles élections. Il lui a manqué respectivement 11 et 8 voix, qui témoignent des intérêts divergents des partis opposés à M. Barak.

Même s'ils veulent tous l'empêcher de faire la paix à ses conditions, tous ne veulent pas, pour le moment, d'élections prématurées, onéreuses et aléatoires. Mercredi 2 août, les parlementaires, une dernière fois avant leurs vacances, auront à décider du sort du gouvernement lorsqu'ils examineront, en lecture préliminaire, une proposition de loi du Likoud demandant la dissolution de leur assemblée et l'organisation de nouvelles élections. Après cette date, M. Barak jouira d'un sursis jusqu'au 29 octobre, date à laquelle la session reprendra.

Mais à la lumière de ses dernières mésaventures, le premier ministre devra d'ici là répondre à de nombreuses questions, toutes plus délicates les unes que les autres : sur l'avenir de sa coalition quasi moribonde, sur les moyens réduits dont il dispose pour assurer la poursuite du processus de paix, et jusque sur la cohésion interne de son propre parti, sérieusement préoccupé par les contre-performances de son leader.

G. M.

Georges Marion

Un homme fondamentalement « courtois » et « poli », au Likoud depuis toujours...

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Ce sont les mots « courtois » et « poli » qui, à son sujet, reviennent le plus souvent. Dans une société où les comportements

PORTRAIT

Ministre du tourisme sous Nétanyahou, traditionnellement religieux, Moshe Katsav est avant tout un modéré

sont généralement assez rudes, il ne s'agit pas là de compliments mineurs. Mais bien malin qui pourra isoler une caractéristique plus frappante. Moshe Katsav est depuis toujours membre du Likoud, mais de sa version modérée, bien loin des discours musclés qu'affectionnent certains de ses dirigeants historiques. Il est traditionnellement religieux, mais nul ne l'a jamais entendu exprimer une quelconque parole agressive à l'égard de ses collègues qui ne le sont pas. Il a été plusieurs fois ministre, la dernière fois au tourisme, dans le gouvernement de Benyamin Nétanyahou, mais personne ne se souvient d'une initiative qui

puisse être portée à son crédit. A croire qu'il doit sa nomination à sa modestie et à sa discrétion, plus petits communs dénominateurs d'une société divisée et incertaine d'elle-même.

UN « HOMME BON »

Son élection aussitôt proclamée, il a assuré qu'il serait le président de tous, des religieux comme des laïques, des gens de droite comme ceux de gauche, des riches comme des pauvres, des urbains comme des ruraux et même des Israéliens juifs comme arabes. Il y a là, bien sûr, une part de discours convenu, un tribut payé aux circonstances et à l'exaltation du moment. Mais une part seulement. Moshe Katsav, marié et père de cinq enfants, n'est guère roué. C'est, fondamentalement, un gentil, un de ceux dont Itzhak Shamir qui, le premier, lui donna un maroquin ministériel, a pu dire lors d'un récent entretien accordé au *Yediot Aharonot* : « Les gens sont fatigués des disputes et des différends. Katsav, lui, irradie d'amour pour ses concitoyens ; il évite les disputes et les guerres fratricides. C'est un homme bon. »

Cet homme-là est né en 1945, en Iran, aîné de huit enfants arrivés en Israël en

1951 et aussitôt expédiés au camp de transit de Kyriat Malakhi, l'une de ces villes de toile qui font alors l'ordinaire des immigrants les plus pauvres. C'est dans de tels camps que se forgeront les premiers signes de cette conscience politique si particulière à la société israélienne, où les pauvres d'origine orientale choisissent la droite par revanche à l'égard d'une gauche travailliste plus cultivée, plus européenne et plus riche.

Diplômé de l'école d'agriculture de Ben Shemen, il accomplit son service militaire comme tankiste et opérateur radio, puis termine ses études à l'université de Jérusalem, d'où il sort diplômé en économie et en histoire. Déjà militant du Likoud à l'université, il se présente bientôt à la mairie de Kyriat Malakhi, demeurée une ville de développement où les problèmes sociaux s'accumulent. En 1969, âgé de vingt-quatre ans et encore étudiant, il en est élu maire.

OPPOSÉ AUX ACCORDS D'OSLO

Huit ans plus tard, en 1977, il fait son entrée à la Knesset dans la vague qui accompagne l'arrivée au pouvoir de Menahem Begin. Il ne quittera plus, dès lors, le Parlement, occupant diverses responsabilités au sein de ses commissions, puis deve-

nant, en 1981, vice-ministre du logement et de la construction. En 1984, la droite et la gauche se partagent le pouvoir au sein d'un gouvernement où le poste de premier ministre revient alternativement à Itzhak Shamir et à... Shimon Pérès. Moshe Katsav est, lui, nommé ministre du travail et des affaires sociales, puis, de 1988 à 1992, ministre des transports. Témoignage de son importance grandissante, il sera, entre 1992 et 1996, le chef du groupe parlementaire du Likoud, lorsque son parti retourne à l'opposition après l'élection d'Itzhak Rabin. Sa modération naturelle ne le poussera cependant pas à s'opposer à Benyamin Nétanyahou, dont la montée en puissance se fait sur fond de discours extrémistes qui joueront leur rôle dans l'assassinat d'Itzhak Rabin.

Après l'élection de M. Nétanyahou au poste de premier ministre, en 1996, Moshe Katsav, opposé aux accords d'Oslo mais les jugeant désormais inévitables, avait été nommé ministre du tourisme en même temps que vice-premier ministre. Il avait été réélu député en mai 1999. Aujourd'hui président, ses fonctions seront essentiellement honorifiques et protocolaires.

Pour les Palestiniens, c'est blanc bonnet et bonnet blanc

BETHLÉEM

de notre envoyé spécial

Ils y ont presque cru, un moment, lorsque le travailliste Ehoud Barak a battu en mai 1999 Benyamin Nétanyahou, le très droitiste patron du Likoud. Mais les Palestiniens de Bethléem en sont revenus : les colons juifs continuent à s'implanter sur les collines tout autour de leur ville, les Israéliens font toujours la pluie et le beau temps et la vie en Cisjordanie n'a pas changé d'un pouce. Et les Palestiniens ruinent un profond sentiment d'amertume, qui laisse peu de place à l'analyse des équilibres politiques de la Knesset. Pour l'opinion publique, à Bethléem, que la droite ou la gauche dirige le gouvernement israélien, c'est blanc bonnet et bonnet blanc.

Moussa plie des vêtements d'enfant sur son étal, au marché. Il a vingt-trois ans, est né à Bethléem et n'a pas d'affinité politique bien nette, mais pour lui, les travaillistes comme les membres du Likoud « sont des criminels qui luttent contre les droits des Palestiniens. Ce sont tous les mêmes, ce sont des acteurs, ils font du théâtre. Il y a longtemps qu'on n'y croit plus. » Ali ricane. « En fait, ce ne sont pas tout à fait les mêmes. Ils font la même politique, mais les travaillistes le disent courtoisement, les conservateurs brutalement. » Trois policiers palestiniens essaient d'exister dans la cohue, mais les passants leur marchent sur les pieds sans même s'en rendre compte.

Ils sont tellement jeunes : dix-neuf, vingt et vingt et un ans, et ces menues forces de l'ordre palestinien compensent le duvet qui leur sert de moustache par un fusil-mitrailleur plus vieux qu'eux. « Si le gouvernement Barak devait sauter, assure l'un des jeunes gens, ce se-

rait la fin du processus de paix. Ariel Sharon [président du Likoud et ex-ministre des affaires étrangères, sous le gouvernement Nétanyahou] serait sans doute élu et tout serait plus difficile. » Les badauds s'esclaffent et trois minutes plus tard les policiers rougissants se sont ralliés à l'opinion générale, tout cela ne changera rien. Un passant glisse charitablement qu'« on prend dans la police ceux qui ne savent rien faire d'autre, ou qui manquent tellement de confiance en eux qu'il leur faut un uniforme ».

« RIEN NE SE PASSE »

A l'université de Bethléem, le sentiment est aussi tranché. « C'est un problème interne israélien, qui n'a aucune incidence sur la vie des Palestiniens, assure Ayman, vingt-sept ans et proche de la gauche du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP). Barak lui aussi a permis à davantage de colons de s'implanter et mis en place toute une série de mesures préparées par Nétanyahou. Même Itzhak Rabin, qui passe dans le monde entier pour un homme de paix, a été l'homme qui a laissé casser les bras et les jambes des jeunes pendant l'Intifada, qui a fait le siège des territoires occupés, qui a ouvert la prison du Néguev. Les hommes politiques israéliens n'ont qu'un but : prouver à leur propre peuple qu'ils sont fidèles à l'idéal sioniste, c'est-à-dire qu'il leur faut nettoyer cette terre de son peuple d'origine. »

Les positions du Fatah, le parti de Yasser Arafat, sont à peine plus nuancées, même si les militants se trouvent un peu assis entre deux chaises. L'analyse est courte : « En tant que Palestinien, savoir si Pérès ou Barak sont au gouvernement ne m'intéresse pas, explique Khalil, étudiant en sociologie de vingt-trois

ans. Un accord de paix a été signé, peu importe qui doit l'appliquer. Nous ne faisons pas la paix avec untel ou untel, mais avec le peuple israélien. Il sait, lui, que si l'accord n'est pas respecté nous saurons prendre nos droits par d'autres moyens. » Une partie pourtant de la classe politique israélienne est résolument hostile aux accords de paix ! « Peu importe. Ils ont signé un accord, à eux de le respecter. »

Manal, dix-neuf ans, étudiante en business, s'exécute de suivre d'assez loin « la politique », mais a tendance elle aussi à penser que les politiciens israéliens sont interchangeables. Son copain Alaa, vingt-trois ans, étudiant en informatique, qui la couve d'un œil doux, préfère même un premier ministre du Likoud, « un parti qui parle clairement et ne cherche pas à créer l'illusion comme les travaillistes, un parti qui ne parle pas sans cesse du processus de paix alors que rien ne se passe ». Et tous de rappeler qu'une paix juste passe par le respect des résolutions des Nations unies et le retrait d'Israël des territoires occupés. Avec quelques commentaires désobligeants pour Bill Clinton, surtout depuis qu'il a annoncé qu'il pensait déménager l'ambassade américaine de Tel-Aviv à Jérusalem.

Du coup, quelques Palestiniens s'oublient sur le comptoir à de douces dérives. « Il est dommage que nos dirigeants arabes soient aussi naïfs, jure le respectable patron d'un café. Ils sont entièrement contrôlés par les Américains. Mais il y a un groupe qui est plus puissant que les Israéliens, plus puissant même que les Américains. C'est le lobby sioniste, il contrôle le monde entier. »

Franck Johannès

JÉRUSALEM

correspondance

Teintée d'allégresse ou d'inquiétude, la stupefaction se lisait sur le visage de tous les députés en cette

RÉCIT

Shimon Pérès, crispé, le regard affligé, se refuse à toute intervention publique

fin de matinée du lundi 31 juillet. Avraham Burg, président de la Knesset, venait d'annoncer les résultats du premier tour de scrutin pour l'élection du nouveau chef de l'Etat. L'impossible s'était produit. Moshe Katsav, le candidat sans fard du Likoud, prenait l'avantage sur Shimon Pérès, figure emblématique du Parti travailliste.

Avec 60 voix contre 57, il ne manquait qu'une seule voix à M. Katsav pour être élu dès le premier tour, trois députés ayant voté blanc. Les discussions de couloir et les tractations reprennent aussitôt... Moshe Katsav, le vent en poupe, appelle les indécis à voter pour lui. Shimon Pérès, la mâchoire crispée, le regard affligé, se refuse, quant à lui, à toute intervention publique.

Ses fidèles tentent de convaincre quelques députés, supposés récalcitrants, de voter « pour Shimon » au second tour. Yossi Beilin, ministre de la justice, parle avec les ultra-orthodoxes, tantôt avec les ashkénazes du Judaïsme unifié de la Torah, tantôt avec les séfarades du Shass. « Il y a des députés sur lesquels on ne peut pas compter », aurait-il confié à quelqu'un, suggérant ainsi que plusieurs membres du Shass, qui avaient promis de voter pour M. Pérès, ont changé d'avis à la faveur du vote secret. Des 68 dé-

putés qui avaient promis de voter pour Shimon Pérès, 11 manquent à l'appel. Le second tour s'achève.

Quelques minutes plus tard, avant même que les résultats ne soient donnés officiellement, la joie se répand dans les rangs du Likoud. Poings levés, sourires éclatants, les députés de droite exultent. En face, les travaillistes sont anéantis. Moshe Katsav l'emporte par 63 voix contre 57. Le candidat malheureux s'éclipse aussitôt sans faire le moindre commentaire. « Je pense que même dans nos rangs, certains ont voté pour Katsav », remarque le travailliste Avraham Shohat, ministre des finances. « Pour le gouvernement c'est pas une bonne journée... », ajoute-t-il, craignant que ce vote ne prélude à l'adoption de deux motions de censure présentes en fin d'après-midi.

La droite, revigorée par le succès de son candidat, se croit déjà de retour au pouvoir. « C'est un exemple de ce que peut faire le "camp national" lorsqu'il est uni », commente Ariel Sharon, le président du Likoud, réuni pour fêter sa victoire. Remarquant la présence de plusieurs députés du Shass et de Maxime Lévy, le frère du ministre des affaires étrangères, lequel fait théoriquement partie de la coalition gouvernementale, M. Sharon s'exclame, non sans ironie : « Tout le monde est là ! »

Deux heures plus tard, la Knesset est à nouveau en ébullition, pour le vote des motions de censure. Alors que la veille, leur adoption par 61 voix semblait très improbable, beaucoup se demandent maintenant si les députés qui ont lâché Shimon Pérès ne vont pas renouveler leur exploit en votant contre le gouvernement. Ehoud Barak arrivé tôt dans l'Hémicycle, alors que les bancs du gouvernement sont en-

core vides, semble résigné au pire. Au président de la Knesset, qui lui demande s'il veut intervenir après la présentation des motions de censure, le premier ministre répond d'une moue et d'un haussement d'épaules, comme pour signifier « si vous voulez, mais à quoi bon ? ».

SOULAGEMENT

Ariel Sharon monte à la tribune. Hilare, il passe en revue les nombreuses promesses non tenues de M. Barak, ponctuant son discours de plusieurs courtes pauses, occasions de se désaltérer et d'échanger deux mots de plaisanterie avec Avraham Burg qui préside la séance. La députée Likoud, Limor Livnat, tonitruante, invective le premier ministre pendant une dizaine de minutes sur sa gestion des négociations avec les Palestiniens, notamment. « Vous étiez prêt à tout céder pour entrer dans l'Histoire », lui assène-t-elle.

Ehoud Barak prend la parole. Sans la fougue et la conviction qui l'animait le 10 juillet, lorsque il avait dû affronter une première motion de censure à quelques heures de son départ pour Camp David, il rappelle sa volonté de mettre fin au conflit centenaire qui oppose les Juifs aux Arabes, se situant ainsi dans la droite ligne de Menahem Begin et d'Itzhak Rabin. Avant le vote, une dizaine de députés se succèdent à la tribune, les uns soutenant le gouvernement, les autres le condamnant, y compris parmi les députés arabes, dont certains reprochent à Ehoud Barak d'être « revenu les mains vides de Camp David ». Finalement, aucune motion n'est adoptée. Le premier ministre, soulagé, esquisse alors un demi-sourire.

Catherine Dupeyron

Le chef de la junte ivoirienne met fin aux manifestations antifrançaises

Un rassemblement d'opposants a été violemment réprimé à Abidjan

Le chef de la junte ivoirienne a appelé au calme après les protestations de la semaine dernière contre les propos tenus le 25 juillet par le ministre français Charles

Josselin. Des manifestants approuvant les déclarations du ministre ont été violemment réprimés à Abidjan. M. Josselin nous déclare qu'il a été « mal compris ».

LE GÉNÉRAL Robert Guéï, chef de la junte au pouvoir en Côte d'Ivoire, a lancé lundi 31 juillet un appel à la fin des manifestations « de protestation ou d'hostilité à l'encontre de la France », dans une déclaration à la radio et à la télévision. Lors d'une conférence de presse le 25 juillet à Paris, M. Josselin avait paru prendre parti en faveur d'une candidature de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara et contre une possible candidature du général Guéï à la présidentielle prévue le 17 septembre en Côte d'Ivoire. Des manifestations avaient été organisées en fin de semaine dernière à Abidjan pour protester contre ces déclarations.

« Tout en comprenant votre exaspération, je voudrais vous inviter à la retenue et à la modération dans l'appréciation des propos du ministre français », a dit lundi le général Guéï à l'adresse de ses concitoyens.

« Vous n'ignorez pas que la France et notre pays sont unis par des relations séculaires d'amitié, de coopération et de partenariat que nous devons préserver dans l'intérêt bien compris de nos deux peuples », a-t-il poursuivi.

Lundi matin, cependant, l'armée ivoirienne avait violemment réprimé une tentative de manifestation de partisans d'Alassane Ouattara à Abidjan. Les manifestants, approuvant l'appel lancé par Charles Josselin aux autorités ivoiriennes de n'exclure « artificiellement » aucun candidat à l'élection présidentielle, étaient porteurs d'une pétition « de soutien à la position française » qui, selon l'un d'entre eux, avait recueilli 10 000 signatures. Ils entendaient aller remettre ce texte à l'ambassade de France. Des militaires en armes déployés dans le secteur les en ont empêchés. Des manifestants, rassemblés à l'entrée du

stade Houphouët-Boigny, ont été fouettés par les soldats, contraints à faire des pompes, forcés à avancer sur les genoux. Une manifestation a également été dispersée à Bouaké, dans le centre du pays, et le principal marché de la ville a été un moment fermé par les forces de sécurité.

Dans sa déclaration de lundi, le général Guéï s'est en outre dit opposé, dans les circonstances actuelles, au retour d'Henri Konan Bédié, ancien président renversé le 24 décembre 1999, qui vit en exil à Paris. Recevant des représentants du parti de M. Bédié, le PDCI, le chef de la junte leur a déclaré : « Vous avez d'abord tout intérêt à aider le comité national de salut public à préparer les conditions du retour de M. Bédié. Mais ce n'est pas maintenant, il faut d'abord que la Côte d'Ivoire soit un Etat de droit. » — (AFP, Reuters.)

Charles Josselin, ministre délégué à la coopération « La France n'entend pas se mêler du débat intérieur ivoirien »

« Les réactions de la semaine dernière en Côte d'Ivoire à vos déclarations du 25 juillet étaient prévisibles ; ne vous y attendiez-vous pas ?

— Pas du tout. Mes propos ont été mal compris, mal transmis peut-être, mal interprétés en tout cas par les Ivoiriens et suscitent une agitation qui n'est pas ce dont la Côte d'Ivoire a le plus besoin actuellement, pas plus que la France. J'ai eu l'occasion samedi [29 juillet] de m'en entretenir longuement par téléphone avec le général Guéï. Les explications que notre ambassadeur avait été invité à donner sur place et surtout la communication de l'intégralité de mes propos avaient commencé à produire leur effet. La manière résumée dont ce que j'ai dit a été transmis et surtout les exégèses que certains ont cru bon d'en faire ont été sans doute à l'origine de ce que je tiens pour un malentendu.

— Qu'est-ce qui vous a poussé à donner une conférence de presse sur la Côte d'Ivoire ?

— Depuis de longues semaines déjà nous étions sollicités, en France et dans un certain nombre de pays africains, pour que la France s'exprime sur la situation en Côte d'Ivoire. Nous n'avons pas voulu nous départir de l'attitude de neutralité qui est la nôtre depuis les événements de décembre. Nous avons attendu la première étape du processus de retour à la démocratie pour nous exprimer. Mais le silence de la France au lendemain du référendum, alors que d'autres responsables politiques d'autres pays s'étaient déjà exprimés, aurait été considéré comme de l'indifférence. Nous avons dit que la première étape du processus devant permettre à la Côte d'Ivoire de renouer avec la démocratie et de retrouver pleinement la solidarité de la communauté internationale avait été franchie, notamment en raison d'un taux de participation au référendum considéré par les observateurs comme très satisfaisant. Il n'était pas anormal qu'à cette occasion nous disions aux Ivoiriens notre espoir de voir les prochaines étapes du processus — l'élection présidentielle, les élections législatives, puis les municipales — se dérouler dans la même sérénité. Nous avons livré notre sentiment, qui est que cette sérénité suppose que toutes les sensibilités politiques puissent participer au débat. La France n'entend pas plus aujourd'hui se mêler du débat intérieur ivoirien qu'elle n'a voulu le faire en décembre 1999. Nous n'entendons pas établir la liste des candidats ! C'est aux Ivoiriens à le faire, et nous pensons que les partis politiques ont un rôle important à jouer dans cette procédure. Il ne s'agit pour nous de soutenir ni d'exclure personne. Je connais trop la complexité de la situation dans ce pays pour imaginer qu'à aucun moment nous aurions pu avoir une

autre attitude. Il faut en effet avoir à l'esprit, à propos de la Côte d'Ivoire, une situation économique et sociale qui reste préoccupante et qui explique très largement la chute si brutale du régime précédent.

— Vous avez dit que « l'union se conjugue mal avec la démocratie », d'où l'on a déduit que vous étiez peu favorable à une candidature du général Guéï à l'élection présidentielle. Vous a-t-on mal compris ?



CHARLES JOSSELIN

— L'expérience que nous avons d'un certain nombre de pays, pas seulement en Afrique, est là pour l'attester : un régime militaire ne saurait que préparer la transition vers une démocratie, qui est nécessairement civile. Cela ne veut évidemment pas dire qu'une démocratie n'a pas besoin d'une armée, comme elle a besoin d'une police — je parle de l'implication de l'armée dans la vie politique. Tout citoyen ivoirien a évidemment le droit de se présenter à l'élection présidentielle, dans les conditions que fixe la nouvelle Constitution dont on espère une bonne application par les instances responsables. Mais je crois que c'est plutôt en tant que citoyens que les candidats doivent s'y présenter.

— Que vous a dit le général Guéï samedi ?

— Le général Guéï souhaite lui aussi l'apaisement. Il a longuement insisté sur la relation privilégiée que la Côte d'Ivoire entretient avec la France. J'espère que la fièvre va retomber et que les Ivoiriens vont pouvoir aborder dans les meilleures conditions les prochaines étapes du calendrier électoral, dont j'ai compris qu'il n'était pas remis en cause. Plus tôt le processus démocratique sera accompli, plus vite la coopération internationale avec la Côte d'Ivoire va pouvoir se redéployer.

— Vous avez exprimé le 25 juillet une inquiétude quant à l'éventualité d'une « exclusion artificielle » de l'un ou l'autre des candidats potentiels de la course à la présidence. Le général Guéï vous a-t-il rassuré ?

— Je ne préjuge pas de la manière dont les autorités compétentes vont gérer les déclarations de candidature. Il faut que toutes les sensibilités puissent s'exprimer, mais il appartient aux formations poli-

tiques de choisir leur candidat, et je pense qu'il est de leur intérêt de choisir des candidats qui répondent aux critères que la nouvelle Constitution a arrêtés. On a voulu voir dans ce que j'ai dit sur l'exclusion le signe que la France soutenait tel candidat et s'opposait à tel autre. Cela n'a jamais été dans mes intentions ni dans mes propos. S'il y a eu une réaction aussi forte, c'est parce que certains avaient compris cela, mais c'est faux.

— Ce que tout le monde a compris, c'est qu'en demandant que personne ne soit exclu, vous faisiez allusion à Alassane Ouattara. Dans le contexte actuel, le prétexte à son exclusion n'est-il pas prévisible ?

— Si M. Ouattara répond aux conditions que la nouvelle Constitution prévoit, libre à son parti de le choisir comme candidat. Je rappelle que tous les partis ont appelé à voter en faveur de cette Constitution. Laisser entendre que la volonté de la France serait allée à l'encontre de la volonté des Ivoiriens, c'est quand même énorme ! Or c'est ce que certains ont voulu me faire dire. Je ne reviens pas sur le fond de ma pensée : il ne faut en aucun cas que le candidat élu puisse souffrir d'un doute ; il faut donc que les candidats se présentent dans les meilleures conditions possibles de « civilité ».

— Avez-vous évoqué avec le général Guéï, comme vous l'avez fait le 25 juillet, la menace qui pèse sur la cohésion sociale en Côte d'Ivoire ?

— Oui. La Côte d'Ivoire entend rester une terre d'accueil, m'a dit le général Guéï ; mais il a ajouté que c'est la volonté des Ivoiriens d'avoir défini des conditions pour accéder à la magistrature suprême. »

Propos recueillis par Frédéric Fritscher et Claire Tréan

L'Asie du Sud-Est ne parvient pas à trouver le ressort nécessaire pour soigner ses maux

L'écart entre les dix pays de l'Asean, avec leur demi-milliard d'habitants, et le Nord-Est asiatique continue de se creuser, notamment sur les plans stratégique et économique

BANGKOK

de notre correspondant

L'entrée diplomatique de la Corée du Nord a redonné une certaine aura aux rencontres annuelles de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Asean), la semaine dernière à Bangkok. Mais, en volant la vedette, l'amorce d'un dialogue avec l'ancien royaume ermite a relégué au deuxième plan les difficultés de l'Association à offrir des éléments de réponse aux graves problèmes d'une région dont elle regroupe les dix pays et le demi-milliard d'habitants.

Dès la première réunion de l'Asean, le 24 juillet, le ministre singapourien des affaires étrangères a rappelé que l'Association était perçue comme « inefficace ou comme une organisation crépusculaire ». Elle risque donc, a ajouté Shanmugam Jayakumar, d'être « marginalisée » par ses partenaires et les investisseurs internationaux.

L'an dernier, alors que l'Australie prenait, avec l'appui américain, le commandement d'une force multinationale au Timor-Oriental, l'Asean avait paru dépassée par les événements. Que quelques-uns de ses membres aient, dans la foulée, accepté d'envoyer des contingents dans l'ancien territoire portugais n'efface pas le fait que les décisions ont été prises ailleurs. Depuis, l'appui réitéré de l'Association à l'intégrité territoriale de l'Indonésie ne dit pas ce qu'elle pourrait faire au cas où les séparatismes atjehnaï ou papou parviendraient à remettre en cause l'unité actuelle du vaste archipel.

A Bangkok, cette fois-ci, l'Asean s'est dotée d'une tröika à l'euro-péenne chargée de faire face aux

problèmes régionaux de sécurité. Mais, contrairement à ce qui se passe en Europe, les tensions auxquelles l'Association est confrontée sont le plus souvent internes. En outre, tout en jouant les sonnettes d'alarme, la tröika disposera d'une marge de manœuvre limitée par la nécessité d'un consensus entre des Etats membres qui représentent une palette d'intérêts divergents et de systèmes politiques différents. Enfin, sitôt créée, la tröika risque de connaître une période de pénitence car la présidence annuelle de l'Association est assurée par le Vietnam (2000-2001) puis par Brunei (2001-2002), deux Etats dont la participation à la vie de l'Association est, pour des raisons différentes, particulièrement effacée.

SIGNES D'ANARCHIE

Composée d'Etats souvent faibles, dont certains appartiennent encore au quart-monde, l'Asean affiche de sérieuses lacunes dans la lutte contre la drogue, la pandémie de sida, la pollution ou la piraterie maritime. Une approche collective de ces questions n'a obtenu, jusqu'ici, que de minces résultats, à telle enseigne que la région est envahie par les amphétamines sorties de laboratoires birmanois ou que de nouveaux et délinquants foyers d'incendie, sur des plantations de Sumatra, polluent déjà l'atmosphère de la grande île indonésienne et menacent d'en faire autant dans la péninsule malaise voisine.

Alors que des Etats de l'Association végétent (Birmanie, Laos) ou éprouvent du mal à sortir de leur sous-développement (Cambodge et même Vietnam), des signes

d'anarchie se développent ailleurs avec le repli de sociétés civiles sur elles-mêmes que souligne la culture croissante des milices civiles ou les combats aux Philippines et en Indonésie. Sur le plan économique, même si la reprise est réelle, les effets de la crise de 1997, qui s'est amorcée avec le plongeon de la monnaie thaïlandaise, ne sont pas entièrement effacés. La restructuration des secteurs financiers est loin d'avoir abouti, même en Thaïlande, pourtant le « bon élève » du FMI. Quant au volet politique de cette crise, il demeure évident avec, notamment, la dilution du pouvoir central en Indonésie et un net durcissement de la situation en Malaisie.

Formalisée à Bangkok, l'alliance diplomatique et commerciale entre l'Asean et ses trois partenaires septentrionaux (Chine, Corée du Sud et Japon) a, certes, été présentée comme un heureux aboutissement. Mais, sur les plans stratégique et économique, les écarts continuent de se creuser entre l'Extrême-Orient et l'Asie du Sud-Est, cette dernière demeurant plus que jamais le pré carré du premier.

La volonté de réagir de l'Association n'est pas partagée par tous ses membres. Elle dépend en partie du dynamisme récent de la diplomatie thaïlandaise, gérée par le démocrate Surin Pitsuwan. Si les démocrates de Bangkok perdent les élections générales prévues pour la fin de l'année — un cas de figure qui ne peut être exclu —, la politique thaïlandaise risquera de replonger dans une phase d'introversion et l'Asean d'y perdre un peu plus de sa substance.

Jean-Claude Pomonti

Rocambolesque saga dans le sud de l'Inde

NEW DELHI

de notre correspondante

Capitale de la high-tech indienne, Bangalore, 5,5 millions d'habitants, est en état de siège. En moins de trois heures, lundi 31 juillet, la ville s'est arrêtée, les écoles et boutiques ont fermé et des hommes en colère ont investi les rues, brûlant ce qu'ils trouvaient sur leur passage. Mardi, la ville sous couvre-feu était toujours paralysée, toute activité demeurant suspendue. La cause du séisme : l'enlèvement, dans la nuit de dimanche à lundi, de Rajkumar, 74 ans, dieu vivant du cinéma en langue kannada (la langue de l'Etat de Karnataka, sud de l'Inde), par un bandit de grand chemin, qui défie depuis vingt ans les polices du Karnataka et de l'Etat voisin, le Tamil Nadu.

L'homme au visage émacié et aux épaisses moustaches tombantes, Veerapan, n'en est pas à son coup d'essai. A 53 ans, dont 33 passés dans les 6 000 km² de son royaume d'épaisses forêts à la frontière du Tamil Nadu et du Karnataka, celui qui se prend pour une réincarnation du dieu Ram, qui terrasse les démons, a derrière lui un épais casier judiciaire : 138 meurtres, dont ceux de 32 officiers de police et de 10 gardes forestiers ; 2 000 éléphants abattus et 40 000 kg d'ivoire récupérés ; 1,5 milliard de francs de contrebande de bois de santal.

Toutes affaires cessantes, l'énergique ministre en chef du Karnataka, S.M. Krishna, qui parcourt les capitales du monde pour faire venir dans sa ville les investisseurs de tout poil attirés par la nouvelle manne informatique, a dû se rendre à Chennai (Madras) pour quêmander l'aide de son collègue du Tamil Nadu afin de tenter de faire libérer dans les plus brefs délais Rajkumar.

On ne plaisante pas avec le cinéma en Inde. Dans un pays où sont tournés près de 1 000 films par an, les

acteurs célèbres sont des idoles intouchables. Le cas de Rajkumar, qui a joué dans plus de 200 films et qui fait marcher à lui tout seul l'industrie du cinéma au Karnataka, se complique du fait que son enlèvement menace de déclencher une guerre ethnique entre les Kannadigas et les Tamouls installés au Karnataka. Dans une cassette laissée par Veerapan à la femme de Rajkumar, celui-ci affirme en effet qu'il veut, par son geste, protester contre les mauvais traitements réservés, selon lui, aux Tamouls dans l'Etat du Karnataka. Veerapan est tamoul alors que Rajkumar est kannadiga.

DE NOMBREUSES COMPLICITÉS

Le bandit demande aussi l'envoi d'un émissaire. Le gouvernement a accepté. Ce dernier sera, comme d'habitude, le rédacteur en chef du journal tamoul Nakkeeran, M. R. R. Gopal, qui a quitté Chennai lundi soir pour aller à la rencontre du plus célèbre bandit de l'Inde.

M. Gopal a, dans le passé, rencontré plusieurs fois Veerapan, qui est visiblement plus accessible aux journalistes qu'à la police. Robin des Bois pour les uns, froid meurtrier pour les autres, Veerapan bénéficie de nombreuses complicités et du silence de beaucoup de responsables qui préfèrent le savoir caché dans ses forêts que de le voir exposer publiquement ses turpitudes. En attendant, M. Krishna a affirmé qu'au retour de l'émissaire les demandes du bandit seraient soigneusement examinées, dans un esprit ouvert. A Delhi, le puissant ministre de l'intérieur, M. L. K. Advani, suit de très près une affaire qui a éclipsé toute autre information à la « une » des journaux indiens.

Françoise Chipaux

LES TRAVERSÉES CALAIS-DOUVRES

ENVIE DE VOYAGER AU GRAND AIR?

ALLER-RETOUR 3 JOURS (72H) EN VOITURE 780F*

N° Indigo 0803 044 045

0,99TTC/MIN

SEAFRANCE SEALINK

Découvrez les Ferries à la française.

* OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. VALABLE JUSQU'AU 04/09/00

Le clan Bush se mobilise autour du candidat républicain à la Maison Blanche

Laura Bush est intervenue devant la convention du parti

George W. Bush a fait intervenir sa famille dès la première journée de la convention nationale du Parti républicain, lundi 31 juillet à Philadelphie.

Son père, l'ancien président, sa mère Barbara ont été acclamés et son épouse Laura est intervenue. De son côté, le président Clinton est de

nouveau monté en ligne contre les républicains. « Leur stratégie, a-t-il dit, c'est de parler de compassion. »

PHILADELPHIE

de notre envoyée spéciale

La vraie star du clan Bush n'est pas George W. mais George P. « P » pour Prescott, le prénom de son arrière-grand-père, Prescott Bush, sénateur du Connecticut. A 24 ans, George Prescott Bush, arrière-petit-fils de sénateur,



ÉLECTIONS

petit-fils de président, fils de gouverneur (celui de Floride, Jeb Bush), neveu de gouverneur et peut-être, le 7 novembre, neveu de président, symbolise la nouvelle génération du clan Bush et, en faisant déjà campagne aux côtés de son oncle George W., montre que la relève est assurée.

Etudiant en droit, ce n'est pas tant la densité de ses discours très concrets sur le rêve américain que son physique de jeune premier latino qui fait courir les photographes et vibrer les fans de celui que la rumeur publique a décrété « plus sexy que Ricky Martin », le chanteur portoricain à succès du moment. De sa mère mexicaine, Columba, George P. Bush a les yeux ténébreux, le teint doré, un sourire éclatant et le look des jeunes Américains hispaniques ; de son père et de son grand-père Bush, il a la haute taille et l'aisance que donne la naissance dans les bonnes familles de la Nouvelle-Angleterre. Bilingue en anglais et en espagnol, il colle si bien à l'image de l'Amérique du XXI^e siècle que la campagne de George W. Bush le fait sans vergogne figurer dans des spots publicitaires diffusés dans les circonscriptions à fort électoral hispanique.

Mais une autre étoile du clan Bush est née, lundi soir 31 juillet, à l'ouverture de la convention républicaine de Philadelphie : Laura



Bush, l'épouse du gouverneur du Texas, à laquelle avait été confiée la délicate tâche de prononcer l'un des deux grands discours de la première soirée, juste avant le général Colin Powell. Parfaite dans le rôle de l'éventuelle First Lady sachant tenir son rang sans pour autant se limiter à celui de potiche, Laura Bush en tailleur vert pistache a fait un remarquable sans-faute, prononçant sur un ton convaincant un discours très positif et sans fioritures sur les vertus de l'éducation et celles de son mari. Elle est « authentique », ont résumé plusieurs commentateurs après avoir écouté sa prestation, agrémentée d'une pointe d'accent texan. A 53 ans, cette ancienne institutrice et bibliothécaire d'écoles publiques se situe délibérément aux antipodes de la première dame installée à la Maison Blanche depuis bientôt huit ans : « On pouvait presque voir écrit sur son visage JE NE SUIS PAS HILLARY », a plaisanté un politologue dans la salle à la fin du

discours de Laura Bush. Mariée depuis vingt-trois ans à un homme qu'elle a largement contribué à assagrir, lui faisant par exemple définitivement renoncer à l'alcool en 1986, mère de jumelles de 18 ans, Laura Bush est l'image même de la placidité et prend soin de souligner dans les interviews qu'elle ne nourrit aucune ambition personnelle. A ceux qui lui demandent de préciser le rôle politique qu'elle joue auprès du gouverneur du Texas, elle répond : « Je ne me vois pas du tout comme un conseiller de George. Je me vois comme sa femme ».

L'ÉLECTORAT FÉMININ

Mais, au moment où George W. Bush courtise un électoral féminin de plus en plus exigeant, Laura Bush est tout aussi soucieuse de ne pas apparaître comme une épouse trop effacée. Elle ne se définit plus comme « timide » mais comme « réservée ». Elle a inclus, dans son discours de lundi soir, une petite

phrase qui la montre soucieuse de l'avenir des femmes : « Le président des Etats-Unis est plus qu'un homme – ou une femme, ce qui sera le cas bientôt, j'espère. Il est le symbole le plus visible de notre pays »... Et son refus systématique d'exprimer clairement sa position sur l'avortement, le contrôle des armes à feu ou la peine de mort laisse penser qu'elle a des opinions plus modérées que son mari sur ces questions. Plus discrète que sa belle-mère Barbara Bush qui, elle, ne faisait pas mystère de sa position favorable au droit à l'avortement, elle a, disent ses amis, le même effet positif sur les hommes du clan Bush, celui de leur garder les pieds sur terre.

Moins flamboyants que les Kennedy, les Bush sont aussi un clan remuant. Aîné de six enfants – la deuxième, une fille, est morte d'une leucémie à trois ans –, George W. Bush est finalement celui qui a repris le flambeau politique, même si son côté turbulent a un moment fait penser que ce serait Jeb (John Ellis Bush), son cadet, plus sérieux et plus studieux, mais qui a mis plus de temps à se faire élire gouverneur. Comme George Bush père, George Bush fils rejette l'idée d'une dynastie Bush et déteste qu'on la lui suggère. L'ancien président préfère au mot de dynastie celui de famille : « Nous n'avons jamais considéré que quoi que ce soit nous fit dû », souligne-t-il. Pour dissiper l'encombrante image du fils bien né auquel tout a été offert, George W., lui, aime mieux parler d'une « histoire Bush » ou d'une « lignée de serviteurs de l'Etat » car « dans dynastie il y a cette dimension royale, s'est-il plaint à USA Today. Nous n'avons pas de prétentions. En démocratie, il faut gagner le respect des gens, ce n'est pas quelque chose qui vous est donné ».

S. K.

Le plaidoyer social du général Colin Powell

PHILADELPHIE

de nos envoyés spéciaux

Est-ce une convention républicaine ou démocratique ? Un téléspectateur américain peu averti allumant sa télévision au hasard lundi soir aura été en droit de se poser la question en voyant défiler à la tribune de la grand-messe électorale du Parti républicain à Philadelphie mères célibataires immigrées, élus noirs et chanteurs de negro spirituals, tandis qu'en marge de la convention alternaient la réunion du groupe des homosexuels du parti et une chaleureuse réception offerte au président du syndicat des Teamsters, Jimmy Hoffa. Sa perplexité aura sans doute été accentuée en entendant les experts médiatiques républicains évoquer comme un argument de campagne l'homosexualité de la fille du candidat à la vice-présidence Dick Cheney.

Mais si ce même téléspectateur a poussé le zèle jusqu'à écouter le discours du général Colin Powell, il aura été franchement déconcerté. Car, excellent orateur et homme de conviction, Colin Powell, le président que l'Amérique n'aura pas eu, a profité de la volonté de George W. Bush de séduire l'électorat modéré, par-delà

l'électorat traditionnel républicain, pour prononcer un plaidoyer en faveur de l'égalité raciale et de la lutte contre la pauvreté que n'aurait pas renié la gauche du Parti démocrate.

Celui dont la popularité n'a pas diminué depuis qu'il a présidé à la victoire de la guerre du Golfe puis renoncé à se présenter à la Maison Blanche a brutalement rappelé aux délégués républicains que les enfants des milieux défavorisés contribuaient à gonfler une population carcérale de plus de deux millions de personnes. « Deux millions de prisonniers, pas de consommateurs. Deux millions d'Américains qui, s'ils paient pour leurs crimes, ne paient pas d'impôts, ne sont pas là pour leur famille et n'élèvent pas leurs enfants. La plupart sont des hommes, et la majorité de ces hommes sont membres des minorités ethniques. »

« SURMONTER LES DIVISIONS RACIALES »

Il faut « arrêter de construire des prisons et commencer à bâtir sur nos enfants », a poursuivi Colin Powell, qui se consacre depuis trois ans à l'action sociale bénévole. Pour cela, il faut leur donner à tous l'accès à une assurance maladie et le même droit à une éducation de qua-

lité « qu'aux enfants des familles riches ». Mais, surtout, a demandé le général, fils d'immigrés jamaïcains, l'Amérique doit fournir un effort « soutenu et réel » en faveur de ses minorités ethniques, tout particulièrement en faveur des Noirs, « et pas seulement en période électorale ». Colin Powell, que l'on dit bien placé pour devenir le secrétaire d'Etat d'un président George W. Bush, assure que ce dernier « peut aider à surmonter les divisions raciales » qui continuent de « jeter une ombre sur la société » américaine.

Curieusement, la salle a applaudi à tout rompre. Les 2 066 délégués républicains sont pourtant loin de représenter le kaléidoscope ethnique et social offert à la tribune : selon le New York Times, ils sont à 89 % blancs, essentiellement protestants, et 65 % d'hommes. Ils sont 74 % à avoir un revenu supérieur à 75 000 dollars et 96 % ont fait des études supérieures. Ils sont aussi plus conservateurs que les électeurs républicains sur l'avortement, le contrôle des armes à feu ou le financement des campagnes électorales.

Patrice de Beer et Sylvie Kauffmann

Appels à la mobilisation contre la xénophobie en Allemagne

BERLIN

de notre correspondant

Il aura fallu l'attentat de la gare de Düsseldorf, dans lequel dix étrangers ont été blessés jeudi 27 juillet, pour que l'Allemagne politique se réveille face au retour de la violence xénophobe. En l'état de l'enquête, rien ne prouve que des néonazis ou autres extrémistes aient posé la bombe artisanale qui a explosé au passage des dix ressortissants de l'ex-URSS, parmi lesquels sept juifs. La police, lundi, mettait en garde contre de trop hâtives conclusions.

Mais l'explosion a choqué les esprits. Depuis samedi, en l'absence du chancelier social-démocrate Gerhard Schröder, en vacances, ses ministres se succèdent pour battre le rappel du courage civil face à la « terreur brune ». « Nous avons atteint un point où la majorité de la population, qui est en général relativement silencieuse, n'a plus le droit de se taire », lançait ainsi ce week-end le chef de la diplomatie, Joschka Fischer (Verts). La ministre de la jus-

tice, la social-démocrate Herta Däubler-Gmelin, exhortait, quant à elle, les Allemands à « ne plus détourner le regard ». Les secrétaires d'Etat des ministères compétents devaient se réunir, mardi 1^{er} août, pour discuter de ces violences. L'opposition chrétienne-démocrate (CDU), de son côté, a suggéré davantage de discussions dans les écoles.

Dès avril, le rapport annuel de la sécurité intérieure allemande avait pourtant mis les points sur les « i ». En 1999, soulignait l'Office de protection de la Constitution, la violence dans les milieux d'extrême droite s'est accrue en Allemagne, surtout dans l'ex-RDA (la moitié des actes xénophobes pour 21 % de la population). Elle s'est organisée, notamment par le biais de l'Internet, et, surtout, elle s'est armée. Même si, avait alors affirmé M. Schily, « il n'existe toujours pas de structure terroriste capable d'agir, ni de plan politique développé pour un combat armé ».

Certes, on est encore loin d'une

capacité de nuisance comparable à celle de la Fraction armée rouge (RAF), le groupe terroriste d'extrême gauche né dans les années 70, fait-on valoir à l'Office. Reste que la tendance se confirme. De plus en plus souvent, des armes sont découvertes non pas chez des individus ou des groupuscules isolés, mais au siège d'organisations. Sur les sites Internet apparaissent maintenant les noms de personnalités désignées à la vindicte populaire.

« RÉVEILLER LES CONSCIENCES »

Jusqu'à l'attentat de Düsseldorf, les actes isolés de violence raciste (passages à tabac d'étrangers, violations de sépultures juives, incendies criminels) s'égrenaient avec régularité sans éveiller de débat. Depuis l'apogée de 1992, quand huit personnes, dont des fillettes turques, étaient mortes brûlées dans des attentats contre des foyers d'étrangers, les douloureuses interrogations au regard de l'histoire allemande avaient peu à peu cessé.

Les arguments xénophobes à peine voilés de certaines campagnes de la CDU avaient conduit, en mai, le président de la République, le social-démocrate Johannes Rau, à dénoncer « une intolérance agressive contre les étrangers ». Sans grand écho.

Un sombre bilan que tirait mi-juillet le président du Conseil central des juifs en Allemagne, Paul Spiegel (CDU) : « Je n'aurais pas cru possible que, cinquante-cinq ans après l'Holocauste, nous entendions parler chaque jour de nouvelles attaques racistes, ni que des jeunes de quatorze ou quinze ans ne sachent plus ce que signifie Auschwitz. » Ce qui est le cas d'un cinquième des adolescents allemands, révélait un sondage publié en février. Contre cette léthargie, cet oubli, l'attentat de Düsseldorf offre au moins « une bonne chance de réveiller les consciences », se félicite-t-on à l'Office de sécurité intérieure. Et, de ce point de vue, peu importe qui l'a commis. (Intérim.)

Belgrade affirme avoir déjoué un complot contre Milosevic

BELGRADE. Le gouvernement yougoslave a affirmé, lundi 31 juillet, avoir déjoué un complot fomenté par quatre « chasseurs de primes » néerlandais contre le président yougoslave Slobodan Milosevic. Lors d'une conférence de presse, le ministre yougoslave de l'information, Goran Matic, a diffusé un film montrant les quatre hommes, qu'il a présentés comme des agents à la solde des pays occidentaux. Selon lui, les ressortissants néerlandais ont été envoyés par les services secrets occidentaux pour offrir « une tête serbe » au président américain Bill Clinton lors du sommet du G 8, qui s'est tenu du 20 au 23 juillet à Okinawa (Japon).

Le ministre néerlandais de la défense s'est contenté d'indiquer que le nom d'un des quatre hommes accusés figurait dans un registre du service militaire et serait donc bien néerlandais. – (Reuters, AFP)

Attaque au Cachemire indien pour protester contre le cessez-le-feu

NEW DELHI. Six soldats indiens des unités d'élite antiterroristes de l'armée ont été tués, lundi 31 juillet, au Cachemire dans l'attaque de leur camp par des militants du Lashkar-e-Taiba. Groupe fondamentaliste islamique, le Lashkar-e-Taiba a affirmé que son opération effectuée par deux fedayins avait été lancée pour protester contre le cessez-le-feu décrété par le Hizb-ul-Mujahideen, autre groupe militant. Les groupes de militants, majoritairement étrangers, qui mènent au Cachemire indien une guerre sainte contre l'Etat indien, ont violemment dénoncé le cessez-le-feu du Hizb-ul-Mujahideen, groupe à majorité cachemirienne qui mène une lutte de libération nationale. L'armée indienne a annoncé la suspension de ces opérations contre le Hizb-ul-Mujahideen, à l'exclusion des autres groupes. Le Hizb-ul-Mujahideen a nommé lundi un politicien local, Farzal-Haq Qureshi, comme son intermédiaire pour négocier les modalités du cessez-le-feu avec le gouvernement indien. – (Corresp.)

L'interdiction du cannabis au Canada jugée inconstitutionnelle

TORONTO. Un tribunal canadien a jugé inconstitutionnelle la loi fédérale interdisant le cannabis, drogue dont la possession demeure néanmoins illégale dans l'immédiat. La cour d'appel de l'Ontario, plus haut tribunal de cette province, a estimé, lundi 31 juillet, que la loi canadienne interdisant le cannabis omettait de reconnaître les propriétés médicinales de cette plante pour les personnes souffrant de maladies chroniques. La cour était appelée à se prononcer sur un jugement précédent qui avait permis à un épileptique de fumer de la marijuana pendant ces trois dernières années sans être ennuyé par la police.

Le tribunal a maintenu ce jugement en faveur de Terry Parker, 44 ans, qui affirme ne presque plus être victime d'attaques convulsives depuis qu'il fume de la marijuana, alors qu'il en faisait auparavant de 15 à 80 par semaine. Actuellement, pour pouvoir fumer de la marijuana, les personnes souffrant de maladies chroniques doivent obtenir une permission écrite du ministre de la santé. – (AFP)

DÉPÊCHES

■ **INDONÉSIE : un attentat à la bombe** visant la résidence de l'ambassadeur des Philippines à Djakarta, mardi 1^{er} août, a fait au moins trois morts et une quinzaine de blessés, dont l'ambassadeur, Leonides Caday, atteint aux jambes. Il s'agit du premier attentat à la bombe meurtrier perpétré dans la capitale indonésienne ces dernières années. On ignorait, mardi, s'il était lié à la situation politique tendue en Indonésie ou au conflit en cours entre les autorités des Philippines et la rébellion islamiste. – (AFP)

■ **AFGHANISTAN : un des proches du millionnaire d'origine saoudienne** Osama Ben Laden aurait fait défection, emmenant avec lui une cinquantaine de combattants arabes toujours stationnés en Afghanistan, a affirmé le journal pakistanais *The News*, généralement bien informé sur la situation en Afghanistan. Selon *The News*, Omar Abdul Hakim Abu Musa'b Suri, un Syrien, moins extrémiste que Ben Laden, aurait quitté ce dernier sur un désaccord concernant le sort des 1 000 à 1 200 combattants arabes en Afghanistan, qu'il aurait voulu placer sous le commandement direct des talibans au pouvoir à Kaboul. – (Corresp.)

■ **KOSOVO : le dirigeant des Serbes** du nord du Kosovo, Oliver Ivanovic, a participé, lundi 31 juillet, pour la première fois, à un comité conjoint, dont l'objectif est de faire revenir les Serbes au Kosovo, a annoncé un porte-parole de l'ONU. Depuis sa création en mai, les Serbes du nord de la province avaient boycotté ce comité créé par l'ONU, estimant ses projets insuffisants. – (AFP)

■ **KOWEÏT : l'organisation américaine** de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) a critiqué, lundi 31 juillet, le Koweït pour des manquements à ces droits et l'a appelé à réformer sa législation. HRW demande notamment que les droits politiques soient accordés aux femmes, qui ne peuvent à l'heure actuelle ni voter ni être élues. Elle dénonce également « la discrimination » et « les abus » contre les Arabes apatrides résidant dans l'émirat, estimés à 100 000 personnes, de même que le nombre élevé de catégories de crimes passibles de la peine capitale, ainsi que les restrictions imposées au droit d'expression et à la libre association. – (AFP)

■ **IRAN : le directeur de la rédaction du journal modéré Arya** a été condamné à quatre mois de prison et interdit de toutes activités dans la presse, a révélé lundi 31 juillet le quotidien officiel *Iran*. Mohamad Reza Zohdi était poursuivi pour diffamation, incitation à la violence et infraction à la législation électorale dans le cadre de la couverture du scrutin parlementaire de février, remporté par le camp réformateur proche du président Mohammad Khatami. Il a été reconnu coupable le 18 juillet, mais le verdict n'avait alors pas été rendu public. – (Reuters.)

■ **ALLEMAGNE : un Indonésien âgé de vingt-cinq ans** est devenu, lundi 31 juillet, le premier étranger non ressortissant de l'Union européenne à bénéficier d'un permis de séjour spécial du gouvernement allemand, dans le cadre d'un programme visant à pallier la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en informatique, prévoyant dans un premier temps l'arrivée de 10 000 spécialistes. – (AFP)

BRADERIE

mettez

Paris

ETE 2000

- 50 %

Jusqu'au 5 Août

12, Bd Malesherbes PARIS 8^e
Tél. : 01 42 65 33 76

AVIATION Une semaine après le crash du Concorde, les enquêteurs savent avec certitude que les pneus ont explosé, qu'une fuite de kérosène a alimenté un incendie sous

l'aile gauche, que deux des quatre moteurs se sont révélés défaillants et que ces incidents se sont produits alors que le pilote ne pouvait plus freiner l'appareil. Ils ignorent en re-

vanche la chronologie exacte de ces événements et le scénario précis de la catastrophe. ● POUR ANDRÉ TURCAT, pilote d'essai du Concorde de 1969 à 1975, « l'hypothèse de l'atten-

tat est peu probable mais elle ne devrait pas être éliminée a priori ». ● LA COMMISSION d'enquête, présidée par Alain Monnier, inspecteur général de l'aviation civile, a tenu sa

première réunion, lundi 31 juillet, à Paris. « Nous sommes au début d'une enquête très difficile », la commission n'a « pas encore le scénario de base de l'accident », a-t-il ajouté.

Crash du Concorde : les quatre certitudes des enquêteurs

Il est établi aujourd'hui que les pneus ont explosé, qu'une fuite de kérosène a alimenté un incendie, que deux réacteurs se sont révélés défaillants et que ces incidents se sont produits alors que le pilote ne pouvait plus freiner, mais le scénario exact de la catastrophe est encore inconnu

UNE SEMAINE après le crash du Concorde d'Air France, mardi 25 juillet, sur un hôtel de Gonesse (Val-d'Oise), experts et enquêteurs ont déjà acquis plusieurs certitudes sur les circonstances de la catastrophe : ils savent que les pneus ont explosé, qu'une fuite de kérosène a alimenté un incendie sous l'aile gauche, que deux des quatre moteurs se sont révélés défaillants, et que l'ensemble de ces incidents se sont produits à un moment où le pilote ne pouvait plus freiner l'appareil. La chronologie exacte de ces événements et le scénario précis du crash n'ont, en revanche, pas encore été établis.

Un long travail de recueil de données et d'examen des débris et des informations fournies par les boîtes noires ou les témoins reste à faire avant de permettre de bâtir un scénario. Deux enquêtes sont en cours. La brigade de gendarmerie des transports aériens de Roissy travaille sous la direction des trois juges d'instruction du tribunal de Pontoise, chargés d'une information judiciaire ouverte pour « homicides et blessures involontaires ». Parallèlement, le Bureau enquêtes-accidents (BEA), qui dépend du ministère des transports, se penche sur les causes matérielles de la catastrophe afin d'éviter qu'un tel enchaînement de défaillances techniques se reproduise. Deux démarches, deux approches très différentes, pour des hommes travaillant sur le même terrain, les

mêmes pièces ont conviction, les mêmes débris.

En dépit des difficultés, un premier déchiffrement des boîtes noires ainsi que l'examen préliminaire des débris recueillis à Gonesse et, surtout, sur les lieux du décollage du Concorde à Roissy, ont permis aux enquêteurs du BEA d'acquiescer quatre certitudes.

● **Les pneus ont explosé.**

La majorité des débris trouvés sur la piste 26 de l'aéroport, d'où le vol AFR-4590 a décollé, et identifiés avec certitude par les enquêteurs proviennent de la partie gauche de l'appareil. Dès vendredi 28 juillet, ces derniers sont arrivés à la conclusion qu'un « ou peut-être deux pneus du train principal gauche » ont été détruits.

Concorde possède un « train principal » composé d'un bogie muni de quatre pneus sous chaque aile et d'une « roulette » de deux pneus à l'avant. Ces pneus sont fournis à Air France par la firme américaine Goodyear depuis le milieu des années 80. L'éclatement d'un pneumatique est un phénomène assez courant sur les appareils de gros tonnage, mais il n'a que rarement des conséquences graves. Sur Concorde, cela s'était produit en 1979 à Washington, lors du décollage d'un appareil d'Air France, provoquant de sérieux dégâts sur l'appareil qui avait pu, néanmoins, faire demi-tour et revenir se poser. British Airways a précisé, lundi 31 juillet, que douze incidents simi-

laires se sont produits sur sa flotte de supersoniques depuis leur mise en service, en 1976. A deux reprises au moins – en 1980 à Washington et en 1993 à Londres –, des débris de pneus auraient endommagé une aile et causé des dégâts à l'un des réacteurs.

● **Une fuite de carburant a alimenté l'incendie sous l'aile gauche.**

Une photo du Concorde en plein décollage, prise de trois quarts face

l'importante de carburant ». Le ou les trous d'où le kérosène s'échappe en grande quantité semblent placés un peu en avant de l'entrée des moteurs de gauche, entre la carlingue et ces derniers. Au décollage, le Concorde emporte 95 tonnes de kérosène dans des réservoirs situés à l'intérieur des deux ailes. L'un d'eux au moins a été crevé. D'ailleurs, annonce le BEA dans son communiqué de dimanche 30 juillet, l'une des pièces

Le dernier bilan fait état de 113 victimes

Le bilan de l'accident du Concorde d'Air France a été révisé, lundi 31 juillet, et s'établit désormais à 113 morts. Fixé à 113 victimes au lendemain de la catastrophe, le bilan avait été porté à 114, vendredi 28 juillet, par le ministère des transports, qui avait indiqué qu'un nouveau corps avait été découvert sous les débris de l'hôtel percuté par l'avion. Lundi, la direction de la gendarmerie des transports aériens (GTA) est revenue au chiffre de 113, expliquant que la confusion pouvait venir « des restes humains retrouvés sous les débris de l'épave [qui] étaient ceux de personnes déjà recensées et conduites à l'Institut médico-légal de Paris ». La GTA n'exclut pas « la possibilité de retrouver d'autres victimes notamment au moment du relevage des moteurs ». Xavier Salvat, procureur de la République de Pontoise (Val-d'Oise), a précisé que 90 des 113 corps ont été autopsiés et que 21 victimes ont été identifiées.

par un touriste japonais depuis un appareil en attente, montre une impressionnante « torche » jaillissant sous l'aile gauche. Pour les enquêteurs du BEA, les flammes « ne proviennent pas d'un moteur » – comme on l'avait cru d'abord, au vu d'images prises de profil –, mais, « selon toute vraisemblance, d'une

trouvée sur la piste « paraît provenir d'un réservoir de carburant ». L'enregistrement phonique des conversations témoigne que la tour de contrôle a signalé à l'équipage « un feu à l'arrière », sans plus de précision, alors que l'avion, lancé sur la piste, ne pouvait plus s'arrêter.

● **Deux des quatre moteurs se sont révélés défaillants.**

L'enregistreur de conversations montre que l'équipage a signalé une panne du moteur (gauche) numéro deux alors que l'avion venait de quitter le sol et, un peu plus tard, une impossibilité de rentrer le train d'atterrissage. La première analyse des données de l'enregistreur de paramètres de la boîte noire a permis de préciser le comportement des deux moteurs défaillants. Pendant toute la rotation (période durant laquelle l'avion se cabre et s'arrache de la piste), on note « une décroissance des paramètres du moteur numéro deux jusqu'à son arrêt, et une baisse temporaire des paramètres du moteur un », précise le BEA dans son communiqué du jeudi 27 juillet. En raison de ces défaillances, « la vitesse ne varie pratiquement pas » et « l'altitude ne varie que très peu ». L'appareil vole depuis moins d'une minute quand « les paramètres du moteur numéro un décroissent à nouveau, l'avion s'incline fortement sur la gauche et s'écrase ».

● **Ces incidents se sont produits à un moment où le pilote ne pouvait plus freiner l'appareil.**

Cet invraisemblable enchaînement d'incidents graves s'est déroulé sur un temps très court. L'équipage a annoncé avoir atteint la « vitesse V1 » 32 secondes après avoir lâché les freins pour laisser l'appareil s'élaner de toute la

puissance de ses moteurs. Cette vitesse marque le seuil au-delà duquel l'avion ne peut matériellement plus s'arrêter avant la fin de la piste, et les pilotes ont alors la consigne formelle de décoller quelles que soient les circonstances, « même si une porte est restée ouverte », souligne l'un d'eux. Elle est variable en fonction de la masse de l'appareil au décollage, de la température extérieure et de la pression atmosphérique. Les experts du BEA ont calculé que le Concorde l'avait atteinte au bout de 1 200 mètres, pour parvenir à la « vitesse de rotation » qui permet de décoller « un peu plus de 900 mètres » plus loin. Or, souligne le BEA, dans son communiqué de dimanche 30 juillet, « les débris retrouvés [sur la piste] se trouvaient après ce point » V1.

Qu'il se soit aperçu ou non de ces incidents quand le ou les pneus ont éclaté, quand le réservoir a été percé, et que, probablement, le feu s'est déclaré, le pilote n'avait plus le choix. Il ne pouvait plus freiner l'appareil. Il lui fallait décoller. Et à alors tenté, semble-t-il, d'aller se poser sur les pistes toutes proches de l'aéroport du Bourget afin d'éviter d'avoir à décrire une boucle avec un avion difficilement maîtrisable. A partir du moment où le deuxième moteur est tombé en panne, il n'avait plus aucune chance d'y parvenir.

Jean-Paul Dufour

Une semaine après la catastrophe, beaucoup de questions restent encore en suspens

« POUR LE MOMENT, nous ne savons pas construire le moindre scénario » de l'accident. Alain Monnier, le président de la commission d'enquête, a été clair, lundi 31 juillet, à l'issue de la première réunion des experts qui travaillent sur le crash du Concorde d'Air France depuis une semaine : « Une enquête comme celle du Concorde représente un travail d'un an. » Pour l'accident du mont Sainte-Odile, en janvier 1992, « il nous avait fallu deux ans de travail et nous avons terminé avec trois scénarios », a rappelé Alain Monnier.

Après la publication des premiers indices recueillis par le Bureau enquêtes-accidents (BEA), certains experts de l'aviation civile avaient très vite avancé un scénario en apparence très plausible. Les débris projetés lors de l'éclatement d'un ou de deux pneus du train d'atterrissage principal gauche auraient perforé les réservoirs se trouvant dans l'aile. Le kérosène pulvérisé s'échappant de la

ou des brèches se serait enflammé au contact de la flamme de plusieurs mètres qui jaillit des réacteurs lors de l'enclenchement de la postcombustion au décollage. Parallèlement, d'autres débris auraient été « avalés » par les deux réacteurs gauches situés juste au-dessus du train, provoquant leur arrêt.

C'est parce que des éclatements de pneu ont déjà, à plusieurs reprises, provoqué des dégâts sur les ailes et les réacteurs du Concorde – sans conséquences graves – que ce scénario a été avancé. Il permet, aussi, d'expliquer à peu près tous les incidents survenus mardi 25 juillet sur le vol AFR-4590, entre son décollage de Roissy et sa chute sur l'hôtel de Gonesse. Mais il ne s'agit encore que d'une hypothèse – parmi d'autres – à vérifier. Et les experts du BEA ou de l'aviation civile ont appris à se méfier des hypothèses, même – et, peut-être, surtout – quand elles sont séduisantes. S'ils répugnent à écha-

fauder des scénarios à partir d'indices encore ténus, ils énumèrent plus volontiers tous les éléments susceptibles d'ébranler les idées toutes faites.

● **Pourquoi les pneus ont-ils éclaté ?**

D'abord, soulignent-ils, rien ne permet d'affirmer que l'éclatement des pneus soit le premier incident intervenu après le décollage et, donc, qu'il soit à l'origine de la catastrophe. Il convient, avant toute conclusion, d'identifier avec certitude la cause de leur « destruction » à partir de l'examen attentif des débris. Elle peut provenir d'une défaillance des freins, restés bloqués, d'un défaut de gonflage, d'une crevaisson ou du choc avec un objet étranger se trouvant sur la piste. Dans ce dernier cas, il pourrait parfaitement s'agir, par exemple, d'un débris d'aile ou de réservoir. La cause première de l'enchaînement d'incidents ayant mené au crash serait, alors, à rechercher ailleurs.

● **Quelle est l'origine de la panne des moteurs ?**

La cause finale du crash est bien l'arrêt du moteur numéro deux et une baisse importante de la puissance du numéro un qui, cumulés, ont rendu l'avion ingouvernable. L'origine de l'incident peut, évidemment, être l'ingestion de débris de pneus ou d'aile par les turboréacteurs, qui se comportent comme de gigantesques aspirateurs. Mais ils peuvent tout aussi bien – cela se produit assez souvent sur tous les types d'avion – avoir « avalé » de gros oiseaux de passage. Ils peuvent également s'être arrêtés faute de carburant, à la suite d'une rupture de canalisation ou parce que le réservoir crevé s'était vidé.

Le pilote, les croyant en feu, a pu les éteindre lui-même. Cette dernière hypothèse est néanmoins peu probable, dans la mesure où un décollage difficile exige une puissance maximum, explique un expert, qui avance une autre possi-

bilité : « le pompage ». Un phénomène qui se produit quand on « tire » sur les moteurs au-delà de leurs possibilités. Une sorte de retour de flamme peut alors se déclencher dans le réacteur, avec pour conséquence la rupture des ailettes de la turbine. Enfin, souligne un expert, « les réacteurs sont conçus pour fonctionner avec un apport d'air frais. L'air chauffé par un incendie proche peut les amener à s'étouffer et à s'arrêter ». Seuls un démontage et un examen minutieux des moteurs récupérés sur le lieu du crash à Gonesse, ainsi qu'une analyse fine de l'enregistrement des paramètres enregistrés sur la boîte noire, permettront, peut-être, aux enquêteurs de se forger une intime conviction sur l'origine de la panne.

● **Comment l'incendie s'est-il déclaré ?**

L'énorme « briquet » que constitue un réacteur postcombustion branchée en fait, bien sûr, un coupable idéal. Reste qu'en

1979 à Washington, lors d'un incident similaire – éclatement de deux pneus au décollage avec brèches dans le réservoir et dégâts sur un réacteur –, l'incendie ne s'était pas allumé, mais il s'agissait peut-être d'un heureux concours de circonstances.

Si le kérosène a été enflammé par un réacteur, la vitesse aurait dû, selon le pilote d'essai André Turcat, cantonner la flamme à l'arrière de l'appareil, ce qui n'est pas le cas. D'autres experts pensent au contraire – tout en reconnaissant ne pas en être absolument certains – que l'incendie a pu remonter le flot de carburant pulvérisé jusqu'à la brèche, comme le montre la photo d'un témoin. Les premières constatations semblent montrer que l'incendie s'est déclenché très tôt et n'a pas été décelé immédiatement par l'équipage, mais cela reste encore à vérifier.

● **Comment reconstituer la chronologie ?**

Si l'on peut considérer que l'ensemble des incidents constatés sont liés, il reste à déterminer de quelle façon et dans quel ordre ils se sont enchaînés. A vérifier, aussi, si d'autres incidents ne sont pas passés inaperçus. Un travail de bénédictin attend désormais les experts. S'ils veulent avancer dans leur enquête, il leur faut collecter, identifier et examiner un à un tous les débris, tous les indices recueillis sur le terrain du crash à Gonesse et, surtout, sur la piste de Roissy.

La clé de l'énigme réside probablement, en effet, dans la chronologie des événements. Quand elle sera reconstituée avec certitude, « nous aurons enfin des axes de travail solides », souligne l'un d'eux. Dans cette optique, aucune hypothèse, aucune possibilité n'est écartée. Y compris celle de l'attentat, évoquée par André Turcat (lire ci-dessous). « L'expérience montre cependant qu'une explosion criminelle laisse des traces qui sont généralement détectées très rapidement sur les débris, souligne néanmoins un expert de l'aviation civile. Pour l'instant, rien ne permet d'accréditer la thèse de l'attentat, même s'il est sans doute prématuré de vouloir l'exclure catégoriquement. »

J.-P. D.

André Turcat, pilote d'essai du Concorde de 1969 à 1975

« Même si elle est peu probable, l'hypothèse de l'attentat ne devrait pas être éliminée »

« Vous avez testé le Concorde dans les situations les plus extrêmes. Quelles réflexions vous inspirent les premiers résultats de l'enquête technique ? La destruction des pneus est-elle la réédition de l'incident survenu en 1979 à Washington ?

– Si j'ai, effectivement, une bonne connaissance de l'appareil, je suis éloigné du programme Concorde depuis vingt-cinq ans. Je me souviens néanmoins qu'à Washington l'explosion des pneus a eu lieu parce que la roue voisine, sur le train qui en comporte quatre associées deux par deux, était totalement dégonflée. La roue jumelle supportant le double de la charge prévue a logiquement éclaté. Il y avait donc une cause qui, ici, reste à déterminer. Après cet incident, Aerospatiale a décidé d'équiper les Concorde d'un système de détection du sous-gonflage des pneus. Il s'agit non pas d'une mesure de pression, mais d'une jauge de contrainte analysant le couple de torsion de l'arbre qui unit les paires de roue. Dès



ANDRÉ TURCAT

qu'un sous-gonflage apparaît, la torsion augmente en raison du déséquilibre de charge, et une alarme est transmise au poste de pilotage. Même à l'arrêt, l'équipage du vol AF-4590 aurait donc été averti d'un problème de ce type.

– **Un débris de pneu pourrait-il, selon vous, avoir percé le réservoir et être à l'origine de l'incendie ?**

– C'est la voilure qui fait réserver. Elle est constituée de pan-

neaux usinés, et non de tôles posées sur des nervures. L'épaisseur des panneaux, qui intègrent les raidisseurs, est variable en fonction de la charge supportée par chaque zone de l'aile. Il aura donc fallu que les débris soient de forte énergie.

Par ailleurs, l'une des photos montre que les trous laissant échapper le carburant se trouvent très en amont des moteurs. Lorsque l'avion se déplace à 400 km/h, le courant d'air est puissant et, si le feu a été allumé par la postcombustion située à l'arrière des réacteurs, je me demande si la flamme a pu le remonter. L'impact de débris de pneumatiques qui ont provoqué les fuites ne semble pas, lui non plus, en mesure d'avoir mis le feu au kérosène. Le mode d'ignition du carburant devra donc être déterminé par l'enquête.

– **L'ingestion de débris par les moteurs pourrait-elle expliquer leur panne ?**

– Les moteurs sont prévus pour résister à l'intrusion de corps

étrangers plausibles. L'un des tests réalisés au banc d'essai pour le vérifier consiste à projeter dans le réacteur en fonctionnement un poulet calibré mort propulsé à la vitesse de 600 km/h. Cette épreuve, dite du canon à poulet, est parfaitement normalisée et le poids requis pour le volatile a été calculé afin d'être représentatif de l'impact de différents types d'oiseaux (corbeaux, éperviers...).

– **Pourtant, l'ingestion d'oiseaux sauvages a déjà provoqué la perte de deux moteurs à l'atterrissage d'un Concorde aux Etats-Unis...**

– La taille de ces volatiles dépasse la norme de digestion des moteurs. En revanche, je me souviens qu'en essais, dans les années 70, une pièce métallique mobile de l'entrée d'air s'est détachée et a traversé le moteur à Mach 2. Le réacteur, endommagé, s'est arrêté, mais il n'y a pas eu d'autres dégâts.

– **Quelles pourraient être les autres causes de pannes ?**

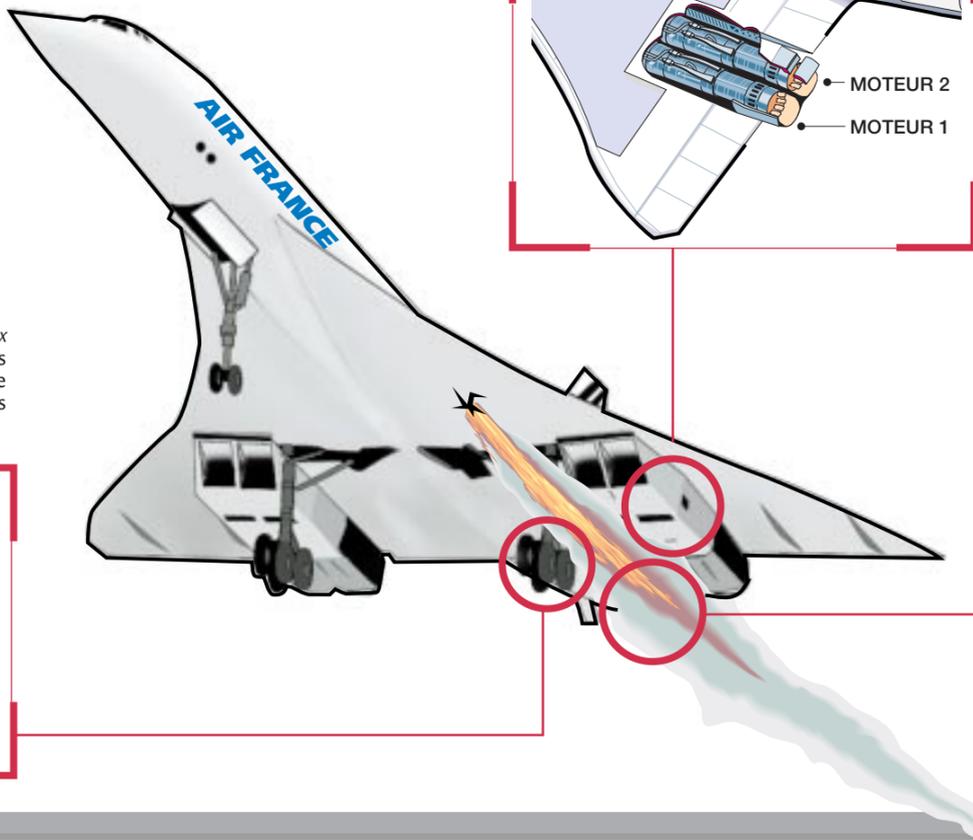
– La décroissance de la poussée

Propos recueillis par Michel Alberganti

LES DÉFAILLANCES TECHNIQUES QUI ONT CONDUIT AU CRASH

LE TRAIN D'ATTERRISSAGE

Les enquêteurs ont constaté « la destruction d'un et peut-être deux pneus » du train principal gauche, sur les quatre que possède le bogie. Après le décollage, l'équipage a indiqué être dans l'impossibilité de rentrer le train.



LES MOTEURS 1 ET 2

Pendant le décollage, l'équipage signale une panne du moteur (gauche) numéro 2. L'enregistreur des paramètres de vol (boîte noire) montre, pendant la rotation (quand l'appareil commence à quitter la piste), une décroissance de la puissance du moteur numéro 2 jusqu'à son arrêt, et une baisse temporaire de celle du moteur numéro 1 (à gauche également). L'appareil est en vol depuis un peu moins d'une minute quand la puissance du moteur numéro 1 décroît de nouveau. L'avion s'incline fortement à gauche et s'écrase.

L'INCENDIE



Les flammes aperçues au décollage ne proviennent pas des moteurs, mais, « selon toute vraisemblance », précisent les enquêteurs, d'une fuite importante de carburant. L'une des photos prises par les témoins montre qu'elle est située sur l'aile, entre la carlingue et les moteurs, un peu en avant de ces derniers.

LES DIFFÉRENTES PHASES DU DÉCOLLAGE



Infographie Le Monde/Graphic News

L'enquête s'annonce « longue et très difficile »

LA COMMISSION d'enquête nommée par le ministère des transports a tenu, lundi 31 juillet, sa première réunion au siège de l'inspection générale de l'aviation civile, boulevard du Montparnasse, à Paris. Cette commission, présidée par Alain Monnier, chef de l'inspection générale de l'aviation civile et de la météorologie, assisté de Paul-Louis Arslanian, président du Bureau enquêtes-accidents (BEA), est chargée d'assister le BEA dans son enquête. Une semaine après l'accident, les neuf membres de cette commission ont d'ores et déjà prévenu que l'enquête serait longue.

« Il faut réaliser que nous sommes

relier ces phénomènes les uns aux autres. »

« Si vous vous attendez à des scoops, vous allez être déçus, a-t-il ajouté. Nous nous sommes réunis pour la première fois, il fallait donc mettre à profit cette réunion pour se présenter, pour recaler dans le cadre juridique le nouveau rôle de la commission depuis la loi de 1999, pour entendre l'enquêteur en charge, faire le point de l'enquête et ouvrir un débat général. »

Pour Alain Monnier, qui avait déjà présidé la commission d'enquête sur l'accident de l'Airbus A-320 d'Air Inter qui avait fait 87 morts, l'enquête sera très différente de

Laissant la parole à Paul-Louis Arslanian, Alain Monnier a déclaré que la commission n'avait « pas encore le scénario de base de l'accident ». « Nous n'avons pas encore la chronologie des événements, sinon nous aurions déjà une réponse à la question, a ajouté M. Arslanian. Nous travaillons aujourd'hui pour comprendre chacun des faits que nous avons déjà identifiés. Un éclatement de pneu, voire de deux, pourquoi ?, comment ? Une panne de moteur, pourquoi ?, comment ? Un feu, pourquoi ?, comment ? Ce n'est pas si simple, mais on progresse. »

DES INFORMATIONS FIABLES

Paul-Louis Arslanian a également dissipé les soupçons distillés ces derniers jours au sujet de la maintenance de l'appareil. Le vol Concorde AFR-4590 du 25 juillet avait été retardé en raison d'une intervention sur le moteur numéro deux : le changement d'un élément de reverse, un mécanisme disposé à la sortie du réacteur qui permet une inversion de la poussée. Ce système de reverse est utilisé pour le freinage au sol, tant à l'atterrissage que pour arrêter, si nécessaire, la procédure de décollage. Interrogé sur cette réparation, Paul-Louis Arslanian s'est voulu rassurant : « Nous n'avons pas identifié, à ce stade de l'enquête, d'élément préoccupant avant le départ de l'avion. » Le patron du BEA a, en outre, précisé qu'il n'a pas trouvé d'élément du moteur sur la piste 26.

« Les seuls éléments dont nous soyons certains, c'est qu'après le passage de la vitesse de décision-vitesse, à partir de laquelle l'avion n'a pas d'autre possibilité que de décoller, car il ne peut plus matériellement freiner, un pneu, voire deux, ont éclaté. On a constaté une fuite de carburant. On a également constaté une panne sur un moteur et une autre, passagère, sur un autre. Enfin, l'équipage a prévenu que le train ne rentrait pas. C'est tout ce dont nous soyons sûrs », a conclu M. Arslanian.

La commission, en revanche, ne s'est pas prononcée sur la reprise des vols Concorde d'Air France. « Il ne nous appartient pas de donner un avis ou de prendre position sur la reprise des vols. Mais nous faisons le maximum pour donner des informations fiables », ont ajouté les membres de la commission.

Les experts de l'aviation civile confirment la suspension des vols de Concorde, « jusqu'à nouvel ordre »

LES VOLS Concorde d'Air France resteront suspendus « jusqu'à nouvel ordre ». Ainsi en ont décidé les experts réunis, lundi 31 juillet, au siège de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Les participants n'ont pas pu faire de propositions sur de nouvelles mesures de sécurité, en l'absence d'un scénario de base des enquêteurs sur le crash, a indiqué, mardi 1^{er} août, un porte-parole de la DGAC.

Les experts qui participent à cette réunion – tenue parallèlement à celle de la commission d'enquête (lire ci-contre) – sont des membres de la DGAC, de son homologue britannique la Civil Aviation Authority (CAA), des représentants des motoristes Snecma et Rolls Royce, des aviateurs EADS et BAe Systems, ainsi que d'Air France. Lundi soir, aucune déclaration n'a été faite. Toutefois, plusieurs orientations semblaient se dégager de cette première journée de travail. L'une des premières mesures de sécurité

envisagée serait le nettoyage systématique des pistes après chaque décollage de Concorde. Une deuxième série de mesures concernerait les pneumatiques : un changement de modèle pourrait être envisagé, comme cela avait été le cas au début des années 1980. L'inspection des gommages pourrait être approfondie et le système d'indication de pression des pneus pourrait être amélioré.

MESURES DE SÉCURITÉ

Enfin, un nouveau dispositif antidébris, plus efficace que le précédent, pourrait être installé pour éviter la projection de gomme dans les moteurs en cas d'éclatement des pneumatiques. Un renforcement du dessous de l'aile, qui constitue également le réservoir de carburant du Concorde, aurait également été évoqué mais pas forcément retenu, en raison du poids supplémentaire pour la structure qu'impliquerait une telle adaptation.

Faute d'éléments nouveaux de la part des experts, les vols des Concorde de la flotte d'Air France ne devraient pas reprendre dans l'immédiat. Cette décision va notamment satisfaire le Syndicat des pilotes d'Air France (SPAF), minoritaire au sein de la compagnie, et qui a demandé dès lundi une prolongation de la suspension des vols Concorde de la compagnie aérienne française.

Dans un communiqué rédigé lundi, le SPAF demande que « des mesures visant à protéger le Concorde contre des éclatements de pneumatiques et les conséquences de celles-ci, soient étudiées sereinement et validées par les autorités de tutelle et les constructeurs ». Le président du SPAF, Michel Le Bras, estime qu'« il y a peut-être des enseignements de précédents éclatements de pneus qui n'ont pas été tirés dans le passé », avant d'ajouter que « cette fois, il ne faut pas manquer l'occasion de faire le nécessaire. Mieux vaut prendre son temps ».

À la veille du week-end, le Syndicat national des pilotes de lignes, (SNPL), majoritaire chez Air France et principal syndicat

de pilotes en France, avait souhaité que l'exploitation du Concorde reprenne assez vite, « dès que l'on aura la certitude que l'accident est dû à la conjonction d'événements hautement improbables ». Lundi, Patrick Auguin, porte-parole du SNPL, a insisté « pour que des mesures rigoureuses soient prises, en dehors de tout contexte émotionnel. Nous serons attentifs à l'application de ces mesures », a-t-il ajouté.

Enfin, dans une lettre ouverte, Jean-Pierre Blazy (PS), député et maire de Gonesse, où le Concorde s'est écrasé mardi 25 juillet, a estimé, lundi 31 juillet, que « tant que le rapport préliminaire du Bureau enquêtes-accidents ne sera pas rendu public, le gouvernement ne doit en aucun cas permettre la reprise des vols des Concorde ». Le ministre des transports devait s'exprimer, mardi 1^{er} août, à son tour, à l'issue du conseil des ministres.

F. Bn

Le président de la commission d'enquête n'est plus le représentant de l'Etat au conseil d'Air France

La nomination d'Alain Monnier à la tête de la commission d'enquête sur le crash du Concorde d'Air France avait suscité une controverse dans la mesure où il était membre, depuis le 25 février 1997, des conseils d'administration d'Air France et d'Aéroports de Paris en tant que représentant de l'Etat. Certains voyaient dans ce cumul de casquettes un risque de conflit d'intérêts.

Le ministère des transports a précisé, lundi 31 juillet, dans un communiqué, que M. Monnier, chef de l'inspection générale de l'aviation civile et de la météorologie (Igcem), avait été nommé à la tête de la commission d'enquête en raison de « ses compétences ». Afin de faire taire les polémiques, M. Monnier a cependant été relevé de ces deux mandats, lundi 31 juillet, à la demande de Jean-Claude Gayssot, le ministre des transports, « en accord avec l'intéressé et comme il est d'usage ».

au début d'une enquête difficile, a précisé Alain Monnier. Nous avons un certain nombre d'éléments qui sont des certitudes ou des quasi-certitudes, sur l'éclatement de pneus, un phénomène de feu intensif, des difficultés de train d'atterrissage et des phénomènes de moteur mais, pour l'instant, nous ne savons pas encore construire le moindre scénario pour

celle conduite sur l'accident du mont Sainte-Odile, en janvier 1992. Il a rappelé que cette enquête s'était terminée en décembre 1993 et qu'à l'issue de ces deux ans de travail trois scénarios étaient encore envisagés pour expliquer la catastrophe. M. Monnier a précisé qu'un rapport préliminaire réalisé par le BEA serait examiné à la fin du mois d'août.

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances

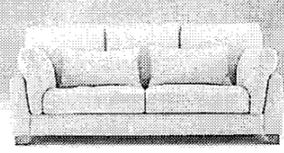
un seul numéro
0803 022 021

(0,99 F TTC/mn)

François Bostnavaron

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLEfixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA

Stelner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...

5500 m2 d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville

Paris 19ème - M° Télégraphe

• 50, avenue d'Italie

Paris 13ème - M° Place d'Italie

01.42.08.71.00

7 jours sur 7

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tel : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36EXTRAIT DES MINUTES DU
GREFFE DE LA COUR D'APPEL
DE VERSAILLES

Par arrêt en date du 04/11/1998, devenu définitif, la 9^{ème} Chambre de la Cour d'Appel de Versailles A condamné FOURCAUT Jean-Claude, dirigeant de sociétés, demeurant 69, rue Henri Barbusse à NANTERRE (92000) ; A la peine de un an d'emprisonnement avec sursis COMME COUPABLE DE : Soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt - dissimulation de sommes - fraude fiscale. Délits commis au Vésinet courant 1992 et 1993.

A ORDONNE LA PUBLICATION DE LADITE DECISION, PAR EXTRAITS, dans le Journal Officiel, le Parisien édition des Yvelines et Le Monde ; A ORDONNE SON AFFICHAGE, pendant une durée de trois mois à la mairie du domicile. VU AU PARQUET GÉNÉRAL P/LE PROCUREUR GÉNÉRAL. POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME P/LE GREFFIER EN CHEF

Le projet de loi sur l'épargne salariale tente d'esquiver le débat sur les retraites

Le texte présenté par Laurent Fabius propose un nouveau plan sur dix ans

Laurent Fabius, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, a présenté son projet de loi sur l'épargne salariale au conseil des ministres,

mardi 1^{er} août. Ce texte, dont l'élaboration a nécessité près de dix mois de travail et de nombreuses consultations, propose la création d'un

nouveau plan à dix ans, ouvre l'épargne d'entreprise aux salariés des PME et tente d'éviter toute nouvelle polémique sur les fonds de pension.

TOUT a été longuement pesé, mesuré, concerté dans le projet de loi sur l'épargne salariale que le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Laurent Fabius, a présenté, mardi 1^{er} août, au conseil des ministres. Annoncée par Lionel Jospin aux journées parlementaires du Parti socialiste, à Strasbourg, en septembre 1999, la réforme de l'épargne salariale débouche finalement sur un texte assez technique, dont les quinze articles ne bouleversent pas le dispositif existant. Il vise notamment à étendre l'épargne d'entreprise aux salariés des petites et moyennes entreprises – aujourd'hui, 97 % d'entre eux n'ont accès à aucun plan –, à allonger la durée de cette épargne et à renforcer les droits des salariés.

Bercy s'est efforcé de désamorcer ou d'éviter les points de polémique liés à l'épargne à long terme, derrière laquelle se profile inévitablement le débat sur les retraites.

● **Le plan partenarial d'épargne salariale volontaire (PPESV)**, transférable lors d'un changement d'entreprise, c'est la mesure-phare du projet de loi. Ce nouveau plan d'épargne d'entreprise (PEE) à dix ans bénéficie des mêmes avantages que l'actuel à cinq ans, à savoir que les sommes qui y sont versées, en particulier par l'employeur au titre de l'abondement, sont exonérées d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales, à l'exception de la CSG et de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Le plafond d'abondement de l'employeur est doublé par rapport au plafond du PEE : il atteint donc 30 000 francs par salarié et par an, qui peuvent se cumuler avec les 15 000 francs du PEE, toujours sans dépasser la limite de 25 % de la rémunération annuelle du salarié.

Celui-ci pourra récupérer son épargne soit en capital, soit en rente, à la sortie du plan, en fonction des modalités qui auront été négociées dans chaque entreprise.

La seule évocation du terme de rente irrite les confédérations syndicales, qui y voient l'ombre d'une forme de fonds de pension. Le ministre de l'économie tente donc de décaler le débat. Pour Bercy, il n'y a, en effet, pas matière à polémique car la loi ne préjuge pas du mode de sortie, en laissant la liberté et la responsabilité aux parte-

d'une résidence, le soutien aux enfants dans les études ou l'entrée dans la vie active ou, encore, la préparation d'un complément de retraite.

M. Fabius, en revanche, n'échappera pas à la polémique sur l'exonération des charges sociales, mais il est prêt à l'assumer. Il sait que cette exonération contribue largement à la popularité de l'épargne salariale, même si les organisations syndicales lui reprochent de pénaliser le financement des régimes sociaux. La CGC redoute aussi que les

M. Douste-Blazy déplore la « confusion des genres »

Président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Philippe Douste-Blazy dénonce, dans un entretien publié par *Les Echos*, mardi 1^{er} août, la « confusion des genres » dont souffre, selon lui, le projet de loi sur l'épargne salariale. Pour le député des Hautes-Pyrénées, un plan d'épargne salariale à dix ans est « trop long » s'il s'agit d'« améliorer le revenu net des salariés ». « A l'inverse, ajoute l'ancien ministre, si l'on privilégie une logique de retraite, c'est trop court pour constituer un capital suffisant, permettant de maintenir le pouvoir d'achat des futurs retraités. »

Selon M. Douste-Blazy, « le gouvernement tente, en vain, d'apporter une réponse unique à trois problèmes distincts que connaît la France : la sous-capitalisation des entreprises, le financement des retraites et la stagnation du pouvoir d'achat ». Il plaide pour « un troisième étage de retraite, par capitalisation », qui permette aux Français de « maintenir leur pouvoir d'achat au moment de la retraite ».

naires sociaux. Pour être encore plus certain d'éloigner la menace d'un débat sur les retraites, le ministre s'engage à prévoir deux cas de retraits anticipés de l'épargne constituée sur les PPESV, qui n'étaient pas envisagés au départ : la création d'entreprise et l'acquisition d'une résidence. La retraite ne serait ainsi qu'un des aspects – presque secondaire – du projet de loi, comme l'indique l'exposé des motifs : « l'épargne salariale doit permettre aux salariés de réaliser des projets variés, tels que l'achat

entreprises ne préfèrent développer ce mode de rémunération plutôt que les salaires, cela au détriment du financement des régimes sociaux, voire des salariés dont l'argent est bloqué.

Déjà, le responsable des rémunérations d'un grand groupe, interrogé par le mensuel *L'Usine nouvelle* (daté 20 juillet) indique : « Pour qu'un salarié assujéti à l'impôt sur le revenu à 43 % reçoive l'équivalent de 15 000 francs d'abondement en salaire, il faudrait multiplier cette somme par 2,2 en moyenne. »

● **Le plan d'épargne interentreprises (PEI)** est la deuxième grande mesure du projet. C'est le dispositif prévu pour les PME. Ce fonds pourra être créé par accord entre plusieurs entreprises ou par accord professionnel ou territorial. Il bénéficie d'un dispositif fiscal encore plus favorable que les autres formes de PEE, dans la mesure où la provision pour investissement en franchise d'impôt (PPI) dont bénéficient les PME qui appliquent la participation ou l'intéressement, qui équivaient normalement à 25 % de la réserve spéciale de participation, sera portée à 50 % pour les accords conclus au plus tard deux ans après la publication de la loi.

● **Les droits des salariés** sont renforcés par le projet, en créant une obligation d'ouvrir une négociation annuelle sur l'épargne salariale comme pour les salaires ou le temps de travail. Pour les salariés actionnaires, le projet prévoit que l'assemblée générale des actionnaires soit consultée sur leur représentation des salariés au conseil d'administration ou de surveillance lorsqu'ils détiennent plus de 3 % du capital. Elle ne le rend toutefois pas obligatoire.

● **Fonds solidaires** : leur création est prévue par le texte, sous l'impulsion du secrétaire d'Etat à l'économie solidaire Guy Hascocët. Ces fonds communs de placement d'entreprise seront investis, pour une part comprise entre 5 et 10 %, dans un projet solidaire (associations, coopératives, mutuelles, institutions de prévoyance, actives contre l'exclusion...) ou dans un organisme financier intermédiaire qui a développé des produits dédiés à l'économie solidaire.

Sophie Fay

Lire aussi notre éditorial page 12

François Abadie est exclu du PRG pour avoir tenu des propos homophobes

Le sénateur des Hautes-Pyrénées a voté contre le pacte

LE PARTI radical de gauche (PRG) se serait bien passé d'une telle publicité. Exclu le 23 juin du PRG pour avoir laissé éclater dans la presse sa haine des homosexuels, François Abadie, sénateur des Hautes-Pyrénées, ancien ministre et ancien maire de Lourdes, persiste et signe. Dans une courte lettre à en-tête du Sénat, datée du 19 juillet, il répond en termes injurieux à l'un de ses détracteurs. « *Triste sire, allez vous faire enculer et n'en faites pas un fonds de commerce ! Je vous méprise trop pour employer une formule de politesse* », a-t-il écrit à Sébastien Chenu, directeur du cabinet du maire de L'Isle-Adam (Val-d'Oise) et responsable local de Démocratie libérale (DL).

« **FOSSOYEURS DE L'HUMANITÉ** »

Quelques jours plus tôt, M. Chenu avait écrit à M. Abadie pour protester contre ses déclarations au *Nouvel Observateur* (daté 22-28 juin) au sujet de l'adoption d'enfants par des couples gays ou lesbiens. M. Abadie avait alors déclaré qu'il ne pouvait « pas être favorable aux fossoyeurs de l'humanité, ceux qui n'assurent pas l'avenir : les homosexuels ». « C'est contraire à la normale, et il y a danger permanent, pour les garçons, de pédophilie », avait ajouté l'ancien secrétaire d'Etat au tourisme de 1981 à 1983, qui a voté contre le pacte civil de solidarité (pacs).

Alexandre Garcia

La justice refuse de s'immiscer dans un conflit d'investissement au PS

LE JUGE des référés du tribunal de Paris, Odile Blum, a refusé de se prononcer, lundi 31 juillet, sur la requête du maire socialiste de Plaisir (Yvelines), Jacky Lecourtiller, qui souhaitait assigner le PS pour retrait d'investissement aux élections municipales de 2001. M. Lecourtiller s'était vu retirer, par le bureau national de son parti, l'investissement qui lui avait été accordée en mai. Il demandait donc au juge des référés de constater le caractère illégal de cette décision du PS et, en conséquence, appelait la justice à déclarer comme seule valable son investiture. Le juge a estimé qu'« il n'y a pas lieu à seuler », car « il n'appartient pas aux juges des référés, ni plus généralement aux tribunaux de l'ordre judiciaire, de s'immiscer dans l'organisation des opérations électorales de nature politique ». Le magistrat a souligné qu'il ne lui appartenait pas « de prendre en lieu et place d'un quelconque parti politique les décisions qui lui reviennent sur ce point ».

DÉPÊCHES

■ **NUCLÉAIRE : les Verts ont dénoncé**, lundi 31 juillet dans un communiqué, le rapport Charpin, qui affirme que l'abandon rapide de la filière nucléaire serait coûteux (*Le Monde* daté 30-31 juillet). Selon les écologistes, « l'argent mis dans le nucléaire depuis 1997 a plus augmenté en valeur absolue que tout l'argent mis hors nucléaire ». « Cette situation [est] inacceptable », jugent-ils.

■ **MUTUELLES : le comité national de liaison des centres de santé (CNLCS) a estimé**, lundi 31 juillet, que la fermeture annoncée de la plupart des Maisons de jeunes et de la santé (MJS) serait « extrêmement préjudiciable ». Créées par la MNEF, les onze MJS accueillent chaque année des milliers de jeunes en leur permettant notamment de bénéficier de soins sans avancer d'argent.

■ **UNEDIC : l'UDF suggère le dépôt d'une motion de censure sur l'Unedic**, à la rentrée, si le gouvernement persiste dans son refus de ratifier le projet de convention sur l'assurance-chômage. « Le système paritaire suppose qu'on le défende vaillamment », a déclaré, lundi 31 juillet sur RTL, Renaud Donnedieu de Vabres, secrétaire général de l'UDF.

■ **SANTÉ PUBLIQUE : deux nouveaux cas de maladie de la « vache folle » ont été détectés** dans les départements de Maine-et-Loire et du Morbihan, selon un communiqué du ministère de l'agriculture publié lundi 31 juillet. Les deux troupeaux – soit environ 345 bêtes – dans lesquels avaient séjourné les animaux atteints ont été abattus. Ces deux cas portent à 30 le nombre de bovins touchés par la maladie depuis le début de l'année. Cent douze cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ont été mis en évidence en France depuis l'apparition de la maladie en 1991.

■ **OUTRE-MER : sept personnes sont mortes** par asphyxie et treize autres ont été empoisonnées, samedi 29 juillet, lors du nettoyage d'une citerne d'eau douce sur l'atoll d'Arutua dans l'archipel des Tuamotu, en Polynésie française. Des émanations d'oxyde de carbone d'une motopompe sont à l'origine du drame. Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, a adressé, lundi 31 juillet, « un message de condoléances au maire d'Arutua, aux familles des victimes et aux autorités du territoire [polynésien] ».

■ **FAITS DIVERS : plusieurs malfaiteurs ont attaqué**, lundi 31 juillet, un fourgon de transport de fonds de la société Sazias à la sortie de Nice (Alpes-Maritimes). Face au refus des convoyeurs d'ouvrir les portes et confrontés à l'arrivée de nombreux automobilistes, les malfaiteurs ont pris la fuite, sans faire usage de leurs armes et sans emporter de butin. C'est la deuxième attaque, en un peu plus d'un mois, d'un fourgon de Sazias dans le département, et la troisième dans le Sud-Est.

■ **JUSTICE : le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a appelé**, lundi 31 juillet, au boycott de la société Yahoo ! « tant qu'elle n'aura pas moralisé ses services ». Plusieurs associations antiracistes, dont le MRAP, poursuivent en justice le géant américain de l'Internet, accusé notamment de donner accès à un site de vente aux enchères sur lequel figurent des objets à la symbolique nazie (*Le Monde* du 26 juillet). Le juge des référés doit rendre sa décision dans cette affaire le 11 août.

Des projets pour la gauche au-delà de 2002

ON retiendra que les trois derniers signes adressés par le gouvernement à l'opinion, avant la trêve estivale, sont un accord sur la Corse avec des perspectives qui vont au-delà de 2002, un débat autour d'un plan de baisse des impôts jusqu'en 2004 (*Le Monde* du 29 juillet), et un projet de loi à long terme sur l'épargne salariale soumis, mardi 1^{er} août, au dernier conseil des ministres.

« Le premier ministre va être, peu à peu, amené à parler de l'avenir sans s'arrêter à 2002 », indiquait-on, il y a quelques semaines, dans l'entourage de Lionel Jospin. « Il faut que Jospin montre qu'il en garde sous la pédale », observait moins diplomatiquement un autre de ses conseillers. Comment « donner envie » aux électeurs de continuer avec la gauche au-delà d'une législature ? Si le gouvernement et les députés de la majorité « plurielle » comptent bien faire du bilan de législature un de leurs principaux arguments de campagne électorale en 2002, ils savent que cela ne suffira pas. A Matignon comme au PS, on réfléchit donc à « déplacer les lignes », à s'extraire de cet horizon imposé.

Le plan de baisse des impôts présenté, le

28 juillet, par le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, aux responsables socialistes réunis à Matignon (*Le Monde* du 29 juillet), est sans doute l'illustration la plus symbolique de cette stratégie politique. Pourquoi s'arrêter à quatre ans, ont ainsi plaidé certains participants, convaincus qu'un plan quinquennal de réduction d'impôts est plus lisible politiquement.

UN BILAN SIGNÉ, UN PROCESSUS LANCÉ

La même remarque vaut pour la Corse. En négociant un accord en deux parties – l'une à effet immédiat, qui porte notamment sur les moyens financiers accordés à l'île, et l'autre, à plus long terme, sur la question d'un éventuel transfert du pouvoir législatif, qui nécessite une révision de la Constitution, donc un accord entre les deux têtes de l'exécutif –, le premier ministre signe un bilan et lance un processus, à charge, pour les électeurs de 2002, de juger eux-mêmes de ce qui doit ou non continuer.

Cette stratégie se dessine sur d'autres projets du gouvernement. On devrait en avoir un exemple dès cet automne sur la décentralisation et la démocratie locale. La remise officielle à

M. Jospin du rapport de la commission présidée par Pierre Mauroy, sera l'occasion, pour le premier ministre de présenter un certain nombre de propositions, notamment de réformes de la fiscalité locale, qui constitueront un programme parlementaire et... surtout présidentiel.

Même discrètement, la campagne est donc bien lancée. « C'est dans le bilan que l'on crédite un projet » : imaginée par François Hollande, solennellement lancée lundi 17 juillet, à Avignon, par Lionel Jospin, en réponse aux attaques de Jacques Chirac le 14 juillet, la formule ressemble à s'y méprendre à un slogan. M. Jospin, qui s'est agacé devant ses proches du « toupet » du président de la République, n'entend pas laisser M. Chirac critiquer le gouvernement sans contre-attaquer. « La responsabilité, c'est de partir de ce qu'on a voulu faire, de ce qu'on a proposé, et considérer que l'on a un devoir de le mettre en œuvre et d'en rendre compte », avait prévenu le premier ministre à Avignon, en ajoutant qu'« il y aura plus à dire quand viendra le temps des débats (...) mais appuyé sur ce qui a été fait ».

Pascal Robert-Diard

Malgré sa dangerosité, le Roaccutane est encore utilisé par des femmes enceintes

L'ISOTRÉTINOÏNE (ou Roaccutane), médicament des laboratoires Roche, efficace contre les formes graves d'acné, continue à être utilisé sans que les règles de prescription – qui interdisent l'usage chez les femmes enceintes de cette molécule responsable de malformations fœtales – soient toujours respectées. Tel est l'inquiétant bilan dressé lors des 21^{es} Journées françaises de pharmacovigilance, organisées il y a quelques semaines à Rouen, et que publie dans son prochain numéro (daté juillet-août) le mensuel spécialisé *Prescrire*, revue indépendante de l'industrie pharmaceutique.

Commercialisé en France depuis 1984, le Roaccutane est un médicament remboursé par la Sécurité sociale, qui peut être prescrit contre les acnés « sévères » hautement handicapantes, ainsi que contre celles qui ont résisté aux traitements antibiotiques habituels. C'est parce qu'elle est de nature à provoquer de graves malformations fœtales que cette molécule

est contre-indiquée de manière « absolue » chez les femmes enceintes ou susceptibles de l'être au cours du traitement. « Ce traitement impose un moyen efficace de contraception », souligne le fabricant. La survenue, en dépit de mesures contraceptives, d'une grossesse au cours d'un traitement par Roaccutane ou dans le mois qui suit son arrêt comporte un risque très élevé de malformations graves du système nerveux central, des oreilles ou du système cardiovasculaire. »

De la même manière, les laboratoires Roche indiquent que la prise de ce médicament est déconseillée pendant la période d'allaitement. En raison de la présence de la molécule dans le sang et de la contamination éventuelle de femmes enceintes par voie transfusionnelle, aucune personne traitée ne doit donner son sang durant le traitement et pendant le mois suivant son arrêt.

Début 1997, on avait identifié en France plusieurs centaines de grossesses exposées au Roaccutane et une enquête avait alors conclu

qu'un tiers des femmes ainsi traitées n'avaient pas compris la nécessité de poursuivre une contraception un mois après l'arrêt de la prise du médicament. A cette époque, on estimait à un peu plus de 100 000 le nombre de boîtes de Roaccutane vendues chaque année en France.

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Ce médicament, au départ essentiellement prescrit par les dermatologues, l'est de plus en plus par les médecins généralistes. On avait ainsi, en mars 1997, décidé de modifier les termes de l'autorisation de mise sur le marché afin d'imposer une meilleure information des patientes, la remise des capsules non utilisées aux pharmaciens ainsi que, cinq semaines après la fin du traitement chez une femme, la réalisation d'un test sanguin de grossesse.

En dépit de ces précautions drastiques, le Roaccutane continue à être utilisé par des femmes enceintes. Selon les données officiellement notifiées auprès des centres

de pharmacovigilance, 37 grossesses entre mars 1997 et décembre 1998 étaient directement exposées à ce médicament tératogène. Il s'agissait, selon les cas, d'un échec de contraception, d'une contraception incorrectement suivie ou non prescrite. « Cette proportion, très proche de celle qui avait conduit, début 1997, aux modifications des conditions de prescription de ce médicament. » Conduite par le professeur Elisabeth Autret (Centre de pharmacovigilance du CHU de Tours), une enquête, portant sur 169 ordonnances de Roaccutane tirées au sort, établit, d'autre part, que 34 % d'entre elles ne portent pas les mentions préventives requises et que seules 18 % des femmes concernées avaient bénéficié d'une prescription conforme, incluant une information correcte et une contraception adaptée. Tous jours selon cette enquête, 12 % des femmes prennent du Roaccutane en l'absence de contraception.

Jean-Yves Nau

RÉGIONS

L'ENVERS DU DÉCOR - 7

La Dordogne prise d'une frénésie de reconstitution préhistorique

Depuis l'ouverture de la copie de la grotte de Lascaux, de nombreux parcs d'attractions privés se sont engouffrés dans le créneau « Cro-Magnon », prenant au passage quelques libertés avec les connaissances scientifiques

MONTIGNAC (Dordogne)

de notre envoyé spécial

Grognelements de bêtes sauvages dans la falaise. Un couple de Hollandais avec ses deux bambins s'est arrêté net sur le sentier. Ce n'est qu'un bruitage offert aux clients du Préhistoparc de Tursac, en pleine « vallée de l'homme ». Le fond de cette combe sauvage a été aménagé en « scènes », censées figurer la vie de nos plus lointains ancêtres. Toute la panoplie « cromagnonesque » est éparpillée dans la nature : peaux de bêtes et silex à gogo, personnages et animaux en résine. Rien n'a été oublié, jusqu'à l'illustration sonore, programmée toutes les huit minutes pour chauffer l'ambiance.

A deux pas coule la Vézère. L'eau, où glissent les canoës, est presque aussi encombrée que le bitume. L'abbé Breuil, un des grands découvreurs de la préhistoire, ne reconnaîtrait pas « son » Périgord. Au Parc archéologique de Beynac, on joue au néandertalien, mais les figurants sont en chair et en os. Dans la « cité troglodytique » de Laroque-Saint-Christophe, ours des cavernes et manants du Moyen Âge se télescopent. Au village du Bournat, tout est reconstitué, et le visiteur fait un bond jusqu'aux années 1900. Dans ce grand voyage au fin fond de l'Histoire, le touriste est ballotté et ne sait plus à quelle grotte se vouer.

Depuis la fin des années 80, le Périgord est devenu un vaste parc d'attractions, où il est difficile de démêler le vrai du faux, le réel du factice. La résine coule à flots. Tiré par les locomotives de l'Histoire et de la gastronomie, le département de la Dordogne est le numéro un en France du « tourisme d'intérieur » : 3,7 milliards de francs de chiffre d'affaires. Un âge d'or qui tourne les têtes. Le bonheur, ici, est du côté de ces roches maussades, ventruées, d'où coule le pactole. « Il suffit de placarder le mot "grotte", et ça marche », dit un professionnel. Mais d'autres tirent la sonnette d'alarme : « Cela suffit, maintenant ! On crée n'importe quoi. Trois moutons et un cochon, et on fait visiter. Le touriste ne peut pas aller partout, et c'est la spirale des prix. »

Les Eyzies-de-Tayac, à la fois Mecque et Chamonix de la préhistoire. Une grue se dresse contre le fameux rocher d'où se détache la « statue de l'homme primitif ». Le Musée national de la préhistoire, créé en 1923, fait peau neuve : 3 600 mètres carrés d'extension



Nicolas VIAL



Pratique

● **Accès.** Pour se rendre à Montignac-Lascaux, en provenance de Paris ou de Toulouse, prendre l'A 20, sortie Brive-la-Gaillarde, puis la N 89 direction Montignac. Par le train, rallier la gare de Condat-le-Lardin (à 10 kilomètres de Montignac). En avion, l'aéroport de Périgueux-Bassillac se trouve à 45 kilomètres de Montignac.

● **Capacité d'accueil.** Le département de la Dordogne propose 242 000 lits (hôtels, campings...).

● **A découvrir.** La grotte de Lascaux, trouvée en 1940, a été fermée au public en 1963. Un fac-similé, situé à Montignac, à 200 mètres de la grotte originale, permet la visite de deux galeries : la salle des Taureaux et le diverticule axial (entrée : 50 francs). On peut aussi plonger dans la préhistoire en visitant la grotte de Rouffignac – ou grotte des Cent-Mammouths –, ses 10 kilomètres de galeries et ses 270 peintures ou gravures, la grotte de Villars, le musée de l'Espace Cro-Magnon à Thonac et le musée des Eyzies-de-Tayac, qui

présente les objets récoltés au cours des fouilles. La vallée de la Vézère (Montignac, Thonac, Les Eyzies...) est classée patrimoine mondial de l'humanité.

● **Événements.** Aux Eyzies-de-Tayac, 8^e Festival de musique en Périgord, le 8 août, et Festival du Périgord noir dans les communes de la vallée, du 10 au 20 août.

● **Renseignements.** Office du tourisme de Montignac (tél. : 05-53-51-82-60) ; comité départemental du tourisme (tél. : 05-53-35-50-24) ; Semitour Périgord (tél. : 05-53-35-50-10).

(105 millions de francs de l'Etat), signés de l'architecte Jean-Pierre Buffi. Ouverture prévue en 2002. Au milieu du brouet préhistorique servi alentour, le musée fait figure de gardien du temple, héritier du labeur accumulé par des générations de chercheurs, affluant toujours du monde entier. « Les collections du musée constituent un réservoir de thèses exceptionnelles », explique Jean-Jacques Cleyet-Merle, le conservateur. Le patron du musée observe d'un œil dubitatif l'envahissement de cette préhistoire ludique, et bat soudain sa coulpe : « Si les préhistoriens s'étaient montrés plus présents dans le champ de la médiation, plus pé-

dagogiques, on n'aurait pas vu se développer de telles verrues. » Il y avait une demande du public, et l'initiative privée y aurait « mal » répondu, à coups de conceptions fausses ou désuètes. Protestations au Préhistoparc, une SARL. « Notre projet a été élaboré avec un anthropologue du Muséum de Paris, dans le but d'une complémentarité avec Les Eyzies et Lascaux. Nous avons beaucoup de scolaires », répond la gérante, Joëlle Lamothe.

Lascaux reste le phare, avec 270 000 visiteurs pour voir le fac-similé, où le recueillement est quand même quasi religieux. Les billets d'entrée sont achetés au centre de Montignac, 2 kilomètres

plus bas. La commune y trouve son compte. En attendant son heure de visite, car le site n'absorbe que quarante personnes à la fois, le touriste peut s'attarder devant les vitrines de foie gras ou tenter un essai au restaurant. Montignac n'a qu'une crainte, c'est que la Semitour, société d'économie mixte, émanant du conseil général, qui exploite le fac-similé, ne rapatrie la billetterie sur le site, mais celle-ci se veut rassurante pour l'instant.

André Malraux avait fait fermer la grotte originale en 1963. Elle continue à s'ouvrir à quelques privilégiés se comptant sur les doigts d'une main. Un grillage entoure le périmètre sacré. Deux bâtisses, un

abri technique et la maison du gardien, construite sur ordre de Georges Pompidou, qui s'était ému du médiocre logement du gardien de l'époque, Marsal, un des auteurs de la découverte de 1940. Les quatre enfants découvreurs de Lascaux – deux sont encore de ce monde – sont vénérés en Périgord comme ceux de Fatima : sans eux, pas de prospérité. Le fac-similé a ouvert ses portes en 1983, et, pendant ces vingt ans d'interruption de recettes, Montignac a tiré la langue. Aujourd'hui l'enthousiasme des visiteurs ne semble pas faiblir. « Beaucoup ont une appréhension de la copie. Tous, à la sortie, reconnaissent avoir eu

une émotion. Le fait que tant de gens se pressent démontre la crédibilité de la copie », affirme Yves Marty, responsable du site. En bas, parmi les gens du village, subsiste un peu d'ingratitude, et ceux qui ont vu l'original se demandent pourquoi ils se déplaceraient pour une copie...

« Si la reconstitution était vraiment fidèle, le visiteur ne rêverait plus, il ne verrait que des sauvages ordinaires »

Le second Lascaux est édifié en contrebas du premier : 40 mètres de fac-similé – la salle des Taureaux et le diverticule – enchâssés dans une coque en ferrociment. Une sorte de sous-marin amarré à quelques encablures du sol. Le tout enfermé dans un bloc de béton, invisible de l'extérieur et recouvert de végétation. Le public n'est pas admis à visiter les entrailles, la machinerie qui entretient l'illusion.

Après bientôt vingt ans, quelques retouches ont été faites sur les peintures. Mais pas question de fermeture pour un problème de conservation, ne serait-ce que parce que le site n'est pas classé par les Monuments historiques. Sur le plan administratif, il ne s'agit que d'un parc de loisirs. « Les raisons qui ont fait fermer Lascaux ne peuvent se reproduire ici, le socle est inaltérable, mais il y a un problème de maintenance », souligne M. Marty. Outre Lascaux, la Semitour gère une quinzaine de sites. « La manne de Lascaux permet une redistribution du tourisme dans les zones du département moins favorisées. C'est un outil d'aménagement », affirme Eric Dosset, patron de la Semitour.

Il serait malséant pour les auteurs de Lascaux bis de jeter l'anathème sur cette frénésie de reconstitution qui s'est emparée de la vallée de la Vézère. Ils en ont donné le signal. Avec ces nouveaux parcs, « nous sommes clairement concurrents. C'est le touriste qui juge », ajoute M. Dosset. En fait, le touriste visualise sa propre préhistoire, celle qu'il lui reste de ses souvenirs d'école. Il entend ici ne pas être déçu. Or, depuis, le discours scientifique a évolué : « Si la reconstitution était vraiment fidèle, le visiteur ne rêverait plus, il ne verrait que des sauvages ordinaires », explique M. Marty.

René Castanet, ancien maire de Sergeac, appartient à une lignée de paysans-préhistoriens. Son père, Marcel, au temps des pionniers, découvrit l'« abri Castanet ». Dans sa jeunesse, il fut le « sherpa » de l'abbé Breuil. « La messe ne intéressait pas beaucoup », plaisante René. Chez lui, il a créé un exceptionnel musée, plein d'émotion et de science. Des parures de belles moustériennes sont enfermées dans des vitrines. Ici, ni copie ni résine, et l'entrée est gratuite. L'argent est le cadet des soucis de M. Castanet, fantassin désintéressé de la préhistoire.

Régis Guyotat

Prochain article : Lourdes

R. Gt

Rocamadour tend l'escarcelle aux subsides pour son sanctuaire monumental

ROCAMADOUR

de notre envoyé spécial

De Lascaux, il faut peu de temps pour rejoindre le grand escalier des sanctuaires. Rocamadour, un des sites touristiques les plus populaires, cumule les avantages de l'attraction visuelle – un village accroché à une paroi, défiant les lois de l'équilibre – et d'un lieu de pèlerinage. Six cent trente et un habitants ; un million et demi de visiteurs. « Tout le problème est là, c'est une commune hors normes, avec de grosses charges. Le village n'est pas cousu d'or, tout ici doit s'entretenir à la main, c'est la géographie tourmentée qui commande », explique Bernard Jimenez, directeur de l'office du tourisme.

Premier souci communal, la fameuse falaise, sans laquelle Rocamadour n'existerait pas, qu'il faut purger régulièrement afin d'éviter qu'elle ne s'effrite sur la tête des touristes. Elle est bichonnée. Tous les deux ans, inspection générale, des funam-

bules auscultent, consolident, grillagent. « Il s'agit d'un jurassique friable. Une roche vit de l'intérieur. Bientôt, nous allons disposer d'un bras de palpation pour savoir où cela bouge. Tout est compliqué ici », précise le maire, André Jallet. Problèmes d'épuration, de mise en lumière du site, les dossiers communaux ne manquent pas.

Le budget est modeste (12 millions de francs), il faut donc traquer la subvention. « Chaque fois, l'objectif est d'atteindre 95 % d'aides. Et encore, les 5 % restants nous pèsent. D'où la nécessité de cultiver le champ des relations », poursuit M. Jallet. Mais les escarcelles s'ouvrent plus facilement quand on se présente au nom de Rocamadour. Les élus de la commune en conviennent. « L'administration répond, parce que Rocamadour est une vitrine. Nos voisins nous regardent avec envie », reconnaît Maurice Hérel, conseiller municipal, ancien facteur du village. M. Jallet rectifie : « Nous ne travaillons pas que pour

nous. Avec trente mille visiteurs quotidiens, nous arrosions les territoires autour. C'est la contrepartie. »

Rocamadour n'est pas dans le besoin. Le touriste flâne en moyenne deux à trois heures dans la cité et dépense environ 200 francs. Le chiffre d'affaires touristique est estimé à 300 millions de francs, et, même si la commune n'en recueille qu'une toute petite part – 1 million de francs de taxes professionnelles, pour cent quarante commerçants –, il serait malséant de se plaindre.

« UNE ÉGLISE À CIEL OUVERT »

Les sanctuaires et le château sont gérés par le diocèse de Cahors. Les deux pouvoirs, communal et religieux, marchent main dans la main. Une difficulté à régler ? « Au besoin, on mange ensemble », glisse le maire. La cohabitation dure ici depuis des siècles. Elle est même poussée à un tel degré de perfection que les deux parties ont

créé une société d'économie mixte, où la commune est majoritaire, et qui permet de résoudre des questions d'aménagement. Un nouvel ascenseur, par exemple, creusé dans la falaise, ouvert en 1989, permet aux touristes de monter des sanctuaires au château, et ce n'est pas gratuit. L'opération a créé huit emplois.

Autrefois, Rocamadour était un pèlerinage royal ; on grimpait le grand escalier à genoux. A présent, il n'est plus que régional, mais bien vivant et populaire. Le pays a beau être rugueux, les Rocamadouriens sont passés maîtres dans l'art d'accueillir. « L'air du pays, c'est celui de l'amitié », dit M. Hérel. « Rocamadour est une église à ciel ouvert qui chamboule les attitudes religieuses. La spiritualité du lieu, par sa verticalité, l'idée d'ascension, appelle à la pénitence », souligne Emmanuel Delmas, recteur des sanctuaires.

LISEZ...

LES SÉRIES DU MONDE :
RÉCITS, GRANDS REPORTAGES,
VOYAGES, NOUVELLES INÉDITES
DE « SÉRIE NOIRE ».

tout.lemonde.fr

NOMINATION

DIPLOMATIE

Régis de Belenet a été nommé ambassadeur en Suisse, en remplacement d'André Gadaud, qui avait été nommé conseiller maître à la Cour des comptes en service extraordinaire en décembre 1999.

[Né le 14 décembre 1942 à Fès (Maroc), Régis de Belenet est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1967-1969). Il a été notamment en poste à Canberra (1971-1974), à Bruxelles auprès du Conseil de l'Atlantique nord (1978-1982), à Moscou (1982-1985) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être ambassadeur à Djibouti (1992-1994). Depuis mars 1995, Régis de Belenet était directeur des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement au ministère des affaires étrangères.]

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel daté lundi 31 juillet-mardi 1^{er} août est publié :

● **AOC** : un décret relatif à l'appellation d'origine contrôlée Laguiole.

RUBRIQUE
IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

TARIF ABONNÉS :

FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 510 F TTC / 77,75 €

4 Parutions : 705 F TTC / 107,48 €

103 F TTC / 15,70 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

Chaque jeudi
LE MONDE DES LIVRES
avec **Le Monde**
DATÉ VENDREDI

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

- Cork (Irlande). Sceaux.

Grand'Ma Madeleine,

dite MOMA,

a la très grande joie d'annoncer la naissance de son cinquième petit-enfant,

Manon,

chez

Agnès BRIAND

et
Michaël FITZPATRICK.

Annie BERTIN

a la joie d'annoncer que sa fille,

Nathalie BEAUNE,

vient de donner naissance à

Daniel,

le 27 juillet 2000,

dix ans après la disparition de

Michel BEAUNE.

- La tribu COHEN s'agrandit. Pour notre plus grande joie,

Tobie,

le petit frère de

Constance, Claire et Samson,

nous a rejoints le 27 juillet 2000.

Caroline et Pierre-Olivier Cohen.

Anniversaires de naissance

- Maman, papa et Benjamin,
Ses grands-parents, ses tantes et oncles,
Ses cousins et cousines,
souhaitent pour ses dix ans à la gentille,
jolie et travailleuse

Manon COUTURE

un heureux anniversaire, avec beaucoup
de bisous.

Anniversaires de mariage

Edouard,

un an de mariage. Je t'aime.

Marie-Charlotte.

Mariages

- En union avec leurs grands-parents,
parents et amis,

Emmanuelle PANSARD

et

Jean-Baptiste DEVALAND

ont l'immense joie d'annoncer leur
mariage, à Villemurlin, le 5 août 2000.

Décès

- Bernadette Aumont, née Eloy,

sa femme,

Bernard et Françoise Bayle,

née Aumont,

sa sœur,

Laurence Santantonios,

Ses beaux-frères et belles-sœurs
Dupont, Eloy, Lanctuit,

Ses filleuls et filleules,

Ses neveux et nièces,

Ses cousins et cousines,

Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Bernard AUMONT,

ingénieur Supélec,

survenu le 28 juillet 2000, dans sa quatre-
vingtième année.Une cérémonie d'adieu se tiendra le
mercredi 2 août, à 10 h 30, en l'église de
l'Immaculée-Conception, 63, rue du
Dôme, 92100 Boulogne.L'inhumation aura lieu vers 15 heures,
au cimetière de Coulombs (Eure-et-Loir),
près de Nogent-le-Roi.17, place Saint-Germain-des-Longs-Prés,
92100 Boulogne.- Ham-sous-Varsberg. Saint-Etienne.
Freyning-Merlebach. Lyon.

Monique Bauer,

son épouse,

Marie Dominique et Philippe Rusch,

Marie-Odile et Roger Stosse,

Jean-Michel et Monique Bauer,
ses enfants,Muriel et Nicolas, Matthieu, Anne,
Frédéric, Romain, Valérie, Nicolas,
Julie, Claire,ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Fernand BAUER,

officier des Palmes académiques,

survenu le 29 juillet 2000.

CARNET DU MONDE

Téléphones :

01-42-17-39-80

01-42-17-29-96

01-42-17-38-42

Fax : 01-42-17-21-36 - e-mail: carnet@mondepub.fr.

- M^{me} François Dupuis,

née Myriam de Buhan,

son épouse,

Nathalie, Ibar et Tess Aibar,

Marion Dupuis,

ses enfants,

Serge Raffy,

M^{me} Guillaume de Buhan,

sa belle-mère,

Judith Magre,

Virginie Girard,

Emile et Grégoire Biasini,

Pierre et Luce Dupuis,

Alain et Anne Thiénot,

Béatrice Allavène d'Erlon,
Miguel et Marie-Délia de Rancogne,ses sœurs, frère, belles-sœurs, beaux-
frères et leurs enfants,ont l'immense tristesse de faire part du
décès de

M. François DUPUIS,

le 30 juillet 2000, à l'âge de soixante-dix
ans.La cérémonie religieuse aura lieu
le mercredi 2 août, à 9 heures, en l'église
Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16^e.

- M. Rambert George,

son mari,

M^{me} Jacques Francillon,

sa sœur,

ses enfants,

M. et M^{me} Jean Delay,M. et M^{me} Marc George,M. et M^{me} Jean-Luc George,

M. Dominique George,

M. et M^{me} Gilles Bouchardeau,M. et M^{me} Patrick George,ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles George, Cornut, Legendre
et Tillet,

ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne GEORGE,

née TILLET,

entrée dans la paix du Seigneur le
30 juillet 2000, à Etoile-sur-Rhône
(Drôme), à l'âge de quatre-vingt-six ans.La cérémonie religieuse a eu lieu le
mardi 1^{er} août.

- Margot,

son épouse,

Isabelle et Laurence,

ses filles,

Et ses proches,

ont la peine de faire part du décès de

Bernard ITIC.

Ses obsèques ont eu lieu le
29 juillet 2000, dans la plus stricte
intimité.

« Rien ne sert à rien.

De toute façon il n'y a rien.

Et pourtant, tout peut arriver. »

- Ronald et Betty Mattatia,

Roger et Elisabeth Mattatia,

Robert et Martine Mattatia,

ses fils et belles-filles,
Fabrice, Sabine

et leur fille Eve,

Stéphane et Delphine,

Emmanuel, Tatiana
et leur fille Mégane,Anne, Laurent, Jérémie, Eliane
et David,ses petits-enfants et arrière-petites-filles,
Et toute la famille,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Béatrice MATTATIA,

née LEVY,

survenu le 28 juillet 2000, dans sa quatre-
vingt-deuxième année.

Ils rappellent le souvenir de son époux,

Elie MATTATIA,

décédé le 28 décembre 1984.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Chaque samedi

avec **Le Monde**
DATÉ DIM./LUNDI**LE MONDE**
TELEVISION- M^{me} Noëlle Beurton-Toussaint,
son épouse,M^{me} Martine Beurton,

sa fille,

et Marianne Beurton,

sa petite-fille,

M. Jean-Noël Beurton,
son fils,Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, le
28 juillet 2000, à l'âge de soixante-douze
ans, de

Jean-Marie BEURTON,

commissaire général de division (c.r.),
docteur vétérinaire,officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite.Les obsèques ont eu lieu le 1^{er} août,
à Wassy (Haute-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Charles-de-Gaulle,
52130 Wassy.

- Caen.

Les familles Power, Beauverger,
Giberti, Gonzalez de Linares, Tirard,
Ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès deM^{me} Valentine

GONZALEZ de LINARES,

née de COMARMOND,

survenu à Caen, le 28 juillet 2000, à l'âge
de quatre-vingt-huit ans.La cérémonie religieuse a été célébrée
le lundi 31 juillet, en l'église Saint-Julien
de Caen.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M^{me} Gonzalez de Linares,
7, rue Malfilatre,
14000 Caen.

QUIKSILVER
The Boardriding Company®

**GROMMETS TROPHY
2000**

UNDER 14 YEARS OLD & UNDER 10 YEARS OLD

CAPBRETON Les 4-5-6 Août

MARINA TRAVELS

EYEWEAR

Inscriptions au
38 Boulevard du Docteur Junqua
40130 Capbreton

www.nrj.fr

HIT MUSIC only!

Partez en vacances avec **Le Monde**FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE
VOTRE ABONNEMENT
PENDANT VOS VACANCES :

- Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).
- Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR
LE LIEU DE VOS VACANCES.Retournez-nous au moins 10 jours à
l'avance ce bulletin accompagné de
votre règlement.

DURÉE	FRANCE
<input type="checkbox"/> 2 semaines (13 n°)	96/14,64€
<input type="checkbox"/> 3 semaines (19 n°)	139/21,19€
<input type="checkbox"/> 1 mois (26 n°)	173/26,37€
<input type="checkbox"/> 2 mois (52 n°)	378/57,63€
<input type="checkbox"/> 3 mois (78 n°)	562/85,68€
<input type="checkbox"/> 12 mois (312 n°)	1 980/301,85€

Offre valable jusqu'au 31/12/00

Vous êtes abonné(e)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

 Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : _____ au : _____

 Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

Votre adresse de vacances :

du : _____ au : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint Carte bancaire n° : _____

En France métropolitaine uniquement.

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements
60646 Chantilly Cedex- M^{me} Athéna Metallinos,

son épouse,

M^{me} Nathalie Metallinos
et M. Pascal Le Cavorzin,
sa fille et son gendre,M. Nicolas Metallinos,
son père,Enora et Yannis,
ses petits-enfants,Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Phédon METALLINOS,

journaliste, économiste,
conseiller au bureau de presse
de l'ambassade de Grèce à Paris,survenu le 29 juillet 2000, à l'âge de
soixante-cinq ans.La levée de corps aura lieu le 2 août, à
la chambre funéraire de Vitry-sur-Seine
(Val-de-Marne), 49-51, quai Jules-
Guesde, où l'on se réunira à 11 heures.L'inhumation aura lieu à 16 heures, au
cimetière de Chardeny (Ardennes).

- Casablanca. Paris. Nice.

Isabelle Ramajo,

sa mère,

Michel, Laurence, Mary et Thibaut,
font part du décès de leur très cher

Jean Christophe RAMAJO,

survenu le 30 juillet 2000, à Nice, dans
sa quarante-quatrième année.2, rue Saint-Siagre,
06000 Nice.- M^{me} Eva Rosa,

son épouse,

Michèle Leplat, Jean-Jacques Rosa,
Nicole Rosa,
ses enfants,Ses petits-enfants, ses arrière-petits-
enfants,
Toute sa famille, tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri ROSA,

survenu le 28 juillet 2000.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité
au Père-Lachaise, le mercredi 2 août.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, avenue Ingres,
75016 Paris.

Anniversaires de décès

- Juillet 1980 - juillet 2000.

Il y a vingt ans, disparaissait à trente-
six ans,

Dominique DESLANDES,

panseuse instrumentiste
en chirurgie vasculaire,
hôpital Henri-Mondor, Créteil.Sa fille,
Son compagnon
invitent celles et ceux qui l'ont connue à
avoir une pensée pour elle.- Le 1^{er} août 1991, à L'Ile-d'Yeu,

Mathieu PETRY.

« J'écoute encore tomber la pluie,
elle n'a plus le même bruit... »
(F. Carco).

- Il y a vingt ans,

Dina Mosès SERVOUZE

disparaissait.

Sa famille se souvient.

« Voir mes enfants sourire
C'est la lumière à travers mon ombre. »Nos abonnés et nos action-
naires, bénéficiant d'une
réduction sur les insertions
du « Carnet du Monde »,
sont priés de bien vouloir
nous communiquer leur
numéro de référence.Pour les suspensions ou transferts vacances :
un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute)Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90
de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

001MGVAC

Date et signature obligatoires :

PASSÉ l'allée de grands hêtres, le parking est déjà un régal. Rose éclatant des azalées, bleu dense des jacinthes relevé de quelques touffes de marguerites jaunes, de franches taches de couleurs éclaboussent le gravier. Sur le garage grimpe un précieux rosier précoce, dit « pompon de Paris », dont le fouillis de petites fleurs se mêle à celles, crémeuses, d'un pyracantha, tandis qu'au coin de la maison un gros camélia s'épanche en lourdes gouttes rouges. On pénètre dans le saint des saints de l'art horticole !

Le porche couvert est celui d'un jardinier de magazine : tabliers, gratte-bottes, griffe à trois dents, quelques bûches et une cloche de bronze, qu'on entend jusqu'au fond du vallon. Un gros chien blanc débonnaire ronchonne dans nos jambes, guettant l'instant de se glisser à l'intérieur. En vain. La princesse n'est pas femme à tolérer une tache de patte sur ses fauteuils ! Greta Sturdza, débordée, ôte ses bottes, appelle une gouvernante en blouse bleu et blanc, et s'assoit enfin sur le bord de sa chaise.

Malgré ses yeux de glacier et ses cheveux de neige, elle a la silhouette mince, un peu garçonne, la mâchoire solide, l'énergie farouche d'une Coco Chanel des massifs. Elle parle fort, d'une voix rocailleuse où s'entrechoquent les accents, norvégien, roumain, anglais, elle ne sait plus trop, elle a vécu partout. Née en Norvège, tôt mariée à un prince roumain membre de la famille régnante de Moldavie, elle suit depuis un demi-siècle l'itinéraire cosmopolite des aristocrates déracinés par la seconde guerre mondiale. Le téléphone sonne déjà. Elle se lève. « Et voilà ! Si j'entre dans la maison, c'est comme ça ! »

Elle a, soupire-t-elle, plus de vingt appels par jour. Vice-présidente de la Royal Horticultural Society, présidente de la plus élitiste encore International Dendrology Society (de *dendron*, arbre), deux associations réservées aux meilleurs spécialistes de la planète, elle organise en sus des visites guidées du Vastérial, vraies leçons d'horticulture *in situ*, qui financent l'entretien de ses huit hectares. Résultat : un agenda bourré jusqu'à l'automne, raturé, biffé d'une grande écriture nerveuse.

Cet après-midi, elle accueillera un groupe d'étudiants britanniques, demain, les dendrologues de Belgique, samedi, cinquante et un Américains. Rançon de la gloire : Greta Sturdza est au jardin ce que la « grande mademoiselle » était à la haute couture, et le Vastérial, son jardin, un chef-d'œuvre. Un miracle d'harmonie et de grâce, où voisinent les plantes les plus rares avec d'autres, plus banales, mais traitées avec un art tel qu'elles deviennent exceptionnelles. Quarante-vingt variétés de magnolias, six cent cinquante rhododendrons, des collections d'érables, de bouleaux, de conifères, d'hellébore, d'azalées, d'hydrangéas, de viornes, etc., dont beaucoup sont uniques et portent son nom. Onze mille espèces différentes, réparties, comme la matière d'un tableau, entre vallon, coteaux, prairies et sous-bois, lesquels, sur huit hectares, recréent à eux seuls tout un paysage.

Parfait, presque trop, mais jamais apprêté. Une merveille en toutes saisons et de quelque point de vue qu'on le regarde, de loin, de près, au raz du gazon ou du haut de la colline. Au printemps il explose, en été il rayonne, l'automne le fait flamber, l'hiver le consacre. Rien, ici, n'est laissé au hasard. Pas une branche cassée, pas une brindille qui dépasse, ni mauvaise herbe, ni fleur fanée, encore moins de feuille qui traîne. Les mal venues, mal fleuries, les malades, sont impitoyablement arrachées. Rien n'échappe à l'œil d'aigle de la princesse. Elle a l'ambition haute : avoir le plus beau jardin d'Europe ; et l'exigence simple : le garder. Comme tous les grands créateurs, elle ne supporte pas l'à-peu-près, le négligé. La perfection est sa loi, la rigueur sa règle.

Le Vastérial est l'œuvre de sa vie, le reste n'a pas grande importance. Ses yeux ne s'éclairent qu'à parler de la nature, des parcs où elle a vécu. Les hauts bois norvégiens où son père lui apprenait la magie de l'hiver, le givre qui raidit les buissons, les sapins engourdis de neige, et les traces délicates des petits animaux.

Les champs, l'été, où elle cueillait à brassées des fleurs sauvages pour les offrir à sa mère. Et le petit carré de terre qu'on lui avait donné, mais



Le magnolia de la princesse



En Normandie, sur les falaises de Varengueville, une authentique princesse a créé un chef-d'œuvre. Le Vastérial, passion d'une vie, est sans doute le plus beau jardin d'Europe

dont, faute de temps, elle ne s'occupe guère. La main verte s'appréhende, confie-t-elle. Le don ne vient pas en naissant. Ses toutes premières armes, elle les fait tard, déjà mariée, lorsqu'elle débarque, en 1937, en Roumanie. Sur la propriété de son mari règne un « très bon jeune chef jardinier ». C'est de lui qu'elle apprendra les bases. Hivers glacés, été torrides, les Roumains ont, pour soigner leurs plantes, un secret : le *mulching*. Chaque automne, ils étalent autour des massifs une épaisse couche de feuilles mortes, de terreau et de compost. La terre respire, le sol ne gèle pas. Au printemps les plates-bandes sont déjà travaillées, et les plantes beaucoup plus heureuses que si l'on bêche, en brisant les racines. Ce secret devient celui de la princesse, qui, par la suite, l'appliquera systématiquement. Il n'y a pas de miracle, dit-elle, « des plantes bien plantées supportent tout ».

CHASSÉ après la guerre par le régime communiste, le couple se réfugie en Norvège, où Greta se lance, seule cette fois, dans la création d'un jardin adapté au climat : gentianes, plantes de rocaïlle, fleurs sauvages, et « beaucoup de pierres ! ». Désormais, la passion ne la lâchera plus. « Quand on est dans le jardin, avoue-t-elle, on se croirait au paradis, on ne peut pas imaginer que le mal existe dans le monde. Si l'on mettait les neurasthéniques à jardiner, ils guériraient ! »

Lorsqu'elle arrive en France, dans une Normandie dévastée par le débarquement, elle ne rêve que « d'une petite maison et d'un grand

jardin ». Pendant huit ans, ils chercheront le domaine de leur rêve. Lorsqu'à la fin de 1956 ils découvrent le Vastérial, à Sainte-Marguerite, sur les falaises de Varengueville, son mari ne la laisse pas rentrer, de peur qu'elle ne s'effarouche. Bâtie par le compositeur André Roussel, la bâtisse carrée est restée inhabitée dix-neuf ans. Le terrain est marécageux et tellement noyé de broussailles qu'il paraît plat. Mais autour s'élève un bois de pins. « J'adorais les pins. » Six mois plus tard, ils emménagent.

Le travail est énorme. Il faut débroussailler, drainer, bêcher, planter des rangées de coupe-vent (dix-sept en tout) pour isoler le Vastérial de l'air marin – la mer est à 300 mètres. « Il m'a fallu choisir : les plantes ou la vue. » Le choix est vite fait. Greta a déjà commencé à collectionner quelques plantes, des hellébore notamment, offertes par un ami britannique. Elle sait ce qu'elle veut faire : « Un jardin intéressant et joli toute l'année. » Elle y mettra toute son énergie, tout son talent, toute sa vie, aidée de quelques manœuvres, puis d'un, de deux et aujourd'hui de trois jardiniers. Elle apprend dans les livres, les revues, voyage, compare et met largement les mains à la pâte. « Je suis toujours dans le jardin. » Parcelle par parcelle, le gazon, puis les arbres, les arbustes et enfin les « bibelots » (bulbes et vivaces), conquièrent la broussaille. Non sans obstacles : sangliers, gel, tempêtes, lapins, etc., dans la bouche de la princesse, toutes les péripéties ont odeur de bataille. L'horticulture est une longue lutte, émaillée d'« attaques », de « victoires », de « reconquêtes ».

En cet après-midi embrumée de mai, nous sommes une vingtaine sur le parking. A 15 heures tapan-tes, la princesse sort en loden, bottes, foulard Hermès et gants de cuir. Elle est armée de son éternel « trois-griffes » emmanché sur un bâton et du sécateur qui ne quitte pas sa poche. Après un bref historique, elle s'excuse de l'état de la pelouse, laquelle, détrempée, n'a pu être tondue depuis deux jours et « n'est pas ce qu'elle devrait être ». Puis la petite troupe s'engage dans la magie du sous-bois, un labyrin-

res arborescentes enserrant, protectrices et un peu étouffantes, un fragile érable vert pâle au pied duquel se pâme un rhododendron rouge sang. Les professionnels s'extasient, les profanes rêvent de se perdre. La princesse a vite fait de les rappeler à l'ordre. On continue donc, hésitant à interrompre par des questions naïves l'exposé technique de la princesse, laquelle arrache au passage une fleur fanée, casse une brindille morte, retape un tapis de mousse endommagé.

Un bref arrêt pour admirer le magnolia Elisabeth, l'une des vedettes du parc, dont les fleurs jaune semblent posées en équilibre sur les branches graciles. La pelouse domine le vallon. Impressionné par la majesté du lieu, ne sachant plus où porter l'œil, un étourdi pose un pied maladroït sur la terre meuble. Sacrilège ! « Hop, hop, hop, ne marchez pas sur la terre des massifs, elle doit respirer ! » La princesse se précipite, gratte le sol avec le précieux

en boule, un troisième joue les pyramides ; elle se penche pour secouer tendrement les têtes d'un petit rhododendron rose Tinifolia – « c'est une chance de le voir fleurir ! ». Bref instant de faiblesse, c'est manifestement son coin favori.

Mais elle est déjà repartie vers le fond du vallon, où prospèrent le long d'un ruisseau les gloutons gunneras, sortes de rhubarbes géantes, la plus grande des vivaces. En face, de très grands rhododendrons escadent le talus en une éblouissante cascade de pétales. Plus haut, la « clairière des arbres roses », à côté de la « bordure dorée », partout des arbres à troncs précieux, bouleaux blanc comme neige, prunus argentés, dorés, cuivrés, érables à peau de serpent ou tegurentosum, doux comme la peau, veiné de blanc. On croise une plante de haie, un curtaegus Princesse Sturdza, il porte épines, le groupe sourit, elle passe, impériale.

Une heure plus tard, on n'en a toujours pas fini. La tête embuée, hantée par l'idée d'avoir loupé la moitié des merveilles, la troupe passe sous un pin de quarante-sept ans, en forme d'arche, le portail du jardin.

On admire une dernière fois, de loin, un cornouiller géant dit controversa, sculptural, dont les jeunes feuilles vert pâle s'étagent en plateaux, telle une estampe. Une autre « vedette » du jardin, qui en compte beaucoup. C'est terminé. Osera-t-on une dernière question ? Non. La reine de l'art horticole est déjà repartie, son chien sur les talons.

Véronique Maurus
Photo Sarah Moon

★ *Le Vastérial, jardin d'une passion, propos recueillis par Didier Willery, éd. La Maison rustique, 160 p., 260 F.*

★ *L'Homme et ses jardins, de Jacques Benoist-Méchin, éd. Albin Michel, 271 p., 130 F.*

Prochain article :
Le Louvre de la rose

« Quand on est dans le jardin, on se croirait au paradis, on ne peut pas imaginer que le mal existe dans le monde. Si on mettait les neurasthéniques à jardiner, ils guériraient ! »
Greta Sturdza

the tapissé d'herbe moelleuse, où, à l'ombre des grands arbres, on serpente entre rhododendrons, azalées et arbustes rares dans un parfum subtil de mousse et de fleurs.

Rose tendre ou vif, orange, violet, blanc d'ivoire, les massifs se succèdent, comme un immense kaléidoscope. Très vite, la tête nous tourne, émerveillés et comme grisés par l'abondance des prodiges : une touffe de pivoines jaunes, plantée il y a deux ans, déjà haute comme un homme ; un petit rhododendron mauve, aux fleurs légères comme des plumes ; une boule de fleurs ardentes, si dense qu'on n'aperçoit même plus ses ramées. Deux bruyè-

« trois-griffes » et remet en place les feuilles mortes. Un lapin déboule près du muret des rocaïlles. Elle regarde d'un œil réprobateur le gros chien blanc qui trotte respectueusement à distance, en contournant soigneusement les plates-bandes.

La magie a repris. Entre un pomier fleur et un monstrueux magnolia Diva, qui exhibe des corolles grosses comme des coupes, un érable japonais rarissime tremble de toutes ses feuilles minces, beige rosé, presque translucides. La princesse montre ses hellébore préférées, et sa collection de conifères nains : l'un rampe, l'autre se roule

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Changement de climat

AVANT de prendre un peu plus de deux semaines de vacances, Lionel Jospin et son gouvernement ont approuvé, mardi 1^{er} août, le projet de loi préparé par Laurent Fabius pour réformer et élargir l'épargne salariale. Ce texte, qui sera discuté par le Parlement à l'automne, est le résultat des débats de la fin de 1999 autour des fonds de pension et des stock-options, autrement dit des nouvelles formes de rémunération consistant en capital ou en encouragement à l'épargne, plutôt qu'en salaire direct. Quoi qu'on pense du projet et de l'innovation principale qu'il comporte – la création d'un plan d'épargne salariale de dix ans au minimum –, il est symbolique que l'activité gouvernementale 1999-2000 s'achève sur ce sujet, dans un pays qui met à son ordre du jour l'extension de l'épargne et la participation des salariés à la propriété des entreprises.

Qu'un gouvernement de gauche soumette au Parlement un projet de cette nature permet de mesurer les changements des vingt dernières années. En 1981, en effet, la même gauche – et, pour partie, les mêmes ministres ou responsables politiques – mettaient en œuvre les nationalisations inscrites dans le défunt « programme commun » et conservées dans les « cent dix propositions » de François Mitterrand. Aujourd'hui, les partis qui composent la gauche du gouvernement n'identifient plus intérêt général et propriété étatique. L'idée que les salariés détiennent une part croissante du capital des entreprises n'est plus dénoncée comme un leurre ou un marché de dupes, mais reconnue comme por-

teuse de progrès dans la condition de ceux qui n'ont pas d'autre atout, au départ de leur vie professionnelle, que leur travail et leur compétence.

Cette évolution participe du changement de climat que produit, en France, la croissance. Après un quart de siècle de « crise » du système économique et industriel hérité des années 50 et 60, la société retrouve le chemin de l'emploi – sinon du plein emploi –, de la performance et de la confiance dans l'avenir. Les élus interrogés par *Le Monde* pour le premier volet de son enquête sur la « sortie de crise » (nos éditions du 1^{er} août) témoignent de ce nouvel air du temps. Les observateurs étrangers soulignent à l'envi que l'économie française tire aujourd'hui la croissance européenne, que le pays a changé et change encore, que ses handicaps structurels ne seront bientôt plus que des souvenirs. La France « de toujours », qui désespérait les modernistes avec ses vieilles mauvaises habitudes – le centralisme parisien, le culte de l'État et de ses aristocraties, les corporatismes, etc. –, a cédé la place à un pays nouveau.

Loin de s'aveugler sur les injustices et les contradictions que ce changement ne résout pas, aggrave ou fait naître, il faut au contraire faire en sorte que les atouts nouveaux de la période soient mis à profit, avec volontarisme, pour remédier aux exclusions, aux blocages, aux violences sociales. Le succès du marché non seulement ne met pas fin à toute action publique, mais au contraire lui impose – et lui donne les moyens financiers – de gagner en pertinence et en efficacité.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenaires audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

L'épilogue de la crise belge

IL A FALLU une deuxième nuit de négociations entre la cour, les partis politiques et les organisations syndicales ; il a fallu encore un conseil des ministres avant l'aube pour parvenir à une entente qui va probablement apaiser le pays, au moment où le désordre menaçait de devenir tragique. L'épilogue est à peu près tel que le prévoyait, depuis dix jours, tous ceux des Belges qui, dès le matin du samedi 22 juillet, avaient compris que le retour du roi, protégé par des milliers de gendarmes, provoquait trop de passion pour être définitif.

Aux termes de la déclaration du roi, qui est incluse dans le communiqué commun du cabinet du premier ministre et de la cour de Laeken, trois périodes vont se succéder. La première sera sans doute brève, si le Parlement se hâte de voter la loi que Léopold lui demande de préparer pour « attri-

buier » ses pouvoirs au prince Baudouin. Après ce vote commencera la deuxième période : le prince Baudouin exercera les pouvoirs du roi, mais Léopold demeurera le roi jusqu'à la majorité civile de son fils. La troisième période s'ouvrira quand le prince aura vingt et un ans, le 7 septembre 1951 : à ce moment, il deviendra roi à son tour.

Cet arrangement ménage à la fois la dignité du roi et celle de ses plus ardents défenseurs. Léopold III n'abdique pas ; simplement il demande lui-même, dans l'intérêt du pays, que ses pouvoirs soient attribués au prince héritier. Léopold conserve ainsi tout son prestige, demeure l'arbitre de la nation divisée et, en somme, continue de régner dans la coulisse pour une période de treize mois.

Raymond Millet
(2 août 1950.)

Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Il faut sauver le paritarisme

par Marc Blondel

LE débat public sur l'avenir du régime d'assurance-chômage a atteint un niveau dramatique, avec tout ce que cela suppose d'excès, voire de délire verbal. Il en devient risible si cela ne concernait pas autant de monde. Il me semble que le moment est venu, comme il sied en de pareilles circonstances, de prendre quelque peu de recul afin de restituer l'enjeu et d'éviter qu'il ne devienne politique, ce qui ne pourrait conduire qu'à l'autodestruction de cette forme de protection sociale collective originale qu'est le paritarisme.

On se souviendra que c'est sur la recommandation expresse du général de Gaulle, alors président de la République, qu'en 1958 les organisations patronales et de salariés décidèrent de créer une allocation chômage qui se substituerait aux services, quelque peu défaillants et aléatoires, des fonds de chômage financés par certaines communes. Ainsi, le choix était clair : « Mettez en place un régime dont vous assurez la gestion, ou alors l'Etat s'en chargera. »

On m'accordera qu'il ne s'agissait pas pour le président de la République d'en faire un lieu d'oppositions, mais plus – et j'utilise à dessein le terme – de collaboration, dans l'esprit d'association qui était d'ailleurs l'axe majeur du général de Gaulle en matière sociale. La voie était ainsi ouverte au paritarisme.

Soulignons maintenant l'importance de l'initiative. Présidence politique ou opportunisme, le général de Gaulle avait senti que l'évolution technologique et industrielle, que l'Europe peut-être modifieraient radicalement les pratiques en matière d'emploi. L'emploi à vie, voire la carrière dans le même métier devenaient aléatoires. Il fallait donc que les victimes des ruptures et secousses sur l'emploi puissent en quelque sorte patienter, voire se former (la formation permanente et professionnelle n'existait pas encore), afin de retrouver un emploi.

Pour autant, lorsque André Bergeron, qui fut le premier président salarié du régime, présenta, accompagné des membres du bureau de l'Unedic, le projet à Georges Pompidou, premier ministre, celui-ci s'inquiéta des possibilités du régime. Et André Bergeron de répondre : à raison de 1 % de cotisation (0,20 %

salariés, 0,80 % employeurs), 400 000 chômeurs pourront être pris en charge. Georges Pompidou s'exclama alors : « 400 000 chômeurs, mais les Français ne l'accepteront pas ; en 1936 [il faisait allusion à la grève de juin], il n'y avait pas 400 000 chômeurs. » Et pourtant...

Que dire alors d'un pays qui a eu à supporter pratiquement 3,5 millions de sans-emploi, pays dont 25 % au moins de la population active a eu dans sa vie à connaître peu ou prou l'Assedic. L'Unedic a ainsi fait preuve – sans drame ni avatar excessifs – de son utilité. Dans quelle situation serions-nous si elle n'avait pas existé !

Est-ce que l'Unedic a été créée pour alimenter le chiffre d'affaires des cabinets d'audit, spécialistes des bilans de compétences, voire des entreprises de travail temporaire, qui sont déjà à l'affût d'un nouveau marché ?

Constatons enfin que l'Unedic a permis à de nombreuses entreprises – en particulier les plus importantes – de rendre plus supportables, encore que le terme puisse être impropre, des dégraissages d'effectifs qui auraient, en d'autres circonstances, provoqué bien des conflits par peur du lendemain. A contrario, les allocataires n'étaient pas dans l'obligation de solliciter un emploi à des conditions inférieures ; ils n'étaient pas conduits à accepter n'importe quel emploi à n'importe quelles conditions ; ils n'alimentaient pas le dumping social. Il y a quelque temps, les employeurs ne considéraient-ils pas que le meilleur retour sur investissement était le licenciement des salariés ayant de l'ancienneté ?

A partir de ces considérations, comment se fait-il que, la croissance revenue et une reprise d'embauche durable semblant se manifester, il n'ait pas été possible de procéder au renouvellement et à la réforme de ce régime, que chacun considère comme nécessaire à une société en mutation ?

La forme d'abord : intégré dans son programme de refondation sociale, le dossier a été pris par le

Medef à la hussarde, comme un lieu de combat ; il est venu avec ses revendications. Il s'agissait pourtant de négociations particulières : comment gérer ensemble les cotisations sociales, tant ouvrières que patronales, au mieux des intérêts des allocataires, et cela à égalité. Le Medef a placé en priorité la baisse des cotisations patronales et, persuadé ou faisant semblant d'être persuadé que le plein emploi était proche, il a voulu domestiquer les ayants droit et initier un régulateur de l'emploi qu'il dominerait.

Au demeurant, lorsqu'on s'inquiète de cette notion de plein

Est-ce que l'Unedic a été créée pour alimenter le chiffre d'affaires des cabinets d'audit, spécialistes des bilans de compétences, voire des entreprises de travail temporaire, qui sont déjà à l'affût d'un nouveau marché ?

emploi, il semble admis – et admissible – qu'il s'agit d'un plein emploi avec 5 % à 6 % de chômage frictionnel, ce qui représenterait encore 1,2 million de chômeurs. On est donc loin du compte. Pour ce faire, il lui fallait imposer des conditions de salariat et surtout s'opposer aux éventuelles revendications salariales dans une économie en croissance, d'où l'organisation de ce que j'ai appelé le travail obligatoire.

Comment accepter qu'un salarié ayant payé des cotisations – c'est un prélèvement obligatoire – soit dans l'obligation, au moment du sinistre (car perdre son emploi est un sinistre), de signer un avenant individuel qui le contraint à faire un bilan de compétences, voire de la formation, en vue d'être reclassé, si on a besoin de lui ? N'est-ce pas par excellence le type d'un contrat léonin ?

Dès lors, et ma démarche n'est pas paradoxale, si la formation est une partie de la solution de la résorption du chômage (ce qui reste à démontrer), pourquoi ne l'ouvrir qu'aux seuls ressortissants des Assedic à partir du 1^{er} janvier 2001, en délaissant le stock existant, les nombreux chômeurs

d'un pays n'ayant ratifié aucune convention, droits non réclamés, œuvres du domaine public comprises dans des acquittements forfaitaires, etc.). Ces sociétés de droit privé ont fort mal réagi à ce qu'elles considèrent comme une tentative de mainmise étatique sur la vie privée de leurs sociétés, dont les revenus ne sauraient être divulgués sur la place publique. « On ne nationalise pas Charles Trenet », avait déclaré Jean-Loup Tournier, président du directoire de la Sacem, en entendant prononcer le nom de la Cour des comptes.

DES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES

Reste que leur enfermement dans une tour d'ivoire, appuyé sur un manichéisme caricatural – le mauvais industriel, le bon auteur –, la lenteur de leurs réactions face aux bouleversements sociaux auront encore accru l'idée que ces sociétés avaient beaucoup à cacher. Mais le secret avait sans doute ses raisons d'être, notamment servir discrètement les puissants avant les faibles. Est-il admissible qu'une partie de ces sommes, dites irrégulièrement redistribuées au prorata des droits touchés – ce qui signifie que les gros bénéficiaires, auteurs de succès populaires, gestionnaires d'héritages tels que celui de Maurice Ravel, en touchent la majeure partie – au détriment des petits sociétaires ?

PRÉCISION

MAROC

Dans notre analyse « L'an I du règne de Mohammed VI », publiée dans nos éditions du 29 juillet, nous avons omis de mentionner le document qui l'a en partie inspiré et d'en donner les références. Il s'agit d'une « conversation » entre les universitaires Mounia Bennani-Chraïbi (université de Lausanne), Abdellah Hammoudi (université de Prince-

RECTIFICATIF

n'ayant plus de droits et les jeunes primo-demandeurs ? Le représentant du Medef, dans les négociations, n'a-t-il pas lui-même indiqué que cela concernerait 60 000 à 120 000 allocataires ? Dans ces conditions, n'ai-je pas raison de parler de gasconnade, de promesses loin des réalités ? Est-ce que l'Unedic a été créée pour alimenter le chiffre d'affaires des cabinets d'audits, spécialistes des bilans de compétences, voire des entreprises de travail temporaire, qui sont déjà à l'affût d'un nouveau marché ?

Quoi qu'il en soit, devant la politisation actuelle du dossier, comment éviter la tentation du grand service public de l'emploi, c'est-à-dire l'étatisation, quelle que soit sa forme ? La ministre de l'emploi nous encourage à reprendre les discussions ; écoutons-la...

Pourquoi, par exemple, ne pas accepter que le bénéfice du PARE soit ouvert à l'ensemble des chômeurs à travers l'action de l'ANPE et que tous les chômeurs puissent, s'ils le désirent, bénéficier d'une formation à des fins de reclassement ? N'est-ce pas là l'occasion de faire un jumelage emploi-formation ? Et, cette disposition étant optionnelle pour les bénéficiaires actuels de l'allocation chômage, pourquoi ne pas baser son accès sur le volontariat, en instituant une mesure incitative financière par exemple (cette disposition existe pour les contrats de conversion) ?

Ainsi, la dignité des chômeurs serait respectée. Allocataires des Assedic, ils ont été licenciés, ils subissent déjà une injustice sociale due à l'entreprise ; pourquoi faudrait-il les culpabiliser de surcroît ? Et pourquoi y aurait-il discrimination ?

Nous avons conscience, à Force ouvrière – et notre passé parle pour nous –, de la nécessité d'une protection sociale paraître jouissant d'une relative autonomie, surtout s'agissant du salaire différé. Nous le rappelions déjà en 1995 pour la Sécurité sociale. Nous n'avons pas changé. Pour ne pas laisser passer la chance de sauver le paritarisme, même pendant les vacances, nous attendons la convocation d'une reprise des négociations.

Marc Blondel est secrétaire général de Force ouvrière.

Le clivage va s'accroître. Dans un univers artistique où tout est séable, collable, éclaté, l'établissement de règles et de barèmes paraît aléatoire. Cependant, la création du Gesac, mariant les sociétés de gestion pour les auteurs de la musique, du texte, du cinéma, etc., la rétribution des disc-jockeys, champions de l'emprunt à autrui, ou les contrats signés avec des sites Internet, montrent que la Sacem n'est pas si rétrograde. Par ailleurs, fin juin, cinq sociétés d'auteurs (BMI américaine, GEMA allemande, Sacem, SGAE espagnole, SIAE italienne), représentant 38 % des perceptions mondiales, soit 1,8 milliard d'euros par an, ont créé Fast Track, base de données communes d'œuvres musicales. Cela suffira-t-il à éviter leur mort annoncée par l'ultralibéralisme ?

« La législation seule est désormais incapable d'endiguer le piratage, il faut des solutions technologiques », déclarait récemment Nick Garnett. Cet ex-directeur général de l'IFPI, groupement des industriels du disque basés à Londres, véritable gendarme de la piraterie planétaire, était venu à Paris vanter les mérites du DRM, système de gestion numérique des droits concurrent de Microsoft qu'Intertrust, la société émergente pour laquelle il travaille désormais à Silicon Valley, vient d'inventer.

Véronique Mortaigne

RECTIFICATIF

BIENS

« ARYANISÉS »

Le fonds destiné à indemniser les propriétaires juifs de biens « ariyanisés » en 1938-1939 en Autriche devrait réunir 6 milliards de schillings, soit 3 milliards de francs, et non 12 milliards de francs, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 19 juillet.

CHANGES Longtemps considérée comme une monnaie faible, la livre sterling est devenue une devise forte. Elle cotait, mardi matin 1^{er} août, 10,60 francs. ● LES PERFOR-

MANCES de l'économie britannique depuis plusieurs années expliquent ce retournement : une croissance dynamique, un marché du travail déréglé et une fiscalité avanta-

geuse ont attiré en masse les investissements étrangers. ● TOU-TEFOIS, plusieurs entreprises internationales implantées outre-Manche se plaignent du cours élevé de la

livre, qui handicape leurs exportations, et déplorent que Londres reste à l'écart de l'euro. ● LUNDI 31 juillet, le premier ministre britannique Tony Blair a évoqué, avec Car-

los Ghosn, le directeur général de Nissan, ces questions monétaires et l'avenir de l'usine du constructeur automobile japonais à Sunderland (nord-est de l'Angleterre).

A l'écart de la zone euro, la livre sterling est devenue une monnaie forte

Les industries traditionnelles implantées au Royaume-Uni souffrent de la vigueur de la devise britannique, qui handicape leurs exportations vers l'Europe continentale. Plusieurs grands groupes étrangers déplorent les réticences anglaises à vouloir participer à la monnaie unique

C'ÉTAIT il y a bientôt huit ans. Le 16 septembre 1992, la livre sterling était expulsée du Système monétaire européen (SME), victime d'attaques spéculatives, au premier rang desquelles celles du financier américain George Soros. La monnaie britannique entama alors une longue descente, glissant de 9,60 francs à 7,50 francs en novembre 1995, au grand dam des industriels des autres pays européens, qui dénoncèrent cette stratégie de dévaluation compétitive.

Ce type d'accusations n'est plus aujourd'hui de mise. La livre est devenue la devise forte et l'euro la monnaie faible. Mardi matin 1^{er} août, le sterling s'inscrivait à 10,60 francs (soit un euro à 0,62 livre), après être monté, au printemps, jusqu'à 11,45 francs (1 euro = 0,5750 livre).

Les performances exceptionnelles de l'économie britannique depuis plusieurs années expliquent ce retournement de tendance sur le marché des changes. Au cours de la période 1994-1999, le Royaume-Uni a enregistré une croissance annuelle moyenne de 3 %, quand l'Allemagne connaissait seulement 1,6 %. Ce dynamisme a permis à la Grande-Bretagne de se débarrasser du problème du chômage, qui, malgré son récent reflux, reste la caractéristique des grands pays continentaux. Le taux

de chômage se situe à 5,6 % outre-Manche contre 9,2 % dans la zone euro. Avec sa croissance forte, son marché du travail très souple, sa fiscalité avantageuse, le Royaume-Uni attire en quantité les entreprises étrangères, ce qui contribue à doper la livre. Avec 65 milliards d'euros, il a été en 1999 le premier pays d'accueil de l'Union pour les investissements directs.

PLUS DE « STOP AND GO »

A ce facteur favorable pour le sterling s'ajoutent les flux de capitaux purement financiers, importants eux aussi, en raison des taux d'intérêt élevés proposés au Royaume-Uni. Le taux de base de la Banque d'Angleterre est fixé à 6 %, alors que le principal taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE) s'établit à 4,25 %.

Si la force de la livre a longtemps pénalisé – et pénalise encore – les entreprises britanniques, en rendant plus difficiles leurs exportations, elle n'a pas eu que des effets négatifs. A la grande satisfaction de la Banque d'Angleterre, elle a notamment servi à contenir les tensions inflationnistes – les prix de l'immobilier en Grande-Bretagne ont grimpé de près de 17 % en glissement annuel durant le premier trimestre. Elle a surtout permis à l'économie britannique d'échapper aux mouvements de « stop and go » – croissance forte



suivie de violente récession – qui la caractérisaient dans le passé.

Aujourd'hui, l'avenir de la livre est étroitement lié aux perspectives économiques du Royaume-Uni. Si de nombreux experts prédisent le maintien du sterling à de hauts niveaux en mettant en avant les avantages structurels dont dispose selon eux l'économie britannique, d'autres parient au contraire sur la poursuite de son repli observé depuis le mois de mai. C'est le cas des économistes

de Natexis banques populaires, qui parient sur un ralentissement de la consommation des ménages britanniques et prévoient un taux de change euro-sterling à 0,66 à la fin du mois d'août, soit une livre légèrement sous la barre des 10 francs.

Les prévisions d'évolution de la livre, sur le marché des changes, sont d'autant plus délicates à établir qu'elles sont parasitées par la question, politiquement explosive, de l'entrée du Royaume-Uni dans

l'Euroland. Un récent sondage réalisé par la Commission européenne indique que le soutien de l'opinion publique britannique à une adhésion du pays à l'euro est au plus bas : 22 % seulement la souhaitent. Selon de nouvelles « fuites » publiées, vendredi 28 juillet, dans la presse, le premier ministre, Tony Blair, juge que, « sur la question de l'euro », son gouvernement doit se montrer « plus ferme, plus assuré, plus clair ». « Il vaudrait bien mieux être ouvert et direct sur le sujet, estime-t-il dans une note confidentielle. La vérité, c'est que la situation politique est très largement favorable, mais le contexte économique doit être adapté et pour l'instant il ne l'est pas. »

« SIMILITUDE TROMPEUSE »

Le président de la BCE, Wim Duisenberg, avait affirmé, il y a quelques jours, que la resynchronisation des cycles de croissance entre le Royaume-Uni et l'Euroland (en 2000, le PIB britannique devrait, selon l'OCDE, progresser de 2,9 %, au même rythme qu'en Allemagne et en Italie) offrirait de « nouvelles possibilités » pour Londres. Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, a rejeté cette thèse. « Je dois avouer que lorsqu'on commence à parler de nouvelles possibilités à saisir, cela me rend nerveux. (...) Nous devons insister

sur la durabilité plutôt que sur une occasion éphémère », a rappelé M. George, qui se définit comme un « euro-pragmatique » et non comme un « euro-sceptique ». Les économistes de la Caisse des dépôts et consignations estiment pour leur part que « la similitude actuelle des évolutions du PIB au Royaume-Uni et dans la zone euro est trompeuse, accidentelle et cache de grandes différences ».

C'est aussi l'avis rendu, vendredi 28 juillet, par la commission parlementaire des finances de la Chambre des communes britannique, qui a souligné qu'il faudrait « plus qu'une coïncidence à court terme des cycles » entre les économies de la zone euro et celle de la Grande-Bretagne pour que cette dernière rejoigne l'Union monétaire. Fait rarissime, le rapport, qui n'a pourtant pas pris parti pour ou contre une adhésion, a fait état des divisions de la commission. Quatre élus conservateurs, qui souhaitaient l'inclusion d'une mise en garde contre le risque d'une hausse du chômage britannique en cas d'entrée dans la zone euro, ont même refusé de le signer. Et, lors de la conférence de presse de présentation du rapport, ils ont, devant les caméras, échangé des insultes avec leurs collègues travaillistes.

Pierre-Antoine Delhommais

Les ouvriers de Sunderland en veulent aux Français

SUNDERLAND

de notre envoyé spécial

Dans le hall d'entrée de l'usine Nissan à Sunderland, aux côtés du modèle de l'Almera au toit ressem-

REPORTAGE

Carlos Ghosn a imposé à cette usine installée en 1985 de réduire ses coûts de 30 % en 2000

blant à une planche de surf, ont été placés des babioles nippones. Mais pas le moindre objet représentant la France, alors que Renault contrôle le japonais depuis avril 1999. Les Britanniques, c'est bien connu, ne pardonnent rien. Les menaces de Carlos Ghosn de faire produire dans deux ans la remplaçante de la Micra en France et en Espagne, sur les lignes d'assemblage de la Clio, ont provoqué un véritable traumatisme au fin fond de l'Angleterre. Ce chantage à l'emploi, disent-ils, a déstabilisé cette belle réussite industrielle qu'est Sunderland. Et ces Nordistes se souviennent qu'en 1986, lors de l'inauguration de la chaîne de production, un conflit avait éclaté entre Britanniques et Français au sujet de la citoyenneté des voitures construites sur les rives de la rivière Wear. Anglaises ou japonaises ? Avec 80 % de composants européens en 1992, lors du lancement du marché unique, les responsables nippons avaient finalement obtenu gain de cause contre

les velléités protectionnistes de Paris. « Blair tente de sauver Nissan » : comme l'indique la manchette du *Sunderland Echo* du 31 juillet, dans cette zone industrielle du Nord-Est, l'inquiétude est grande devant le risque de perte d'un bon millier d'emplois si Ghosn met sa menace à exécution. Sans parler des inévitables licenciements en aval, chez les sous-traitants de Nissan, qui emploient localement environ 10 000 personnes.

MEILLEURE PRODUCTIVITÉ D'EUROPE

L'usine située à la périphérie de cette cité morose de 300 000 âmes est aujourd'hui citée en exemple dans le monde entier. Premier constructeur japonais à s'implanter au Royaume-Uni en 1985, Nissan-Sunderland et ses méthodes importées du Japon ont fait merveille dans l'ancien « pays noir ». La chaîne de production robotisée est ainsi doublée de 80 chariots afin d'accélérer le montage et surveiller la finition. Chacun est logé à la même enseigne, à la cantine comme au parking. Il n'y a qu'un seul syndicat, le très droitier Amalgamated Electrical and Engineering Union. Résultat, ce site entouré de verdure peut se targuer de la productivité la plus élevée d'Europe, soit 105 véhicules par an par ouvrier.

Mais Sunderland est victime depuis deux ans de la fermeté de la livre sterling. Plus des trois quarts de sa production sont vendus dans la zone euro. Nissan, premier constructeur automobile britannique, qui de-

vrait produire 334 000 véhicules cette année, a investi 1,5 milliard de livres dans l'usine depuis quinze ans. Le choix de Sunderland avait été dicté par des considérations politiques puisque l'Angleterre thatcherienne et son hymne à la flexibilité rassuraient les Japonais. Les dirigeants de Nissan avaient été également séduits par l'excellente infrastructure routière, ferroviaire et portuaire, la présence d'un grand aéroport, le tissu d'équipementiers, l'existence d'une main-d'œuvre formée... Sans parler des généreuses aides régionales pour tenter de sortir du sinistre résultant de la disparition des chantiers navals et des charbonnages.

Depuis l'arrivée comme numéro deux de Nissan du « coupeur de têtes » Ghosn, les managers de Sunderland sont dans leurs petits souliers. Pour compenser la surévaluation de la livre, Carlos Ghosn a imposé à Nissan-Sunderland de réduire ses coûts de 30 % en 2000. Faute de quoi, la remplaçante de la Micra ne sera pas construite à Sunderland. « On ne peut pas continuer à voir fondre nos marges bénéficiaires. La réduction des coûts a ses limites et ne peut compenser une appréciation de la livre de 20 % par rapport à l'euro en 1999 », insiste sous couvert d'anonymat un membre de l'état-major de Nissan Europe. Quoi qu'il arrive, Carlos Ghosn a répété qu'une décision serait prise avant la fin de l'année.

Marc Roche

Tony Blair a reçu le directeur général de Nissan

LONDRES

de notre correspondant à la City

« Le premier ministre a reconnu que le sterling fort posait des problèmes à certains secteurs manufacturiers » : ce commentaire du porte-parole de Tony Blair souligne l'importance pour le premier ministre britannique de l'entretien de quarante-cinq minutes qu'il a eu, le 31 juillet, au 10, Downing Street, avec le directeur général de Nissan, Carlos Ghosn, en vue de fournir une aide financière à l'usine de Sunderland, dans le nord-est de l'Angleterre. Au chef du gouvernement de Sa Majesté, M. Ghosn a fait part, selon un communiqué de Nissan, des « effets sur les futurs investissements de la fermeté relative de la livre sterling contre l'euro ».

Le 14 juillet à Tokyo, Carlos Ghosn avait menacé de réduire ses investissements à Sunderland pour la remplaçante de la Micra, en raison de la persistance de la surévaluation de la devise britannique par rapport à l'euro. A première vue, une telle menace n'aurait pas dû valoir à son auteur un rendez-vous quinze jours plus tard avec un premier ministre à l'agenda déjà surchargé à la veille de son départ de vacances. Il n'y avait pas péril en la demeure puisque l'automobile ne vient qu'en onzième place du classement par secteurs des investissements étrangers en Grande-Bretagne. Le Japon et la France ne constituent respectivement que 4 % et 7 % du total de ces investissements étrangers, contre près de 50 % pour les Etats-Unis. Comme l'indique Ciaran Barr, économiste en chef de la Deutsche Bank, « ce qui importe, c'est la réaction des investisseurs américains. Or le rapport sterling-euro ne les intéresse guère. Et la plupart des nouveaux projets d'investissement américains proviennent de la nouvelle économie et de l'informatique, pas de l'industrie traditionnelle. » De surcroît, la réglementation européenne réduit la marge de manœuvre du gouvernement en matière d'aide régionale. Enfin, il n'est pas dans les habitudes du Labour nouvelle manière d'épauler une entreprise en difficulté.

Comment expliquer alors ce tapis rouge déroulé en l'honneur du Brésilien de Renault-Nissan ? La réponse est politique. Cette affaire intervient après les gâchis, au

printemps, de la cession retentissante par BMW du canard boiteux Rover. Au début de l'été, Ford a pour sa part annoncé la fermeture en 2002 de son usine de Dagenham, dans l'est de Londres, avec la perte de plusieurs milliers d'emplois à la clef. Ensuite, le transfert de la production de Sunderland à un site étranger pourrait poser un problème électoral pour le Labour dans son bastion du nord de l'Angleterre. Sedgfield, la circonscription du premier ministre, est voisine de celle de Sunderland.

LE GOUVERNEMENT DIVISÉ

Aussi, la controverse sur Nissan n'aurait pas manqué d'alimenter le débat qui fait rage au sein de la majorité sur une éventuelle participation du sterling à l'euro. Les menaces de plusieurs investisseurs étrangers de réduire leurs activités en Grande-Bretagne faute d'une adhésion au mécanisme de change met à nouveau en exergue les divisions du gouvernement sur ce dossier chaud. Alors que le ministre du commerce et de l'industrie, Stephen Byers, responsable du dossier Nissan, est favorable à un ancrage rapide au mécanisme de change, le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, qui tient les cordons de la bourse, est hostile à toute mention d'une éventuelle entrée de la livre dans la monnaie unique avant des élections devant se dérouler avant avril 2002.

Selon la presse, Carlos Ghosn aurait reçu des assurances sur une assistance, de l'ordre de 50 millions de livres (près de 81 millions d'euros), qui serait apportée à Nissan pour s'assurer de la fabrication de la Micra à Sunderland. Pour surmonter l'obstacle de Bruxelles, Londres invoquerait une aide régionale à l'une des zones les plus pauvres du Royaume-Uni. Bon nombre d'experts s'interrogent toutefois sur l'effet négatif possible de cette rencontre entre Blair et Ghosn : d'autres constructeurs automobiles dont les voitures sont rendues moins compétitives par le handicap du taux de change pourraient suivre l'exemple de Nissan et exiger à leur tour une aide des pouvoirs publics.

M. R.

La décision de La Poste de faire payer ses chèques certifiés est contestée

LES CRITIQUES contre La Poste ne faiblissent pas. L'établissement a décidé de faire payer, 49,20 francs (7,5 euros), depuis mardi 1^{er} août, chaque chèque certifié (encore appelé « chèque de banque ») émis à partir d'un livret. Ces chèques, émis par un bureau de poste à l'ordre d'un bénéficiaire désigné par le client, sont souvent utilisés pour l'achat d'un véhicule, ou d'un appartement, mais plus rarement, tempère La Poste, pour la cantine, la garderie, ou d'autres factures.

Plusieurs syndicats – SUD-PTT, la CGT-PTT, l'UNSA (syndicat autonome) – et des associations de consommateurs – l'Association Force ouvrière consommateurs (Afoce), la Confédération syndicale

des familles (CSF) – ou des personnalités – le sénateur Gérard Delfau (PRG, Hérault) –, se sont déjà prononcés contre cette mesure. Car elle « frappe durement les 3 à 4 millions de Français exclus du système bancaire traditionnel et pour lesquels le Livret A fait office de compte courant », a souligné M. Delfau dans un communiqué.

La Poste estime que le nombre de chèques de banques émis à partir d'un livret est assez faible, et veut que cette opération soit utilisée de façon « exceptionnelle ». Déplorant la perte de temps et le coût engendrés par la demande de ces chèques, l'établissement estime que le client peut payer par mandat ou par « prélèvement, paiement à distance, virement », de

même qu'avec une carte de retrait (Postépargne), opérations qui demeurent gratuites, précise l'établissement. La Poste « veut rester l'établissement le plus ouvert aux plus démunis » et se plaît à rappeler qu'elle figure parmi les établissements financiers les moins chers. Elle se situait à la deuxième place derrière Banque directe (BNP Paribas), selon l'enquête sur les tarifs des banques en France réalisée en mai par le mensuel *Testé pour vous*.

POUR UN SERVICE DE BASE

Tous ces arguments ne convainquent pas les opposants à cette tarification nouvelle. Ils ont demandé à La Poste de revenir sur sa décision, estimant qu'elle « va

pénaliser surtout les ménages à revenu modeste ». « Une telle mesure est incompatible avec une mission de service public et de cohésion sociale », ajoute la CSF.

Au-delà, cette mesure se heurte aux demandes des organisations de consommateurs sur la mise en place d'un véritable service bancaire de base gratuit pour tous, garantissant l'obtention des moyens de paiement (chèques, carte sécurisée, carte de retrait réseau...). Prévu par l'article 137 de la loi contre l'exclusion de juillet 1998, ses dispositions ne sont pas encore établies. De même que la tarification des services bancaires est au point mort.

Pascal Santi

La Barclays ferme ses services en ligne pour défaut de sécurité

LA BANQUE BRITANNIQUE Barclays a annoncé, lundi soir 31 juillet, avoir fermé son service bancaire en ligne durant quatre heures, dans la journée, à la suite d'une défaillance de la sécurité. Cette erreur a permis à certains clients de consulter les comptes d'autres clients, ont indiqué les agences Reuters et AFP. La faille dans le système de sécurisation a été découverte à la suite d'une mise à jour du service Internet, samedi 29 juillet. Barclays, qui revendique le titre de première banque Internet du Royaume-Uni, a mis en cause l'introduction d'une nouvelle version d'un logiciel et indiqué que l'ancien système avait été remis en place après l'incident. L'établissement, qui gère 85 000 comptes en ligne, a ouvert une enquête.

Cet incident intervient quelques jours après celui qui a affecté le service en ligne de la compagnie d'électricité PowerGen, dont les numéros de cartes de crédit de clients s'étaient trouvés en libre accès sur Internet. L'Association nationale des consommateurs (National Consumer Council) a estimé que l'incident prouvait que les institutions financières devaient prendre la question de la sécurité plus au sérieux.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **JAPON : l'économie japonaise n'est pas complètement sortie d'affaire** et a besoin d'une nouvelle injection de fonds publics dans le cadre d'un plan de relance, a estimé mardi 1^{er} août le chef de l'Agence de planification économique Taichi Sakaiya.

■ **FRANCE : le nombre de permis de construire en France a augmenté de 18,2 %** au deuxième trimestre, mais, avec un total de 346 242 logements sur les douze derniers mois, il affiche un recul de 10,8 % sur un an, selon les données publiées mardi par le ministère de l'équipement.

■ **L'activité des travaux publics en France est restée « très soutenue au deuxième trimestre » 2000**, selon une enquête trimestrielle de l'Insee.

■ **ITALIE : les prix à la production ont augmenté de 0,5 % en juin sur un mois et de 6,9 % sur un an**, leur plus forte hausse annuelle depuis celle de 7,2 % en novembre 1995, a annoncé l'office national de la statistique italien (Istat).

■ **RUSSIE : le produit intérieur brut (PIB) russe a augmenté de plus de 7 %** sur les six premiers mois de l'année, a annoncé lundi le vice-premier ministre, Viktor Khristenko.

■ **ÉTATS-UNIS : l'indice d'activité établi par le groupement des directeurs d'achat des principales entreprises manufacturières de la région de Chicago** a baissé de 4,8 points, à 52 points, en juillet, selon l'association professionnelle.

AFFAIRES

● **GLAXOWELLCOME/SMITHKLINE BEECHAM : les actionnaires des deux groupes pharmaceutiques britanniques** ont approuvé, lundi 31 juillet, le projet de fusion de leurs deux sociétés pour former, à l'automne, le numéro deux mondial de la pharmacie.

● **UMTS : au terme de la première journée d'enchères**, lundi 31 juillet, les

sept concurrents pour les licences UMTS allemandes ont fait preuve de retenue en proposant au total 1,2 milliard d'euros. L'opérateur allemand MobilCom et son allié France Télécom ont misé 512 millions d'euros.

● **TELEFONICA : le groupe de télécommunications espagnol** a vendu pour 452,8 millions de dollars à Brasil Telecom sa participation de 56,6 % dans TBS Participations. Telefonica devait, au regard de la loi anti-monopole brésilienne, se défaire d'une partie de ses actifs après avoir pris le contrôle de l'opérateur Telesp.

● **FORD/QUALCOMM : le constructeur automobile américain et la société de télécommunication mobile** ont annoncé la création de Wingcast, une société chargée d'élaborer des services de communication et d'Internet à bord des voitures. Ford espère équiper plus d'un million de véhicules d'ici à la fin de 2002.

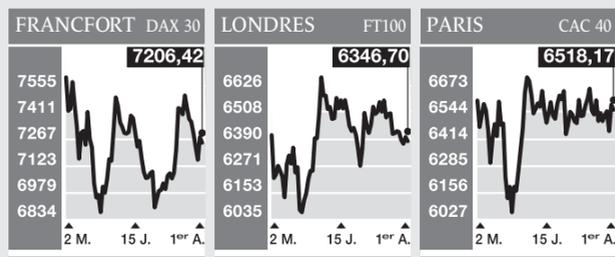
● **SAINT-GOBAIN : le groupe de matériaux** a annoncé, lundi, la cession de son activité de fibres céramiques, regroupée sous le nom de Carborundum Insulation Technology, à la société Unifrax pour un montant non précisé.

● **DE BEERS : le numéro un mondial du diamant**, a confirmé, lundi, son intention d'acheter la société minière australienne Ashton Mining pour 522,1 millions de dollars australiens (332 millions d'euros). L'actionnaire de référence d'Ashton s'est déjà engagé à céder à De Beers 19,9 % du capital.

● **KIRCHMEDIA : le groupe allemand** a enregistré en 1999 un bénéfice net de 203 millions d'euros, contre 29,65 en 1998. Son chiffre d'affaires atteint 2,02 milliards d'euros (+ 7,3 %).

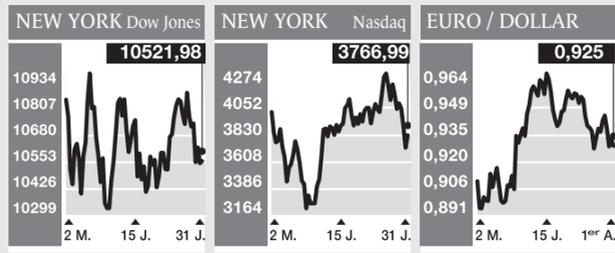
● **HOLLINGER INC. : le groupe de médias** a annoncé, lundi, la vente au géant canadien de la télévision CanWest Global Communications de 13 quotidiens locaux et de la moitié des parts du *National Post* pour 3,5 milliards de dollars canadiens (2,55 milliards d'euros).

EUROPE



Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 01/08	Var. % 31/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	5119,05	- 0,07	4,38
EUROPE	STOXX 50	4864	- 0,25	2,56
EUROPE	EURO STOXX 324	426,04	- 0,10	2,36
EUROPE	STOXX 653	381,82	- 0,21	0,61
PARIS	CAC 40	6518,17	- 0,37	9,40
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	4406,20	- 0,33	8,73
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	669,80	0,24	- 0,24
BRUXELLES	BEL 20	3052,86	- 0,51	- 8,61
FRANCFORT	DAX 30	7206,42	0,22	3,57
LONDRES	FTSE 100	6346,70	- 0,29	- 8,42
MADRID	STOCK EXCHANGE	10522,70	- 0,08	- 9,61
MILAN	MITEL 30	46220,00	- 0,45	7,51
ZURICH	SPI	8023,20	0,32	5,99

AMÉRIQUES

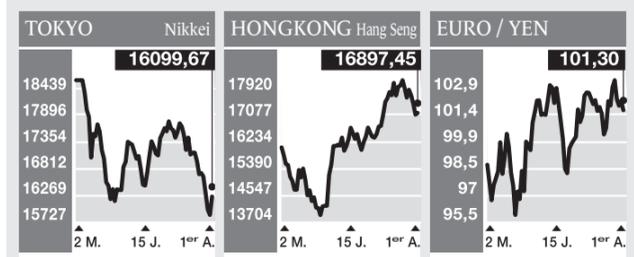


Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 31/07	Var. % 28/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10521,98	0,10	- 8,48
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1430,83	0,77	- 2,61
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3766,99	2,84	- 7,43
TORONTO	TSE INDEX	10406,31	0,61	23,68
SAO PAULO	BOVESPA	16454,60	- 0,19	- 3,73
MEXICO	BOLSA	368,81	2,63	- 8,16
BUENOS AIRES	MERVAL	502,01	1	- 8,80
SANTIAGO	IPSA GENERAL	95,51	- 0,18	- 33,21
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6806,61	- 1,32	25,63

Cours de change croisés

01/08 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,91299	0,92525	0,14107	1,49575	0,59827	
YEN	109,53000	101,30000	15,44500	163,76000	65,50500	
EURO	1,08079	0,98717	0,15245	1,61645	0,64650	
FRANC	7,08875	6,47465	6,55957	10,60300	4,24095	
LIVRE	0,66856	0,61065	0,61860	0,09430	0,40000	
FRANC SUISSE	1,67150	1,52670	1,54655	0,23575	2,50015	

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 01/08	Var. % 31/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16099,67	2,37	- 14,97
HONGKONG	HANG SENG	16897,45	0,34	- 0,38
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	2067,03	0,77	- 16,64
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	92,11	3,09	- 29,16
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3217,80	0,13	2,07
BANGKOK	SET	20,14	1,61	- 42,03
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4255,15	- 0,58	- 15
WELLINGTON	NZSE-40	2106,24	0,11	- 4,55

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	31/07
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4569
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,1990
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,4950
GDE-BRETAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	35,4240
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,5986
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3702
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	2,0386
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DRACHME GRECQUE	337,3000
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	260,5100
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,0110

Taux d'intérêt (%)

Taux 31/07	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Matif
FRANCE	4,35	4,38	5,36	5,53	Cours 9 h 57
ALLEMAGNE	4,36	4,48	5,21	5,40	Notionnel 5,5
GDE-BRETAG.	5,88	6,04	5,23	4,55	SEPTEMBRE 2000
ITALIE	4,36	4,45	5,56	5,87	12214
JAPON	0,07	0,13	1,67	2,30	87,08
ÉTATS-UNIS	6,66	6,20	6,05	5,80	87,05
SUISSE	2,62	3,29	3,96	4,31	
PAYS-BAS	4,30	4,45	5,36	5,51	

BOURSES

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris était en baisse de 0,24 %, mardi 1^{er} août, dans les premiers échanges. Le DAX de Francfort gagnait 0,56 %, tandis que le Footsie de Londres perdait 0,53 %. Mardi, la Bourse de Tokyo a bondi de 2,4 %. La veille, les places boursières européennes avaient été bien orientées. La Bourse de Paris avait clôturé en hausse de 1,98 % et celle de Londres avait gagné 0,47 %. Francfort avait progressé de 0,87 %. Les actions américaines ont clôturé en hausse lundi, grâce au rebond des valeurs technologiques, avec un gain de 2,84 % pour l'indice Nasdaq et une avance de 0,10 % pour l'indice vedette Dow Jones.

CHANGES-TAUX

EN L'ABSENCE de statistiques économiques favorables, l'euro restait confiné en dessous du seuil de 0,93 dollar, mardi 1^{er} août, dans les premières transactions. Il s'échangeait à 0,9261 dollar. De son côté, la devise américaine évoluait dans des marges étroites face au yen. Elle s'échangeait à 109,46 yens. Les marchés obligataires en Europe s'inscrivaient en très légère hausse mardi, en début de séance. Évoluant à l'inverse du prix des titres, le taux de rendement de l'emprunt d'Etat français arrivait à échéance dans 10 ans se détendait pour atteindre 5,34 %, contre 5,19 % pour son équivalent en Allemagne.

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI

Nouvelles inédites de la Série noire

proposées par

MICHEL ABESCAT et LAURENT GREILSAMER

DÉJÀ PARUES

Vendredi 30 juin daté samedi 1^{er} juillet
JEAN VAUTRIN*Voyage au pied d'un arc-en-ciel*

Vendredi 7 daté samedi 8 juillet

CHRIS OFFUTT

*Le Nid de l'année passée**La Bonne Raison*

Vendredi 14 daté samedi 15 juillet

JEAN-MARIE LACLAVETINE

Complicata

Vendredi 21 daté samedi 22 juillet

NICHOLAS BLINCOE

Ma première expérience de possession démoniaque

Vendredi 28 daté samedi 29 juillet

CHANTAL PELLETIER

L'Autre Côté de la mer

À PARAÎTRE

Vendredi 4 daté samedi 5 août

BARRY HANNAH

Willifox

Vendredi 11 daté samedi 12 août

JEAN-BERNARD POUY

L'Art de la fugue

Vendredi 18 daté samedi 19 août

ELIZABETH STROMME

La Cave

Vendredi 25 daté samedi 26 août

MARC VILLARD

*Amer Eldorado*Vendredi 1^{er} daté samedi 2 septembre

JEROME CHARYN

Sous l'œil de Dieu

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du groupe de média Pearson a abandonné 9 %, à 1 828 pence, lundi 31 juillet, à la suite du lancement d'une offre en numéraire de 2,5 milliards de dollars sur la société américaine National Computer Systems.

● Le titre du constructeur bavarois BMW, qui a annoncé un résultat semestriel supérieur aux attentes des analystes, a terminé en hausse de 1,51 %, à 37 euros, lundi, après avoir grimpé de 6 % en cours de séance.

● L'action Preussag a progressé de 3,58 %, à 31,8 euros, lundi, après avoir obtenu le feu vert de l'Union européenne pour prendre le contrôle de Thomson Travel.

● Le cours de Bourse de Deutsche Telekom a reculé, lundi, de 0,3 %, à 47,01 euros, lors de la journée d'ouverture des enchères de licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS) en Allemagne auxquelles participe l'opérateur.

● Le spécialiste allemand de la distribution Metro a clôturé inchangé à 44 euros, lundi, après avoir démenti de nouvelles rumeurs faisant état de projets communs avec l'américain Wal-Mart.

● La filiale Internet de l'opérateur espagnol Telefonica, Terra Networks, a chuté de 4,43 %, à 41 euros, lundi, après la publication d'une perte de 165,62 millions d'euros au premier semestre 2000.

Table with 4 columns: Date, Code pays, Cours en euros, % Var. 31/07

AUTOMOBILE

Table of automotive stocks including Autoliv SDR, BASF AG, BMW, Continental AG, DaimlerChrysler, Fiat, etc.

BANQUES

Table of banking stocks including Abbey National, ABN AMRO, All & Leics, Allied Irish Bank, Alpha Bank, etc.

Table of various European stocks including BASF AG, Bayer AG, BOC Group PLC, Celanese N, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of conglomerate stocks including CGIP/RM, Christian Dior, D'Ieteren SA, Azeo, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecommunications stocks including Eircom, British Telecom, Cable & Wireless, Deutsche Telekom, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stocks including Acciona, Aktor SA, Uponor-A, Aumar R, etc.

CONSOMMATION CYCLIQUE

Table of cyclical consumption stocks including Accor/RM, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

CHIMIE

Table of chemical stocks including Air Liquide/RM, Akzo Nobel NV, etc.

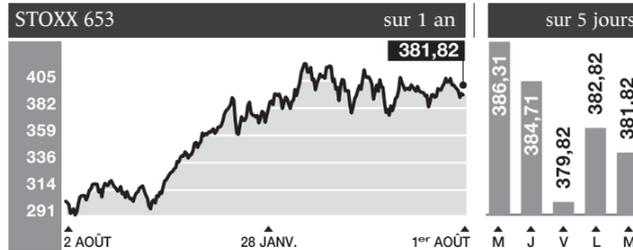


Table of European stock indices and sectors including ENDEMOL ENTER, Euro Disney/RM, Granada Group, etc.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stocks including Altana AG, AstraZeneca, Aventis/RM, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stocks including BG, BP Amoco, etc.

Sortir. LE GUIDE DE VOS SORTIES EN FRANCE: CINÉMA, EXPOSITIONS, FESTIVALS, MUSIQUE, OPÉRA-DANSE, THÉÂTRE. sortir.lemonde.fr

Table of various European stocks including Burmah Castrol, Cepfa, Coflexip/RM, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stocks including 3i, Almani, Alpha Finance, Amvescap, etc.

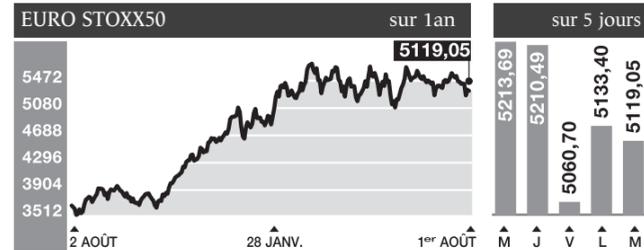


Table of European insurance stocks including Aegis Group, Aegon NV, Agf/RM, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment goods stocks including Abb N, Adecco N, Alstom, etc.

MÉDIAS

Table of media stocks including Bsky B Group, Canal Plus/RM, Carlton Communi, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stocks including Ahold, Altadis-A, Athens Medical, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of distribution stocks including Ava Allg Hand.G, Boots Co PLC, Buhrmann NV, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stocks including Alcatel/RM, Altec Sa Reg., Asm Lithography, etc.

Table of European stocks including Comptel, Dassault Syst./FR, Dialog Semicond, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of utility services stocks including Aem, Anglian Water, British Energy, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

AMSTERDAM

Table of Amsterdam stock market data including Airspray NV, Antonov, C/TAC, etc.

BRUXELLES

Table of Brussels stock market data including Arthur, Envipco Hld Ct, Fardeem Belgium B, etc.

FRANCFORT

Table of Frankfurt stock market data including United Internet, Aixtron, Augusta Technologie, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

Le cours de Bourse d'Equant était en hausse de 6,52 % à 40,5 euros, mardi 1er août dans les premiers échanges. L'opérateur de télécommunications spécialisé dans les services aux entreprises a annoncé qu'il avait réduit de près de moitié sa perte nette au deuxième trimestre, à 5,3 millions de dollars, contre une perte de 9,8 millions de dollars un an plus tôt.

Le titre L'Oréal s'inscrivait en repli de 1,25 % à 87,05 euros, mardi matin, après que le groupe eut annoncé que sa filiale L'Oréal USA (ex-Cosmair) a obtenu le feu vert du département américain de la justice concernant son offre publique d'achat sur la totalité des actions Carson. Cette acquisition avait été annoncée au mois de février.

Le cours de Bourse de Vinci était stable à 46,19 euros, mardi en début de séance. L'offre publique d'échange amicale de Vinci sur GTM a débuté ce jour et sera close le 18 septembre.

Le titre Air Liquide gagnait 0,87 % à 138,7 euros, mardi matin, à la suite de l'annonce d'une hausse de 24,8 % de son chiffre d'affaires du deuxième trimestre, à 1,99 milliard d'euros.

L'action Casino céda 1,43 % à 110,2 euros, mardi en début de matinée. La société a enregistré une hausse de 15,3 % de son chiffre d'affaires hors taxes au premier semestre, à 8,23 milliards d'euros.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 1er AOÛT

Cours relevés à 9 h 57

Liquidation : 24 août

Table of stock market data for France, including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market data for various French companies, including BIC, BNP Paribas, Bouygues, and others.

Table of stock market data for international companies, including Thomson Multimédia, Total Fina Elf, and Transciel.

Table of stock market data for international companies, including American Express, A.T.T., and Barrick Gold.

Table of stock market data for international companies, including American Express, A.T.T., and Barrick Gold.

Table of stock market data for international companies, including American Express, A.T.T., and Barrick Gold.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 31 JUILLET

Cours relevés à 18 h 07

Table of stock market data for the Nouveau Marché, including Abel Guillem, Ab Soft, and Access Comm.

Table of stock market data for various companies, including Cerep, Chemunex, and Cmt Medical.

Table of stock market data for various companies, including Olitec, Optima Direc, and Optix.

Table of stock market data for various companies, including Generale Loc, Geodis, and Gfi Industri.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 31 juillet

Table of SICAV and FCP data, including AGIPI, BNP Paribas, and CDC Asset Management.

Table of SICAV and FCP data, including Crédit Agricole, Indocam, and Euroc Solidarité.

Table of SICAV and FCP data, including Legal & General, La Poste, and Dami Direct.

Table of SICAV and FCP data, including Interselection Fr, Ségel Défensif C, and Ségel Dynamique C.

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/9/99.

SCIENCES Construite de toutes pièces au milieu des années 50 au cœur de la steppe kazakhe, Baïkonour, la plus grande base spatiale du monde, a perdu son lustre d'antan.

● **DES COSMONAUTES** en partent encore pour Mir ou pour la station spatiale internationale, en respectant un rite superstitieux immuable depuis Gagarine, mais les pas de tir en

service s'y dressent dans un décor de friche industrielle grignotée par le désert. ● **ELLE DOIT SA SURVIE** aux industriels occidentaux, intéressés par le savoir-faire et les tarifs sans

concurrence des techniciens russes. ● **LES FUSÉES** Proton et, surtout, Soyouz, dont on vient de réussir le 1641^e tir, sont désormais exploitées par une société américano-russe et

une franco-russe, qui ont construit sur place des salles blanches ultramodernes pour préparer leurs satellites et des hôtels aux normes occidentales pour accueillir leurs clients.

Baïkonour, l'antichambre de l'espace, entre nostalgie et renouveau

Sputnik y fut lancé en 1957, Youri Gagarine en partit en 1961. Théâtre des grandes premières spatiales, le célèbre cosmodrome a failli mourir. Loin du faste d'antan, il tente aujourd'hui de survivre, avec l'aide intéressée des industriels américains et français

BAÏKONOUR (Kazakhstan)

de notre envoyé spécial

Un quart de la Belgique. La « porte des étoiles », mirage démesuré au cœur de la steppe kazakhe. Pour le monde entier, elle est connue telle que l'URSS la baptisa : cosmodrome de Baïkonour. Donné en pleine guerre froide, ce nom n'est qu'un leurre destiné à tromper les Occidentaux sur l'emplacement exact de ce qui constituait alors une base militaire secrète. Une ville de Baïkonour existe bien, mais elle se trouve à près de 400 kilomètres de là...

D'ici partit Sputnik, le premier satellite artificiel jamais envoyé par l'homme dans l'espace, le 5 octobre 1957. D'ici partit la célèbre petite chienne Laïka. D'ici partit Youri Gagarine, un matin d'avril 1961. Ici, cette immense gloire n'est plus que mémoire. Pour se rappeler ses hauts faits, la plus grande base spatiale du monde, construite de toutes pièces au milieu des années 50 dans ce morceau d'enfer sur Terre (-35 °C l'hiver, +45 °C l'été), entretient un petit musée suranné, sur la façade duquel un ouvrier 100 % soviétique brandit d'une main un flambeau, de l'autre un système planète-satellite. Le spatial guidant le peuple en quelque sorte... L'intérieur non plus n'a pas dû changer depuis des années, conservatoire parfois émouvant d'objets les plus hétéroclites : pièces de lanceur, réplique du Spoutnik et de l'antique capsule où Gagarine, recroquevillé par manque de place, effectuait son très courageux tour de planète, photos jaunies, maquettes, nourriture pour cosmonautes et autres reliques.

Un peu plus loin, sur la base, se visite la maison dans laquelle Gagarine passa sa dernière nuit avant le vol historique. On n'a touché à rien. Mort dans un accident d'avion, le « cosmonaute n°1 » est devenu légende, sa mission une saga, ses gestes un rite superstitieux. Les vols habités se font rares aujourd'hui. Mais, chaque fois qu'un équipage embarque pour Mir, un cérémonial quasiment codifié est respecté. A deux jours du lancement, le lanceur Soyouz est transporté par train jusque sur son pas de tir. Quelques personnes le précèdent en marchant sur les traverses de la voie ferrée. Une pièce d'un rouble est placée sur le rail et conservée comme souvenir, une fois écrasée.

Quant aux futurs habitants de l'espace, ils logent à l'Hôtel Cosmonaute de Leninsk, la ville-base jaillie elle aussi du désert au milieu des années 50, située à une trentaine de kilomètres du cosmodrome, sur une rive du Syr-Daria. La veille du grand départ, ils visionnent toujours le même vieux film soviétique. Le lendemain matin, avant de quitter leur chambre, ils s'asseyaient quelques instants car, selon la tradition russe, rester debout porterait malheur aux voyageurs. Puis les cosmonautes signent au feutre la porte de leur



La plus grande base spatiale au monde : un paysage minéral post-industriel cerné de voies de chemin de fer désaffectées.

Pour 115 millions de dollars par an

Le 28 mars 1994, après plusieurs mois de négociations, le Kazakhstan nouvellement indépendant, sur le territoire duquel se trouve la base spatiale de Baïkonour, accepte de louer à la Russie pour une durée de trente ans et pour une somme de 115 millions de dollars par an. Le bras de fer se termine finalement par un compromis. Les Kazakhs, qui demandaient une somme plus élevée, savent que ces installations sont indispensables à la Russie. Bien que moins moderne que Plesetsk (dans la région d'Arkangelsk), cette base dispose d'un plus grand nombre de pas de tir et, située nettement plus au sud, permet d'atteindre les orbites les plus utiles commercialement avec une dépense d'énergie moindre. Les Russes peuvent donc y lancer des vaisseaux spatiaux et des fusées lourdes, et y tirer des satellites occidentaux contre devises. En 1999, la discussion reprend quand le Kazakhstan décide de suspendre tous les lancements, à la suite de deux échecs de fusées Proton. L'interdiction est levée en février 2000.

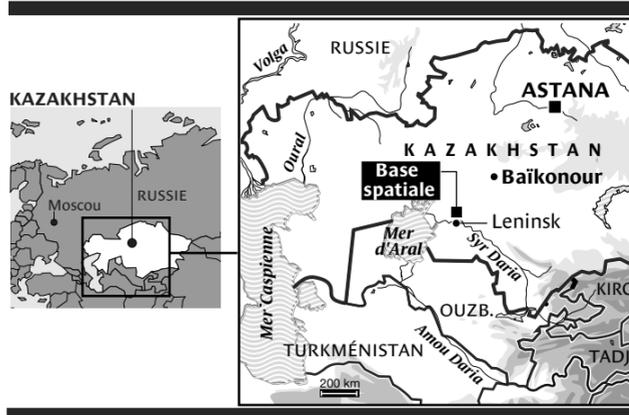
chambre, en indiquant la date. Une fois sur la base, leur autocar s'arrête à l'endroit précis où Gagarine descendit pour uriner sur une des roues du car qui le transportait vers le pas de tir. Là aussi, il faut reproduire le geste du grand homme, même si le scaphandre de vol ne rend pas très pratique l'exécution de ce rite ultime...

EXPÉRIENCE ET PRIX BAS

Pour l'heure, la station Mir tourne à vide et rien n'assure que beaucoup de cosmonautes y retourneront. Comme est loin l'époque où, pour fêter la venue de Mikhaïl Gorbatchev, on avait lancé le même jour une Zénith, une Proton et une Soyouz... L'activité spatiale se fait fantomatique. A quelques kilo-

mètres du pas de tir de Soyouz, le cosmodrome garde une immense balafre. Une piste d'atterrissage de 80 mètres de large et de 4,5 kilomètres de long. Elle était destinée à Bourane, l'éphémère navette spatiale soviétique, qui ne vola qu'une fois, en 1988. Bourane ne repartira sans doute jamais dans l'espace. Pourtant, elle attend, posée sur son hallucinant lanceur Energia, entre des moteurs et des réservoirs de fusée, dans la poussière d'un hangar gigantesque.

Ainsi se résume Baïkonour, un mélange étrange de bâtiments désaffectés, de matériel au rebut, de pas de tir en service, de zones abandonnées et de tout ce que l'on ne voit pas, de tous les bunkers enterrés, de tous les silos qui contenaient



des missiles nucléaires intercontinentaux. La légende voudrait que la base enfouie soit aussi importante que celle à l'air libre.

Le cosmodrome aurait pu mourir. Les militaires ont passé la main, mais l'Agence spatiale russe continue de louer ce bout de territoire au Kazakhstan car son expérience, tout comme ses bas prix, ne sont égalés nulle part ailleurs dans le monde. Ces dernières années, des sociétés se sont montées pour mettre à profit le potentiel industriel que le savoir-faire des héritiers de Korolev, le père du spatial soviétique. Ainsi, l'américano-russe ILS et la franco-russe Starsem exploitent-elles respectivement les lanceurs Proton et Soyouz, apportant, en même temps que de l'argent frais et des emplois,

l'espoir que la grande aventure de l'espace ne se soit pas vraiment éteinte avec l'URSS.

Ce nouveau départ ne s'est pas fait dans une totale allégresse. « Il y a eu une phase transitoire pendant laquelle les Russes se demandaient pourquoi ils avaient besoin des Français pour relancer des fusées après leur glorieux passé, se remémore Patrick Bonguet, directeur général adjoint de Starsem. Cela dit, nous avons été perçus un peu comme des sauveurs, car le programme soviétique s'était arrêté brusquement. Quand nous sommes arrivés à Baïkonour, nous avons installé nos bureaux dans la salle d'études d'Energia-Bourane. Sur les tables à dessin se trouvaient des dessins techniques en cours, inachevés. Les dossiers étaient restés dans

les tiroirs. Les ingénieurs avaient posé le stylo du jour au lendemain. Certains s'étaient dit qu'il n'était pas possible que cela s'arrête ainsi et ils étaient restés. Ils avaient vivoté sans être payés pendant des années. Jusqu'à ce que nous arrivions. »

Starsem a donc installé ses salles blanches hypermodernes dans le hangar-même qui abrite Bourane, créant un hiatus visuel criant mais, finalement, tout à fait Baïkonour. Peu surprenant dans ce bout du monde où rien de ce qui est usagé ne se recycle, ou tout s'entrepose et compose un paysage minéral post-industriel, entre des voies de chemin de fer désaffectées que le désert regagne. Entre 1997 et 1999, la société franco-russe a investi 30 millions de dollars pour les salles blanches, son système de télécommunications, la rénovation de deux halls et de deux pas de tir. Sans oublier la construction d'un hôtel aux normes occidentales à Leninsk.

UN CHARME DÉSUET

Une façon comme une autre de loger ses équipes techniques et de rassurer des clients qui n'imaginaient pas lancer avec les Russes il y a encore deux ans. « Quand vous lancez à Cap Kennedy, vous habitez chez Mickey, dans les hôtels de Disneyworld, explique Jean-Yves Le Gall, PDG de Starsem. Kourou, c'est plus exotique, mais les gens connaissent. Baïkonour, en revanche, c'était l'inconnu. Les gens étaient effrayés : il n'y avait pas de vol régulier, pas d'hôtel digne de ce nom, le téléphone ne marchait pas ou très mal, c'était plein de Russes et de Kazakhs qui ne parlaient pas un mot d'anglais... Aujourd'hui, ce qui était réhibitoire il y a deux ans ne l'est plus. Les gens n'ont de cesse que de revenir à Baïkonour. »

La ville ne manque pas d'un charme désuet. Sur une aire de jeux de Leninsk, les enfants descendent d'un toboggan dont la partie haute est une mini-fusée. Plus loin, des éléments de l'immense lanceur lunaire N1 - dont tous les tirs échouèrent - servent de bac à sable. Derrière l'Hôtel Cosmonaute se croisent des allées vertes d'apparence quelconque mais pourtant extraordinaires : tous leurs arbres ont été plantés par les cosmonautes à leur retour de mission. Le plus vieux est, bien sûr, celui de Gagarine...

Leninsk, qui a perdu en dix ans plus de la moitié de ses 110 000 habitants, conserve les attributs du passé mais connaît les frémissements du regain. Sur l'immense et déserte place Lénine, une imposante statue de Vladimir Ilitch Oulianov désigne le ciel de la main. A Baïkonour plus qu'ailleurs, l'avenir est là-haut.

Pierre Barthélémy

★ **A lire : Baïkonour, la porte des étoiles, ouvrage collectif sous la direction de Jacques Villain, 1994, éd. Armand Colin, 256 p., 98 F, 14,94 €.**



Au moment du décollage de Soyouz, les quatre bras de la « tulipe » s'ouvrent par simple effet mécanique.

La fusée Soyouz, increvable taxi pour le cosmos

AVEC LE LANCEMENT réussi des deux premiers satellites européens Cluster d'observation de la magnétosphère, le lanceur russe Soyouz effectuait, lundi 17 juillet, son 1641^e tir (*Le Monde* du 18 juillet). Ce qui fut dans les années 50 le premier missile intercontinental de l'histoire - destiné, sous le nom de R-7, à porter la bombe H soviétique - est devenu, au fil de ses versions successives, la fusée la plus utilisée et la plus fiable du monde - à égalité avec Ariane-4, qui n'a cependant pas encore atteint la centaine de tirs.

Après deux échecs, la R-7, aussi appelée Sémioroka, connaît son premier succès le 21 août 1957. Elle lancera le premier Spoutnik, et Gagarine montera plus tard à son bord. Ses évolutions successives ont porté les noms de Spoutnik, Luna, Vostok, Molniya, Voskhod et, enfin, Soyouz, l'incroyable taxi de l'espace, qui lance les hommes et les

cargaisons vers la station Mir. La longévité de cette fusée mythique est due à une conception aussi simple que robuste : quatre boosters encadrent un corps central chapeauté par un deuxième étage, tous les moteurs fonctionnant avec un mélange de kérosène et d'oxygène liquide. Mais fabriquer et tirer près de quarante de ces fusées par an en moyenne depuis bientôt un demi-siècle exige plus qu'un dessin d'ingénieur. Facile à utiliser, ce modèle est surtout facile à assembler. Contrairement aux rejets de la famille Ariane, qui sont fabriqués debout, les Soyouz sont montés couchés et transportés à l'horizontale sur un véhicule ferroviaire doté d'un bras hydraulique qui, une fois sur le pas de tir, redresse la fusée.

Autre originalité : la Soyouz n'est pas posée sur la plate-forme mais suspendue dans le vide à quatre bras métalliques, ressemblant à quatre pétales, d'où le surnom de

« tulipe » attribué au procédé. Au moment du décollage, lorsque la poussée des moteurs dépasse le poids du lanceur et que celui-ci commence à s'élever, la « tulipe » s'ouvre instantanément et de manière purement mécanique. Plus rien ne retient alors la fusée.

SÛRETÉ ET PONCTUALITÉ

Même si la Soyouz n'a pas un taux de fiabilité parfait (près de 98 % tout de même), elle est considérée comme très sûre et réputée pour partir à l'heure : une fenêtre de tir de quelques minutes, voire d'une minute, ne l'effraie pas. A consulter la liste de ses lancements, reports et accidents s'avèrent rarissimes. Le plus grave que l'histoire a retenu a eu lieu le 27 septembre 1983, pour l'envoi de deux cosmonautes dans la station orbitale Saliout-7.

Ce soir-là, Vladimir Titov et Guennadi Strekalov sont à une mi-

nute et trente secondes du décollage lorsqu'un feu embrase le lanceur et le pas de tir. Le responsable des opérations a le réflexe de déclencher le système de sauvetage de la capsule spatiale située au sommet de la fusée, quelques secondes avant l'explosion de la bombe que représente un lanceur plein de carburant. La capsule est rapidement éjectée à plus d'un kilomètre d'altitude, ses deux occupants subissant une monstrueuse accélération d'environ 15 g, avant de retoucher terre, suspendus à un parachute, après cinq minutes de vol. Le seul blessé recensé fut un photographe, projeté dans les airs par le souffle de l'explosion, qui se brisa une côte.

Le 1642^e épisode de la saga Soyouz se tournera mercredi 9 août avec le lancement des deux derniers satellites Cluster de l'Agence spatiale européenne.

P. B.

TABLES DE DEMAIN. 3

« Je suis gourmand et je fais ce que j'aime »

Comment Christophe Langrée, 35 ans, cuisinier sur la route de Cancale, a gagné un macaron au Michelin en n'en faisant qu'à sa tête

CHRISTOPHE LANGRÉE est né le 7 juin 1965 à Rennes, capitale régionale de la Bretagne, ville de longue tradition gourmande, saluée comme telle par M^{me} de Sévigné pour les mérites de la poularde locale, que l'on prépare parfois encore au vin blanc « encadrée de pruneaux ». Avant même d'être initié, comme tout jeune Breton, aux usages de la mer, le jeune Christophe connaîtra les plaisirs de la nature dans la maison de son grand-père, à la Guimoret. Son père gagne sa vie dans les travaux publics. Christophe se souvient comme d'un rêve d'enfant de sa vocation de cuisinier.

Vocation précoce ou bien prédestination ? Il se garde de trancher. C'est un ami de l'un de ses oncles qui le présente à Louis Le Roy, le cuisinier réputé du Château de Coatguelen à Pléhédél, près de Paimpol (Côtes-d'Armor). A seize ans, l'adolescent commence son apprentissage dans ce château de légende, au milieu d'un parc où la forêt, les genêts et les fougères composent un admirable décor. Coatguelen, en breton, signifie « bois de houx », en anglais « hollywood ». Voici le jeune apprenti devenu lutin dans les communs d'un de ces lieux où rôdent encore les personnages du cycle de la Table ronde, Viviane et l'enchantement Merlin, et le souvenir d'Ys, la ville engloutie.

CUIT SUR L'ARÊTE !

La cuisine de Louis Le Roy relève de la forme classique et s'attache aux produits d'un terroir riche d'odeurs et de saveurs. Une cuisine vive, capable de fixer souverainement les arômes, dominant la technique, méfiant envers les exercices de style ou les effets de mode. Ceux qui l'ont goûtée - hier encore au Repaire de Kerroc'h, sur le port de Paimpol - ne peuvent oublier son homard breton au jus de sauternes et cocos paimpolais, ni son filet de barbut - cuit sur l'arête ! - au lard et pommes de terre.

Son métier s'exprime aussi dans de simples préparations, les huîtres chaudes au cidre et aux poireaux, les rougets aux mousserons. Fraîcheur et simplicité sont les deux traits qui marqueront durablement le jeune apprenti. Vingt ans après, Christophe Langrée se souvient avec émotion de ce maître, un « passeur » remarquable, un initiateur, qui sut lui donner le goût du travail bien fait. L'apprentissage sur le tas est complété par des cours théoriques au centre de formation des apprentis de Ploufragan, près de Saint-Brieuc, pays natal de Louis Guilloux. Cet écrivain est le narrateur des « vies sans importance », mais rendues ferventes par la qualité de leur engagement, pour ceux qui se sont élevés à la force du poignet, comme notre

jeune cuisinier. Voici bientôt Christophe Langrée chez Christian Villers à La Palme d'or à Cannes, pour la saison. Il a décidé d'entreprendre son tour de France, comme au temps du compagnonnage. Le travail au sein de la brigade d'un palace comme le Martinez lui donne un tout autre aperçu du métier. C'est une mécanique bien huilée pour un résultat souvent remarquable. Mais le travail reste artisanal, ouvrier, chaque jour répété jusqu'à la perfection, qui fonde peu à peu la conscience qu'un cuisinier doit avoir de son art.

Ces années de collaborations multiples révèlent un tempérament et forgent une identité. Le voici ensuite à Dole (Jura), puis à Gassin, au côté de Christophe Leroy. C'est alors que se produit la rencontre avec Michel Del Burgo, de trois ans son aîné. Christophe sera son second à l'Hôtel de l'Europe, en 1989 et en 1990, à Avignon. Del Burgo possède la grâce, c'est-à-dire une vibration devant le produit et la maîtrise de ce que Fredy Girardet appelle « le juste moment en cuisine ».

Michel Del Burgo, le solitaire, est bon compagnon. Il partage son savoir-faire, son enthousiasme et son ardeur, car la cuisine est d'abord un art de la transmission.

Le matin, Del Burgo est toujours le premier en cuisine, encore aujourd'hui au Taillevent. Moment décisif où se fixe chaque jour, en fonction du produit, le niveau d'exigence auquel atteindra chaque plat à l'heure du service et le protocole d'exécution qui s'ensuit. La cuisine, à ce niveau, est une exception déroutante. Elle devient un style, où chaque élément pris isolément atteint une perfection de cuisson, de texture et de saveur. Cette exigence est bafouée, aujourd'hui, par tous ceux qui se contentent du moindre effort : tout aura été cuit auparavant, puis



Christophe Langrée a renoncé à devenir « meilleur ouvrier de France » parce qu'il fallait « connaître son Escoffier » par cœur.

assemblé à la demande, sans autre espoir qu'une juxtaposition de goûts plus ou moins assortis.

A cette école d'exigence, Christophe Langrée apprend l'art de la nuance, en même temps qu'il rencontre Isabelle Bolard, native de Carpentras, dont il fera son épouse. En 1991, le voici à Biarritz, à l'Hôtel du Palais, dans l'équipe de Jean-Marie Gautier. Le jeune chef s'interroge sur l'opportunité de se présenter au concours de Meilleur ouvrier de France. Il renonce : « Il fallait connaître le manuel d'Escoffier par cœur. »

Peut-être a-t-il déjà le sentiment que son destin est ailleurs, « sur fond de brouillard nacré et de collines noires » (Cocteau), dans cette région où l'homme hésita longtemps à devenir paysan tant il avait tissé de liens avec la mer, sa Bretagne natale. L'occasion se pré-

sente très vite. Moins de dix ans après y avoir fait son apprentissage, le Château de Coatguelen lui offre la place de celui qui fut son premier chef de cuisine. Le contexte est périlleux, et l'avenir de l'établissement incertain. Neuf mois plus tard, Christophe Langrée est appelé à Bourges, pour décrocher une étoile Michelin à l'Abbaye Saint-Ambroise. Une fois cette mission accomplie, marié et père de deux bambins - Yann et Gael -, le mal du pays se manifeste à nouveau.

PARFAITE EXÉCUTION

Le 27 octobre 1996, Christophe et Isabelle s'installent au hameau de La Mettrie, à 5 kilomètres du centre de Saint-Malo sur la route de Cancale, dans deux corps de bâtiment fermiers à étage, des XVI^e et XVII^e siècles. Deux salles à manger,

une terrasse, un jardin : il se dégage de l'ensemble une atmosphère campagnarde et chaleureuse. Mais, comme toute création, cette installation est un pari. Diplômée d'une école de commerce, Isabelle fait procéder à l'affichage de sept grands panneaux publicitaires de 4 x 3 mètres sur les principales routes d'accès à la cité malouine. Le message : cuisine du marché dans un restaurant de charme, et l'adresse. L'effet est immédiat.

Les confrères Jean-Philippe Foucat et Olivier Roellinger encouragent la jeune équipe. La qualité du travail fait le reste. Saint-jacques grillées au beurre salé, sole de petits bateaux braisée aux cèpes, pigeon rôti au pain d'épices atteignent à la juste saveur. Les prix sont serrés. En quelques mois, l'affaire est entendue. La clientèle

locale - c'était l'objectif - adopte le Clos du Chanoine et, en moins d'une année, les habitués constituent un fonds de clientèle précieux. Le Bottin gourmand (1998) accorde sa première étoile, une seconde cette année, et le Michelin un macaron en 1999.

Cette consécration n'autorise aucun relâchement. Trois grains de poivre déplacés feront douter de la précision du moindre plat ; la parfaite exécution, au contraire, laissera un souvenir impérissable. Mettre en valeur les vraies saveurs nécessite des produits de qualité, fruits du travail des meilleurs fermiers comme Nadia Romé, éleveurs ou mareyeurs, tous conscients de la valeur d'un tel patrimoine. Cette cuisine porte en elle un souci écologique : la tomate aura un goût de tomate, la fraise sera mûre, les viandes seront saines et goûteuses.

Christophe Langrée, sans aucun narcissisme (il donne des cours de cuisine chaque lundi matin), poursuit par de simples préparations les efforts qu'avant lui, en Bretagne, pays des fines nuances gustatives, Louis Le Roy, son maître, et tant d'autres ont entrepris. « Je suis gourmand, je fais ce que j'aime », dit Christophe Langrée. Un aveu que l'on souhaiterait plus fréquent.

Jean-Claude Ribaut

★ **Le Clos du Chanoine. La Mettrie-au-Chanoine, 35400 Saint-Malo, tél. : 02-99-82-84-57. Fermé mercredi et jeudi midi.**

LA SEMAINE PROCHAINE
Christophe Felder, pâtissier au restaurant de l'hôtel Crillon, à Paris

Recettes du Clos du Chanoine

CROUSTILLANT DE PIEDS DE PORC, TRUFFES ET ARTICHAUTS

Pour 4 personnes : 4 pieds de porc, 2 échalotes, 1 oignon, 1 carotte, thym, laurier, 4 cuillères de moutarde à l'ancienne, 1 botte de persil plat, 1 botte de ciboulette, 50 grammes de beurre, 4 feuilles de pâte à filo ou brick (ou, mieux, une véritable pâte feuilletée, comme il le fait au restaurant), 100 grammes de beurre clarifié, 1 poignée de pousses de laitue, 1 truffe de 15 à 20 grammes, 2 gros artichauts, 1 cuillère de vinaigre de Xérès, 3 cuillères d'huile d'arachide, 2 cuillères de jus de truffe, sel, poivre.

Blanchir les pieds et rafraîchir. Mettre en cuisson couverts d'eau salée avec une carotte, un oignon, le thym, le laurier et le poivre mignonnette. Laisser cuire doucement jusqu'à ce que la viande se détache des os. Egoutter après cuisson et enlever tous les cartilages et les os. Emincer la

chair. Faire suer les échalotes au beurre sans coloration sur une plaque à rôtir, ajouter la chair des pieds et mettre au four. Remuer souvent et retirer quand le pied commence à prendre de la couleur sur le fond de la plaque. Ajouter la moutarde à l'ancienne, le persil et la ciboulette hachés, saler, poivrer. Mouler cette préparation dans une terrine. Réserver au frais. Quand le pied a durci, le démouler et couper des tranches de 1 centimètre d'épaisseur. Badigeonner une feuille de pâte à filo avec le beurre clarifié et envelopper les tranches. Poêler les tranches avec du beurre clarifié. Colorer d'un côté et finir au four, 5 à 10 minutes. Cuire les fonds d'artichaut, les découper en petits morceaux, ajouter la truffe hachée, le jus de truffe, le vinaigre de Xérès, l'huile, saler, poivrer. Déposer autour du croustillant et décorer avec quelques feuilles de salade.

SAINT-PIERRE À LA VAPEUR DE CITRONNELLE ET SAUCE VIERGE

Pour 4 personnes : 2 saint-pierre de 800 g, 1 botte de citronnelle, 1 demi-verre d'huile d'olive, 1 cuillère de vinaigre balsamique, 1 bouquet de basilic, 1 livre de tomates, petits légumes du moment (petite courgette ou courgette fleur).

Monder les tomates, les épépiner et les tailler en dés. Ajouter l'huile d'olive, le sel, le poivre, le bouquet de basilic ciselé et le vinaigre balsamique. Lever le saint-pierre, les déposer sur les feuilles de citronnelle dans un appareil de cuisson à la vapeur.

Faire cuire le saint-pierre à vapeur vive (6 à 8 minutes, selon l'épaisseur), saler, poivrer, les déposer dans l'assiette avec la sauce vierge et agrémenter du légume du moment, simplement poché.

PARIS 7^e

LA TERRASSE
Face à l'École Militaire, qualité et tradition. Au 1^{er} étage son restaurant gastronomique.
Menu 180 F (vin compris).
Menu prestige à 225 F avec homard.
- Banc d'huîtres -
2 pl. de l'École Militaire - ☎ 01.45.51.62.60

PARIS 8^e

SHOZAN
Fusion Franco Japonaise
« Au Shozan, une tentative "très correcte" de métissage entre le Japon et la France »
JP Quelin
Menus : Déjeuner : 160 - 230 F
Dîner : 400 F Carte : 320 F
11, rue de la Tremouille
M^o Alma Marceau
Résa : 01 47 23 37 32
Fax : 01 47 23 67 30
Fermé Samedi midi et dimanche

PARIS 9^e

LES AGAPES
SPEC. du TERROIR et CATALANES
FORMULE 105 F - MENU 130 F
GRATIN de PETONCLES - GAZPACHO
CLIMATISÉ - 01.40.16.16.07
43, rue Le Peletier - F/Sam. Dim.

PARIS 12^e

Le LYS D'OR Ouvert tout l'été
Coupe d'Or de la gastronomie CHINOISE 2000
Menus plaisirs 189 F (vin compris)
Menu 129 F et Carte 150 F
2, rue de Chaligny ☎ 01.44.68.98.88
210, rue de Charenton ☎ 01.44.68.90.00

PARIS 14^e

LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

Retrouvez chaque semaine la rubrique

"GASTRONOMIE",

renseignements :
☎ 01.42.17.39.63
Fax : 01.42.17.39.25

CARNET D'ADRESSES

Le Chalut

Lorsqu'il s'est installé à Saint-Malo, Christophe Langrée a reçu un accueil amical de plusieurs restaurateurs. Ce qui n'est pas aussi rare qu'on pourrait le croire dans un domaine où un confrère est aussi un concurrent ; aujourd'hui, les difficultés rencontrées pour trouver du personnel compétent créent des solidarités. Au Chalut, Jean-Philippe Foucat est un magicien de la cuisson des poissons et des crustacés, le plus inventif sans doute des cuisiniers du Saint-Malo intra-muros. Menus : 100 F (15,24 €), 300 F (45,73 €). Carte : 350 F environ (53 €).
★ 8, rue de la Corne-de-Cerf, 35400 Saint-Malo ; tél. : 02-99-56-71-58. Fermé le lundi.

A la Duchesse Anne

Pour réviser ses classiques, le turbot parfaitement cuit sur l'arête avec la saveur d'un beurre blanc nantais ou, plus simplement, les excellents maquereaux marinés au vin blanc. Christophe Langrée se rend en famille dans cette élégante

brasserie à deux pas de la place Chateaubriand, à l'abri des remparts. L'accueil y est fort aimable, et les poissons magnifiques. A la carte : de 250 F (38 €) à 350 F (53 €).
★ Place Guy-La-Chambre, 35400 Saint-Malo ; tél. : 02-99-40-85-33. Fermé le mercredi.

La Ferme des portes

Le jardin des simples de Pierre et Nadia Romé est l'allégorie cultivée et la présentation démonstrative des produits d'un terroir imprégné d'une grandeur intacte et mystérieuse par le vieux fond celtique. Thym citron, géranium odorant la nuit ou verveine citronnelle sont les philtres d'un Eden pour cuisinier poète des saveurs, de l'appétit de vivre, gardien aussi du bien-manger, comme l'est Christophe Langrée. A La Ferme des portes, on élève aussi les pigeons qui finiront dans l'assiette enrobés de pain d'épices, des volailles - dont les fameuses pintades chaponnées à la chair abondante et délicate. A ce niveau, et d'une manière fugace et bien

menacée, l'agriculture paraît comme une forme supérieure d'habiter notre domaine, la Terre.
★ 35270 Bonnemain ; tél. : 02-99-73-41-06.

Le Corsaire

Le mareyeur est un professionnel peu connu du public puisque qu'il pratique le commerce en gros du poisson, des crustacés, des mollusques. « La Bretagne mériterait le nom de paradis du homard, à condition toutefois de ne pas prendre l'avis du homard lui-même... », ironisait Curnonsky. Philippe Hubert, patron du Corsaire, s'approvisionne à Saint-Malo, à Cherbourg et au Guilvinec. Il est détenteur d'une rarissime licence de pêche aux ormeaux, ce mets raffiné que l'on trouve de septembre à juin. Il est le fournisseur attitré du Clos du Chanoine et d'autres restaurants de la région, mais aussi, à Paris, de Pierre Gagnaire et de Michel Del Burgo (Taillevent). Deux belles références.

★ Terre-Plein servannais, 35400 Saint-Malo ; tél. : 02-99-82-82-42.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 6^e

LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 110 F et Carte 120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 6^e

Vagenende Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

Temps orageux

MERCREDI. Une dépression centrée sur les îles Britanniques dirige un flux d'ouest sur le pays. Une perturbation pluvio-orageuse est axée des Pyrénées au Nord-Est. Elle donne un ciel couvert accompagné de pluies et d'orages parfois forts. A l'arrière, les passages nuageux sont fréquents et quelques averses se produisent.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages parfois porteurs d'averses seront entrecoupés d'éclaircies. Les averses pourront prendre un caractère orageux. Il fera de 19 à 23 degrés. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 60 km/h le long des côtes de la Manche.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel sera très nuageux le matin avec des ondées parfois orageuses. L'après-midi, le soleil fera quelques apparitions et les averses se raréfieront. Il fera de 20 à 26 degrés.

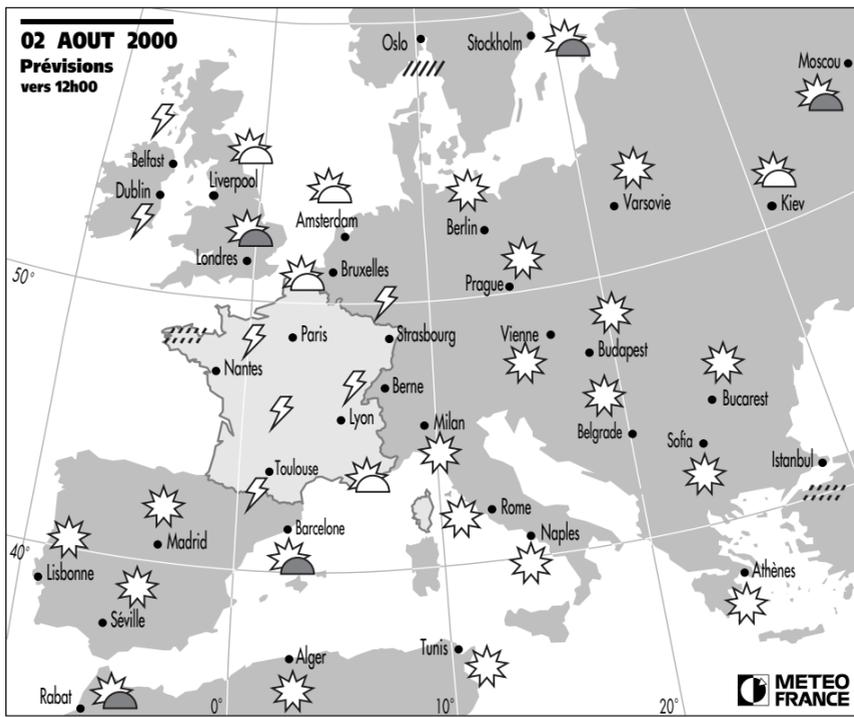
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le

temps sera médiocre avec un ciel très nuageux et des pluies orageuses. Les orages pourront être forts. Il fera de 21 à 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le ciel sera très chargé le matin avec des pluies orageuses. L'après-midi, des éclaircies se développeront sur le Poitou-Charentes et l'Aquitaine mais des averses isolées sont encore possibles. Les températures seront comprises entre 22 et 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur ces régions le temps sera maussade avec un ciel souvent couvert, des pluies et des orages parfois forts. L'après-midi, quelques rayons de soleil perceront la couche nuageuse sur le Limousin et l'Auvergne. Les températures atteindront 21 à 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Malgré quelques apparitions du soleil, les nuages seront nombreux et quelques ondées pourront se produire. Il fera de 25 à 30 degrés.



http://www.ebookers.fr

Pas encore partis? Réservez maintenant avec ebookers.fr

ebookers.fr
Vous êtes déjà là-bas

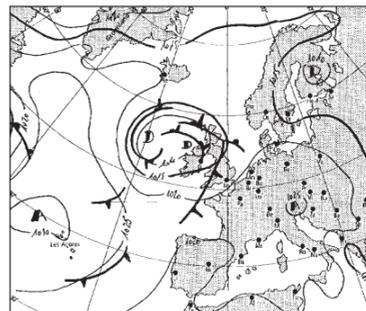
AOL mot clé: ebookers
© 2000 ebookers.com pic. Licence L37500047

PRÉVISIONS POUR LE 02 AOÛT 2000

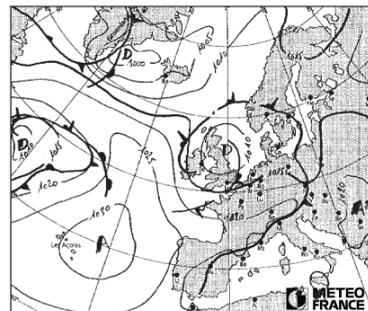
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	18/28 S	NANCY	15/20 P
BIARRITZ	16/19 C	NANTES	15/21 N
BORDEAUX	16/21 N	NICE	19/27 S
BOURGES	16/21 P	PARIS	16/23 N
BREST	13/19 N	PAU	15/21 C
CAEN	15/20 P	PERPIGNAN	21/27 C
CHERBOURG	12/21 N	RENNES	14/21 N
CLERMONT-F.	16/21 P	ST-ETIENNE	18/24 P
DIJON	15/20 N	STRASBOURG	16/23 P
GRENOBLE	17/28 P	TOULOUSE	18/22 P
LILLE	15/21 N	TOURS	15/22 N
LIMOGES	15/19 P	CAYENNE	23/31 S
LYON	19/25 P	FORT-DE-FR.	26/30 P
MARSEILLE	18/29 S	NOUMEA	16/21 S

PAPEETE	23/28 S	KIEV	14/23 S	VENISE	21/28 S	LE CAIRE	23/34 S
POINTE-A-PIT.	26/31 P	LISBONNE	18/24 S	VIENNE	16/28 S	NAIROBI	14/26 S
ST-DENIS-RE.	19/26 S	LIVERPOOL	13/18 S	AMÉRIQUES		PRETORIA	8/20 S
EUROPE		LONDRES	12/21 N	BRASILIA	15/28 S	RABAT	21/28 N
AMSTERDAM	16/21 S	LUXEMBOURG	14/20 N	BUENOS AIR.	3/13 S	TUNIS	22/32 S
ATHENES	22/31 S	MADRID	20/33 S	CARACAS	24/30 S	ASIE-OCEANIE	
BARCELONE	22/26 N	MILAN	16/21 N	CHICAGO	18/25 S	BANGKOK	25/35 C
BELFAST	13/16 P	MOSCOW	16/21 N	MONTREAL	23/27 P	BEYROUTH	25/30 N
BELGRADE	16/30 S	MUNICH	13/30 S	NEW YORK	24/25 P	BOMBAY	27/31 S
BERLIN	18/28 S	NAPLES	20/32 S	MEXICO	11/23 S	DIJAKARTA	26/29 C
BERNE	13/22 P	OSLO	12/15 S	MONTREAL	23/27 P	DUBAI	31/42 S
BRUXELLES	15/20 S	PALMA DE M.	21/30 S	SAN FRANCISCO	15/22 S	HANOI	28/35 C
BUCAREST	12/27 S	PRAGUE	15/29 S	SANTIAGO/CHI	3/17 S	HONGKONG	27/29 P
BUDAPEST	16/28 S	ROME	18/29 S	TORONTO	19/24 S	JERUSALEM	25/32 N
COPENHAGUE	14/20 P	SEVILLE	23/37 S	WASHINGTON	24/28 P	NEW DEHLI	28/35 S
DUBLIN	13/16 P	SOFIA	14/17 P	ALGER	20/34 S	PEKIN	25/28 P
FRANCFORT	14/20 P	ST-PETERSB.	12/26 S	DAKAR	26/30 C	SEOUL	24/26 C
GENEVE	16/20 P	STOCKHOLM	14/19 N	KINSHASA	17/29 S	SINGAPOUR	25/28 C
HELSINKI	11/19 N	TENERIFE	20/24 S			SYDNEY	8/16 S
ISTANBUL	20/27 P	VARSOVIE	14/25 S			TOKYO	27/32 S



Situation le 1^{er} août 0 heure TU



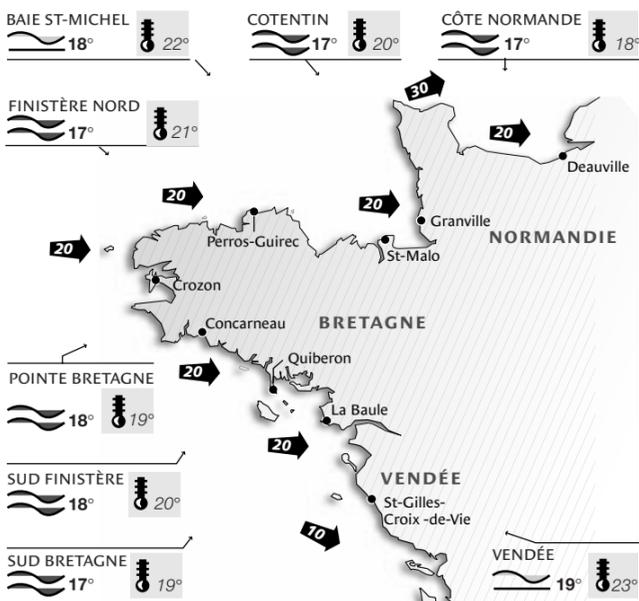
Prévisions pour le 3 août 0 heure TU

Sur les plages

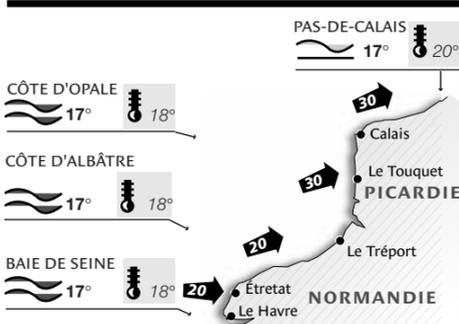
Le 1^{er} août 2000 vers 12 heures

Les nuages bas présents sur les côtes de la Manche au petit matin se dissiperont rapidement et le soleil s'imposera. Sur les côtes atlantiques et méditerranéennes, le soleil brillera tout au long de la journée. Les températures seront estivales.

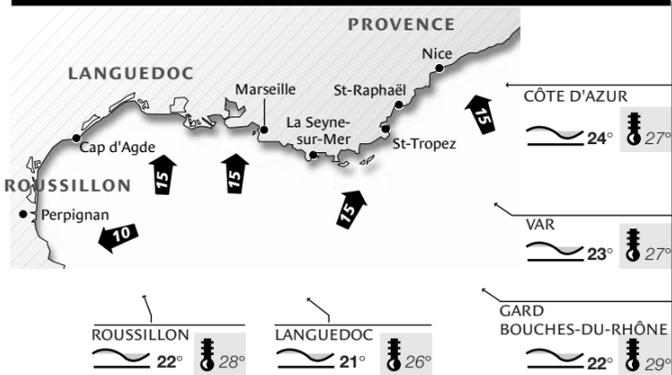
Ouest



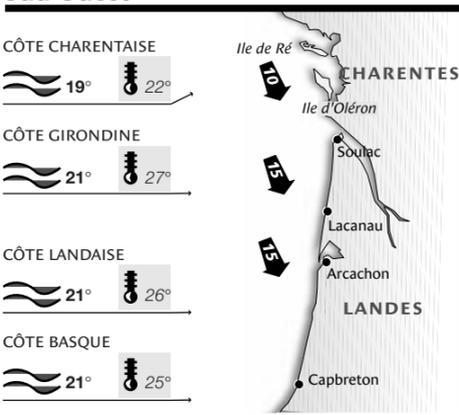
Nord



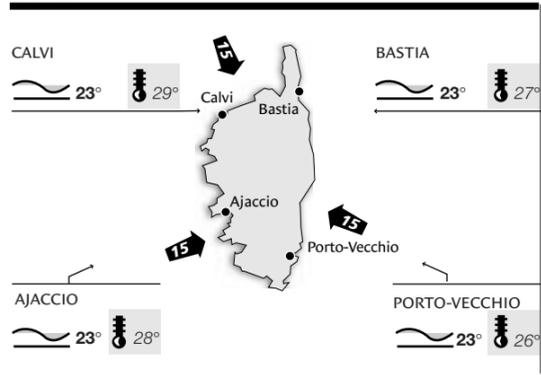
Sud



Sud-Ouest



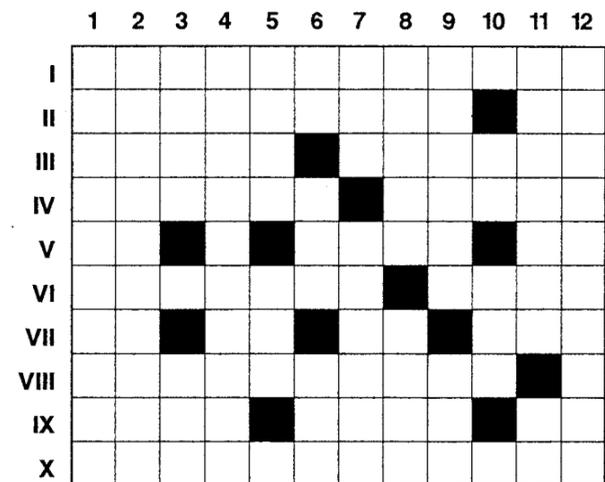
Corse



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 183

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

1. Une récupération qui déplaît aux écologistes. - II. Associée dans l'épreuve. Interjection. - III. Changent de timbre. Fit tourner et tomber les têtes. - IV. Mit en mauvaise position. Poudre pour reproduction. - V. Au centre des Halles. Gaz d'éclairage. Possessif. - VI. Irritables et amères. Pour mettre ou se mettre à l'eau en bord de mer. - VII. Moyen de communication. A rendre. Genre littéraire. Qui ne servira plus. - VIII. Libre choix souvent déraisonnable. - IX. Arri-

vées chez nous. Cicatrice sur la graine. Bas de gamme. - X. Ouvre les portes et les chaînes.

VERTICALEMENT

1. Sur la touche en attendant d'entrer. - 2. Solide et sensée. - 3. Stoppée net. Pour un ami chez Maupassant. - 4. Complètement démodé aujourd'hui. - 5. Qui a de bonnes dispositions. Prépare rapidement au travail. - 6. Romains. Grand amateur de son. Grecque. - 7. Personnel. Groupe organisé prêt à partir. - 8. Aimable, elle ap-

porte son aide aux poètes érotiques. Doublé pour être compris par tous. - 9. Préparés par le chef ou préparés pour le chef. Facilite la traction. - 10. Informateur. Prise en connaissance. - 11. Fille de la Nuit. Dans le coude. - 12. Prend en charge quand ça va mal.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 182

HORIZONTALEMENT

I. Chassé-croisé. - II. Hélio-trope. - III. Amendées. Nul. - IV. Pista. Cigale. - V. Es. Cher. UV. - VI. Apparier. Clé. - VII. UHT. Ivre. Rem. - VIII. Tétine. Pire. - IX. Er. Octanes. - X. Reine. Latent.

VERTICALEMENT

1. Chapeauter. - 2. Hémisphère. - 3. Ales. PTT. - 4. Sintra. Ion. - 5. Soda. Rincé. - 6. Été. Civet. - 7. Crêcher. Al (la). - 8. Rosière. Naz. - 9. Op. Gr. Pet. - 10. Iéna. Crise. - 11. Ululer. - 12. Enlèvement.

SCRABBLE

PROBLÈME N° 185

La métamorphose de Fabius

Quatrième manche du Festival de Vichy 2000, gagné par Franck Maniquant.

Tirage : ADENRU.

a) Trouvez et placez deux sept-lettres en deux endroits différents.

b) Placez un huit-lettres et écrivez-le sur la grille (la solution est donnée ci-dessous).

Tirage suivant : IILSSTT.

c) Trouvez, placez et écrivez un sept-lettres sur la grille (la solution est donnée ci-dessous).

Solution de b) : TRUANDEE, 15 A, 80.

Tirage suivant : CEOPRSS.

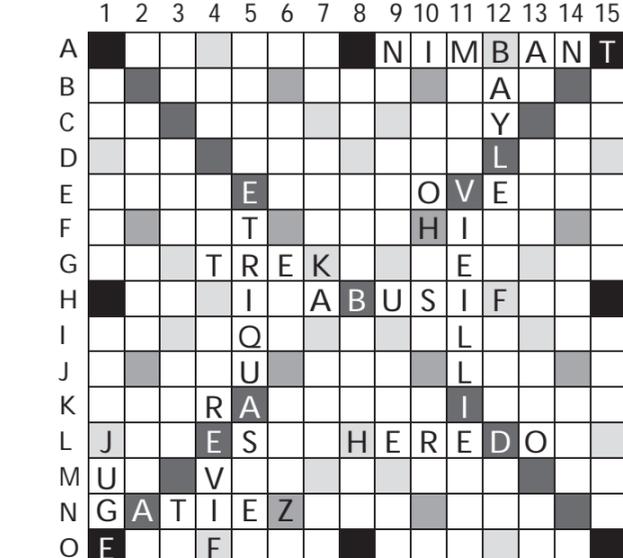
d) En deux endroits différents, trouvez 38 et 40 points (ces deux mots n'utilisent que quatre lettres de votre tirage).

Solution de c) : TILSITS, fromages suisses.

Préparation de la grille de la semaine prochaine.

e) A F G N O R S : trouvez un sept-lettres ; en vous appuyant sur les trois voyelles A, I et U, trouvez trois huit-lettres. E L N O T U : trouvez un sept-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 9 août.



Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 26 juillet.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) REQUIEM, 6 H, 94, faisant ROU-TARDE (en 6 B, 79, faisant MOU-TARDE).

b) DERMIQUE, 12 H, 86 - MOQUE-RIE, 7 G, 77, ou l'anagramme ROMÉIQUE, grec moderne parlé - METRIQUE, 9 F, 69 - REQUIMES, A 6, 101 - UREMIQUE, 8 H, 101.

c) ABUSIF - QUIRATS, parts d'un navire en indivision, RISQUAT - QUARTAIS, RISQUAIT, TAQUOIRS, RUSTIQUA.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde
PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL : Dominique Alduy
DIRECTEUR GENERAL : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

L'ÉTÉ FESTIVAL

Retour vers le futur... Nantes ne pouvait laisser passer l'an 2000 sans célébrer un enfant du pays, devenu le visionnaire de son temps : Jules Verne, fêté par quatre expositions. Une plongée dans l'imaginaire de l'écrivain, avec reconstitution de ses décors au musée du château ; une évocation du livre illustré du XIX^e siècle à la BD futuriste à la Médiathèque, et, au Muséum, une classification fantaisiste d'un bestiaire poétique qui répond à l'énumération piochée dans *Vingt mille lieues sous les mers*. Le Musée des beaux-arts présente des plasticiens contemporains et se demande comment ils voient d'autres mondes, les mondes intérieurs. L'été en mouvement, c'est aussi, à Vic-Fezensac, dans le Gers, le festival Tempo latino, qui fait venir les rythmes afro-américains. Et c'est, à Sérignan, petite commune de l'Hérault, l'énergie d'un élu à susciter la curiosité de ses administrés envers les disciplines artistiques telles qu'elles sont pratiquées aujourd'hui. L'avenir au risque du présent, c'est la relecture d'une pièce de Calderon créée en Espagne au XVII^e qui fait d'une abbaye médiévale, en Suisse, pour quelques soirées, le théâtre du monde.

La profession de foi culturelle d'André Gélis, maire

SÉRIGNAN

de notre envoyé spécial

Sérignan, commune charmante entre Béziers et la mer, 5 kilomètres de plage, vingt-deux cam-

PORTRAIT

Le maire de Sérignan a fait venir les plus grands artistes contemporains

pings, de la vigne, une collégiale du XII^e, une place bordée de platanes, des bals musette, 1 800 enfants scolarisés, 6 500 habitants. Tout pour vivre paisiblement. Mais voilà, le maire, André Gélis, qui dirige une municipalité « de compétences » - centre gauche, centre droit -, et qui boucle son deuxième mandat, est un « passionné d'art contemporain » qui a bâti une politique culturelle ambitieuse dans la vingt et unième commune de l'Hérault. Sérignan accueille cet été une exposition qui associe l'artiste suédois Öyvind Fahlström (1928-1976) et le dessinateur américain Robert Crumb. Du premier, on peut voir l'installation « Meatball Curtain », dédiée au second, apôtre de la contre-culture américaine, représenté par

huit grands dessins inédits. Un tel projet est digne d'un musée. D'ailleurs, l'installation de Fahlström ira à l'automne enrichir une rétrospective au Musée d'art contemporain de Barcelone.

André Gélis, cinquante ans, est inspecteur des douanes à Port-la-Nouvelle (Aude). Il est né à Sérignan, y habite, y consacre un tiers de son temps. « Je fais mes 70 heures par semaine. » Il est parti d'un constat : « Les gens ne communiquent pas dans une société de communication. » Il a multiplié les « lieux de rencontre » dans une ancienne propriété bourgeoise qui loge, outre la mairie et quelques administrations, un Musée de l'atelage et du cheval, un espace d'art de 600 mètres carrés, une médiathèque, un espace pour les associations et une salle de répétition pour la musique. « La médiathèque a 2 300 abonnés et enregistre 70 000 entrées par an, dit André Gélis. On fait exploser les statistiques ! » Sérignan abrite aussi des ateliers pour artistes, une école de musique, soixante choristes, un festival de musique classique en juillet et un festival de bande dessinée qui attire 12 000 personnes lors de la Pentecôte. Pour couronner le tout, une salle de spectacles de 900 places ouvrira en 2001.



« J'étais attiré par la peinture ancienne mais il faut vivre avec son temps », raconte André Gélis. Un artiste néerlandais, Piet Moget, lui fait découvrir le groupe Cobra puis rencontrer des artistes. « Prendre un verre avec un artiste vaut des dizaines d'heures à l'université. » Le maire assure seul la programmation de l'Espace Fayet. « C'est mon plaisir. » Il fréquente la FIAC, les expositions, les ateliers. « Au début, les galeristes me regardaient de haut. C'est un milieu fermé. Les artistes m'ont aidé à y entrer. Aujourd'hui, même les jeunes galeries de la rue Louise-Weiss, à Paris, nous sollicitent. »

Cinq expositions sont présentées chaque année pour un coût de 350 000 francs (53 357 €), dont la

moitié est couverte par les subventions publiques : André Lhote en 1990, puis Appel, Alechinski, Erro, Rancillac, Ben, Combas, les frères Di Rosa, Klagen et Alain Séchas. « Dado aussi, qui va finir 800 mètres carrés de fresques dans une ancienne cave, et Philippe Mayaux, qui exposait en même temps au Centre Pompidou. » Fahlström ? « J'ai appris que sa veuve passait ses vacances à Sérignan depuis dix ans ! » Des artistes sont devenus des amis, comme Buren, qui aménage les 3 hectares autour de la salle de spectacles. Les expositions font parfois grincer. Un dessin de Crumb est jugé provocant. « Nos plages de naturistes ne choquent personne mais un dessin érotique, oui. Je vais me représenter aux municipales de 2001 pour continuer ce qui me tient à cœur. J'entends dire que je fais trop de culture, que je me fais plaisir. Si je perds la mairie pour ces raisons, j'en serai fier. »

Michel Guerrin

★ Öyvind Fahlström - Robert Crumb. Centre administratif et culturel, 34410 Sérignan. Tél. : 04-67-32-33-05. Tous les jours, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 septembre.

Nantes explore en quatre expositions le continent Jules Verne

Nantes/Expositions. La ville rend hommage à son prestigieux natif en figurant les mondes imaginaires qu'il a placés au centre de son grand œuvre

VOYAGES EXTRAORDINAIRES. Musée du château des ducs de Bretagne, 4, place Marc-Elder, Nantes (44). Tél. : 02-40-41-56-56. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures (jusqu'au 31 août), puis de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures (jusqu'au 7 janvier 2001). 10 F et 20 F (1,52 € et 3,05 €). Catalogue : éd. Somogy/Musée des ducs de Bretagne/Bibliothèque municipale, 190 p., 195 F (29,73 €).

CLASSIFICATION. Muséum d'histoire naturelle, place de la Monnaie, Nantes. Tél. : 02-40-99-26-20. Du mardi au samedi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; le dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 décembre. 10 F et 20 F (1,52 € et 3,05 €).

LE ROMAN DE LA SCIENCE. Médiathèque, 24, quai de la Fosse, Nantes. Tél. : 02-40-41-95-95. Du mardi au samedi, de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 janvier 2001. 5 F et 10 F (0,76 € et 1,52 €). « Carte pass » permettant d'accéder à toutes les expositions, de 25 F à 50 F (de 3,81 € à 7,62 €).

NANTES

de notre envoyé spécial

L'ombre de Jules Verne plane sur Nantes. Quatre expositions sont ouvertes pendant tout l'été, dans quatre lieux différents. Elles ont pour point commun une référence implicite à ces mondes imaginaires que l'auteur de *Robur le conquérant* a placés au centre de son œuvre. Pourquoi Jules Verne ? Parce qu'il est né

dans cette ville en 1828, à l'époque où le port était encore très actif - ce qui dut nourrir l'imaginaire du futur romancier. Mais aussi parce qu'il fallait un thème porteur pour attirer un public nouveau au Musée des ducs de Bretagne, en pleine restructuration. En réalité, le lien entre les diverses manifestations est plutôt ténu. L'exploration intérieure développée au Musée des beaux-arts (*lire ci-dessous*) n'a pas grand-chose à voir avec les classifications fantaisistes proposées par les scientifiques du Muséum d'histoire naturelle, ni avec l'histoire de la science-fiction telle qu'elle est développée à la Médiathèque, pas plus qu'avec les trois voyages fantastiques mis en scène par Marie-Hélène Jouzeau et le scénographe François Paillet dans l'ancienne résidence des souverains bretons.

Les trois romans les plus connus de Jules Verne - *Vingt Mille Lieues sous les mers*, *Voyage au centre de la terre*, *De la Terre à la Lune* - sont des récits d'explorations à travers les quatre éléments : la terre et le feu, l'air et l'eau. Jules Verne est un écrivain sans doute attentif à la problématique du progrès, ses fictions jouent sur un avenir probable, mais ce « tâcheron laborieux et souriant » (Jorge Luis Borges) recycle surtout des mythes inusables, Icare ou l'odyssée. Et ses machines destinées à plonger au fond des mers ou à atteindre la surface de la Lune relèvent plutôt du merveilleux. La commissaire de l'exposition a donc préféré concevoir un circuit appuyé sur le rêve plutôt que sur les connaissances scientifiques véhiculées non sans lourdeurs par Jules Verne. Privilégiant Méliès et Robida plutôt qu'Eiffel ou Darwin. On ne trouvera donc pas d'images de



VILLE DE NANTES MUSÉE DES BEAUX-ARTS A. G.

La structure de l'architecte Lars Spuybroeck sert de cadre à l'exposition « Vision Machine ».

synthèse dans les salles du château des ducs de Bretagne, rien de virtuel, mais quelques instruments de précision tels qu'on les dénicherait chez des antiquaires de marine. Quant aux décors, ils évoquent plus le Musée Grévin que la Cité des sciences.

Ayant escaladé un échafaudage posé le long de la façade du château, la visite se fait de haut en bas, clin

d'œil au *Voyage au centre de la terre* où les héros du roman commencent leur périple en gravissant les pentes d'un volcan avant de s'enfoncer dans un dédale souterrain. C'est un univers de carton-pâte assez poétique où le public pourra avoir des aperçus parfois réjouissants, notamment sur la préhistoire vue par les savants et les artistes de la III^e République. Sur

l'Atlantide aussi, vieux thème dont Jules Verne semble raffoler puisqu'il le replacera dans *Vingt Mille Lieues sous les mers*.

Le salon du capitaine Némé est soigneusement reconstitué avec son orgue et sa collection de peintures. Le sous-marinier misanthrope semble apprécier Corot et l'école de Barbizon, mais la taille de son bâti-

ment lui interdit les grands formats. L'évocation de l'espace est moins convaincante, en dépit d'une sorte de kaléidoscope fantastique. Il faut dire que l'alunissage d'Armstrong, en 1969, a marqué la fin d'une quête dont *On a marché sur la lune*, de Hergé, est le dernier avatar réussi.

Les scientifiques du muséum se sont contentés de reprendre avec humour les passages les plus ennuyeux de *Vingt Mille Lieues sous les mers*, ceux où Conseil, le domestique d'Arnonax, énumère pendant des pages les diverses classifications du monde animal. A Nantes, cette classification répond à des critères qui rappellent un peu ceux du *Marché céleste des connaissances bénévoles*, l'encyclopédie chinoise apocryphe chère à Jorge Luis Borges où les animaux sont rangés en « appartenant à l'empereur, b/embraimés, c/approvoisés, d/cochons de lait, e/sirènes, f/fabuleux, g/chien en liberté, h/inclus dans la présente classification, i/qui s'agitent comme des fous, j/innombrables, k/dessiné avec un très fin pinceau en poil de chameau, l/et caetera, m/qui viennent de casser la cruche, n/qui de loin semblent à des mouches ».

PARTI PRIS POÉTIQUE

Au muséum, la faune est accrochée sur des spirales qui évoquent la double hélice de l'ADN et rangée selon la morphologie de l'individu choisi : les bêtes « à bec plat » côtoient ceux qui sont « en long et à pinces » ou « en boîte et à pinces ». Un parti pris poétique qui permet, paradoxalement, d'examiner les espèces exposées avec un autre œil. Même si la méthode retenue doit faire se retourner Linné dans sa tombe.

La Médiathèque a choisi de présenter une histoire de la science-fiction depuis Cyrano de Bergerac. Mais il fait pâle figure à côté des grands de la SF définie par Boris Vian comme « une nouvelle mystique, la résurrection de la poésie épique ». Sans doute cette rétrospective ne passionnera-t-elle que les initiés qui s'émerveilleront devant les éditions, illustrées ou non, alignées derrière des vitrines. Les auteurs du XIX^e siècle finissant ou de la première moitié du XX^e siècle, H. G. Wells, Huxley, Orwell, sont tous là, à côté des baroques américains - Asimov, Bradbury, Dick, Heinlein, Herbert ou Sturgeon -, découverts en France après la dernière guerre, à l'époque de l'âge d'or de la science-fiction française initiée par Philippe Curval, Gérard Klein et Jacques Sternberg. L'amateur pourra aussi admirer les variations graphiques de la branche SF de la bande dessinée, depuis le Surfer d'argent cher au peintre Erro jusqu'à Valérie, « l'agent spatio-temporel » créé par Mézières et Christin. Pour les mordus de ce genre littéraire, la sortie est toujours au fond de l'espace.

E. de R.

Emmanuel de Roux

Voyage dans le chaos des mondes intérieurs

VISION MACHINE. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemeunet, Nantes (44). Tél. : 02-40-41-65-65. Du lundi au samedi, de 10 heures à 18 heures ; le vendredi, jusqu'à 21 heures ; le dimanche, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 septembre. 10 F et 20 F (1,52 € et 3,05 €). Catalogue : éd. Somogy/Musée des beaux-arts de Nantes, 256 p., 195 F (29,73 €).

NANTES

de notre envoyé spécial

Le grand hall du Musée des beaux-arts, badigeonné de blanc, est entièrement occupé par une installation qui tient de la carcasse de baleine et d'une coupe des convulsions du cerveau. Cette structure due à l'architecte hollandais Lars Spuybroeck, de l'agence Nox, sert également de cimaise à « Vision machine », l'exposition proposée par Arielle Péleenc. Le sol est inégal, le visiteur monte et des-

cent, se tord les pieds, pénètre dans un boyau pour observer une toile et se démanche le cou pour regarder un dessin accroché de guingois. Normal, « les fluides se sont immiscés dans la conception de cette exposition qui s'est très vite révélée ne pouvoir se conduire de manière linéaire et darwiniste, s'appuyant sur des repères stables de l'histoire de l'art du XX^e siècle », note Arielle Péleenc, qui se retranche derrière un vocabulaire scientifique approximatif semé comme les cailloux blancs du Petit Poucet : chaos, complexité, tourbillon, mécanique des fluides, géométrie non euclidienne. Il y a pourtant derrière cette logomachie un projet qui est loin d'être inintéressant.

Il s'agit d'explorer les mondes imaginaires d'un certain nombre d'artistes modernes ou contemporains, essentiellement du XX^e siècle. Et pour cela de faire largement appel à des créateurs méconnus des histoires traditionnelles de l'art. Comme le Polonais Witkiewicz,

dont les œuvres picturales signées de son surnom, Witkacy, ont été peu vues depuis l'exposition polonaise du Centre Pompidou ; comme le Lituanien Mikalojus Konstantinas Ciurlionis, obsédé par les correspondances entre peinture et musique ; comme l'Allemand Wilhelm Morgner, prématurément tué en 1917 sur le front occidental, pionnier de l'abstraction, qui propose une approche expressionniste de l'univers astral ; comme Louis Darget, enfin, qui s'obstine à vouloir « photographier la pensée ».

MICHAX, POLLOCK OU ERNST

Ce rassemblement de pièces qui peuvent sembler hétéroclites permet de dresser les généalogies d'un courant persistant : celui des arpenteurs de l'espace du dedans. Cela va des minutieuses végétations tremblées de Michaux, illuminées par la mescaline, aux géométries liquides de Pollock, des fonds sous-marins rêvés par Tanguy aux forêts pétrifiées de Max Ernst, des architect-

tures colorées en trois dimensions d'Hermann Finsterlin aux subtiles compositions mosaïquées de Klee, en passant par les troublantes machines optiques de Frederick Kiesler, dessinées avec minutie.

Plus près de nous, Matthew Ritchie accompagne son énorme planisphère fantastique de sept dessins à la géographie intime. Judith Barry, histoire d'interroger notre système de perception, immerge le spectateur dans une cellule-cocon éclairée d'un vert très science-fiction, avant de lui faire découvrir le rouge complémentaire. Plus convaincant, Ann Lislegaard filme son atelier à travers un miroir qui semble liquéfier l'espace jusqu'à le rendre élastique. Mathieu Briand a mis au point une installation informatique, sorte d'énorme jeu vidéo séduisant, mais qui risque de vieillir aussi vite que les vidéos de Steina et Woody Vasulka. On mesure aussi les limites de certaines installations qui ne reposent que sur une seule idée dont on a vite exploré toutes

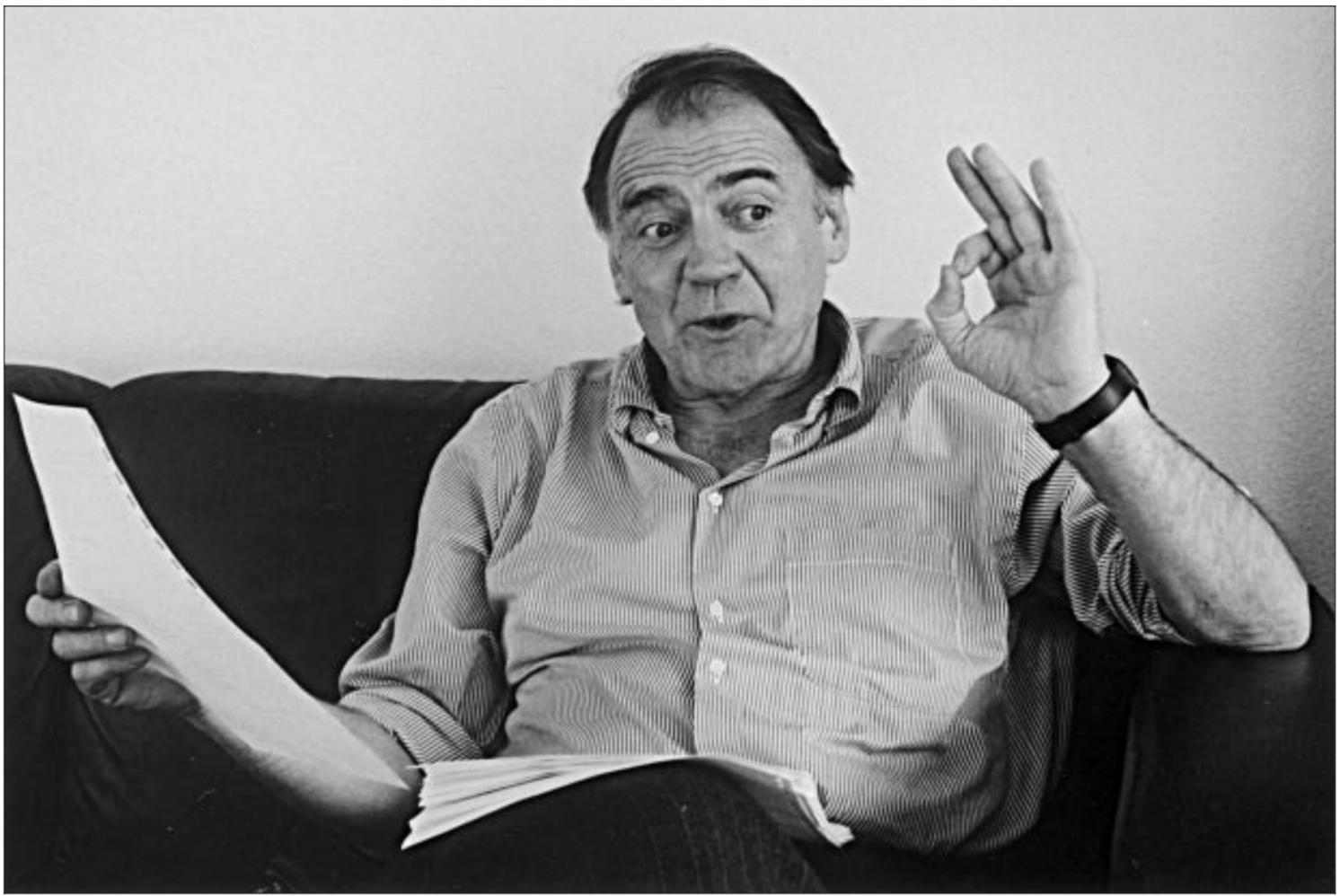
UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC BRUNO GANZ

PAR RUTH WALZ

L'ENJEU

Dans la tradition allemande, le plus grand comédien joue Mephistophélès. Peter Stein, lui, a voulu rétablir la vérité du texte en confiant le rôle-titre à Bruno Ganz, ici aux prises avec les milliers de vers de Faust.

Bruno Ganz est le plus grand comédien de langue allemande. Sa grâce de clandestin et sa voix au seuil de l'éternité lui ont valu de jouer au cinéma avec Wim Wenders ou Theo Angelopoulos et, au théâtre, avec Klaus Michael Grüber notamment. En septembre 1999, il a commencé à répéter Faust, à Hanovre, sous la direction de Peter Stein, qui est le premier à mettre en scène l'intégrale du grand œuvre de Goethe – soit vingt-trois heures de représentation. Mi-juin, Bruno Ganz est tombé d'un décor. Il a dû renoncer à jouer lors de la création de la pièce à Hanovre, qui a eu lieu le 22 juillet. Il sera sur pied pour les représentations de Berlin, en novembre.



Le grand théâtre du monde dans l'ombre de Paracelse l'alchimiste

Einsiedeln/Théâtre. Une version iconoclaste de Calderon par le dramaturge suisse Thomas Hürlimann

DAS EINSIEDLER WELTHEATER, de Thomas Hürlimann. Mise en scène : Volker Hesse. Accompagnement musical : Disu Gmünder. Parvis de l'abbaye d'Einsiedeln (canton de Schwyz, Suisse centrale). A 20 h 45. Durée : 1 h 45. Jusqu'au 9 septembre. De 26 à 75 francs suisses (16,8 € à 48,4 €). Tél. : 00-41-848-800-800. Internet : www.welttheater.ch/

EINSIEDELN (Suisse)

de notre envoyé spécial

Dans le crépuscule estival d'Einsiedeln, l'horloge de l'abbaye millénaire sonne le troisième quart de la vingtième heure. Avec une précision toute helvétique, les lourds vantaux de la grand-porte centrale s'ouvrent lentement, déversant sur le parvis la sombre procession des clercs et des nonnes en cornette, suivie par une foule hétéroclite : des hommes et des femmes aux costumes bariolés, mais aussi des hannetons géants, des animaux mythiques, une girafe et un coq gigantesques, un dragon et un griffon, un serpent monstrueux qui s'enroule autour d'un pieu démesuré. Vêtues de longues tuniques jaunes soleil, sept silhouettes indéfinies aux têtes rases et proéminentes descendent à petits pas le long du flanc droit de cette foule bigarrée, menées par un squelette dansant tandis que

les échos de la marche solennelle s'estompent dans la nuit. Dans un impressionnant décor vieux de dix siècles, les personnages sont là ; « le grand théâtre du monde » peut recommencer.

Auteur à la réputation iconoclaste, Thomas Hürlimann s'est vu confier il y a quelques années la tâche de dépeindre la fameuse pièce de Calderon de la Barca, créée en 1641 en Espagne. Depuis 1924, la vénérable abbaye bénédictine, où plane toujours le souvenir de Paracelse l'alchimiste, fait jouer cette pièce édifiance en été, environ tous les cinq ans, par les gens du cru. Mais, en 1992, le spectacle avait atteint ses limites et ne faisait plus recette. D'où l'idée de s'adresser à un enfant du lieu, fils de président de la Confédération et de surcroît ancien élève des Pères bénédictins, pour ramener l'œuvre à la vie.

COMÉDIE DES APPARENCES

A en juger par les réactions du public – 2 500 spectateurs à chaque représentation –, Thomas Hürlimann a gagné son pari. Avec le concours du metteur en scène Volker Hesse, assisté du chorégraphe Joachim Siska, ses personnages archétypiques – le Roi, la Beauté, le Riche, le Travailleur, la Discretion et la Misère – jouent une vaste comédie des apparences ordonnée par l'Auteur et son complice, le Monde. Le septième

personnage, sans nom ni rôle, demeure un témoin sans parole porteur de toutes les potentialités. Un sens aigu de l'utilisation de l'espace redonne par moments sa dimension sacrée à l'immense parvis.

Le fil des saisons, qui fonde la trame de cette version revisitée, est brutalement souillé par l'irruption du souvenir de la peste, avec ses cris déchirants, ses pénitents et ses flagellants – on ne saurait oublier que l'abbaye d'Einsiedeln est consacrée à Marie et qu'elle est située sur le chemin de Compostelle. Les principales étapes de l'existence humaine se déroulent sous l'égide omniprésente et muette d'une silhouette fuyante, la Mort, dont l'apparition sur un cheval noir saisit le public. Mais le Monde, c'est-à-dire la Vie, reprend aussitôt ses droits avec une troupe de comédiens ambulants qui interprètent un mystère médiéval aux allures peu orthodoxes.

L'auteur n'est pas moins incisif envers la société contemporaine, sur laquelle il pose un regard lucide et acerbe. La séquence d'automne, où un groupe bruyant de majorettes chante les louanges d'une marque archiconnue pour des messieurs en complet sombre-cravate, démasque avec humour la course à l'argent et à l'uniformisation sous couvert d'un discours politique infantilisant sur la mondialisation et les bienfaits du libé-

ralisme. L'effet est d'autant plus singulier que pour cette scène le tréteau principal est dressé au sein même du public.

« Un spectacle certes populaire, mais qui pose des questions essentielles, résume le Père Kassian Etter, bénédictin de l'abbaye qui joue le personnage de Calderon et a été naguère le professeur de physique de Thomas Hürlimann. La nouvelle version n'a pas été sans susciter des remous, voire des objections théologiques, dans notre communauté forte d'une petite centaine de moines. C'est notre société, ses injustices et ses souffrances, ses politiciens et sa corruption que le dramaturge met à nu. Et la réponse de l'Eglise n'est pas si simple. Même si ça fait mal, il fallait le faire, nous faisons partie de ce monde, n'est-ce pas ? »

C'est peut-être pour cette raison qu'à la fin de chaque représentation le silence se mue en salves d'applaudissements pour la multitude venue saluer le public, environ cinq cents personnes sur le parvis – moitié comédiens amateurs et moitié techniciens, musiciens, accessoiristes et décorateurs, maquilleuses et costumières. A la tour de l'abbatiale, l'horloge égrène la demie de vingt-deux heures, le spectacle, ses ombres, ses secrets, rejoint la nuit.

Jean-Claude Buhler

Puerto Rico prend sa revanche au Festival Tempo Latino

Vic-Fezensac/Musique. Le rendez-vous gersoïse a rappelé que la salsa avait plus d'un berceau

VIC-FEZENSAC (Gers)

de notre envoyé spécial

Une île peut en cacher une autre... A force d'être envahis et conquis par la musique cubaine, on en oublierait presque que la musique latino a d'autres foyers tout aussi bouillonnants que Cuba. Sans les musiciens portoricains, la salsa, née vers la fin des années 60 à New York, n'existerait pas. A Vic-Fezensac, on n'oublie pas. Le Festival Tempo Latino, qui, depuis 1994, donne le goût de la latinité à la population de cette petite commune du Gers (3 800 habitants) a invité nombre de héros de la musique cubaine (Compay Segundo, Los Van Van, Candido Fabre, La Familia Valera Miranda...) sans jamais oublier les autres. « Dès le début on a fait Cuba. Maintenant, tout le monde s'y est mis. Il y aura tout de même Son de la Loma, un quintette de Santiago, mais plutôt que de faire venir le Buena Vista Social Club, j'ai eu envie cette fois de mettre en avant Puerto Rico. Tout en invitant bien sûr des artistes d'autres horizons, comme Yuri Buenaventura, Sergent Garcia ou Orishas », explique Eric Duffau, directeur de Tempo Latino.

PRÈS DE 50 000 SPECTATEURS

Professeur de technologie à Marcia, enfant du pays, tromboniste à ses heures perdues, il est passionné de musique latino depuis presque toujours. « C'est Santana qui m'a amené à tout ça. J'avais douze-treize ans. » Au début, il faisait écouter ses disques aux copains, puis il a vu plus grand. « J'ai essayé de convaincre des gens, de leur dire que la musique que j'aimais, elle pouvait leur plaire aussi. » Les associations locales, le club taurin en tête, l'on suivi, les institutionnels également (dont Philippe Martin, l'actuel président du conseil général du Gers). Ainsi est né Tempo Latino. Tous les amateurs de salsa et de musique cubaine savent désormais qu'il leur faut absolument passer par là. Cette année (du 28 au 30 juillet), ils ont été près de 50 000 à s'agiter dans les arènes, fréquenter les abords de l'une ou l'autre scène, ou simplement déambuler à travers les rues.

Ici, comme dans d'autres festivals, il y a ceux qui viennent pour l'affiche et d'autres simplement « pour faire la fête ». Eux ne remarqueront pas les redites de la programmation par rapport aux éditions précédentes. « Beaucoup d'artistes reviennent parce que nous tenons à développer avec eux une certaine fidélité », se défend Eric Duffau. L'an dernier, quand

Jimmy Bosch est passé en première partie de Willie Colon devant 2 500 personnes, j'ai pensé qu'il méritait plus. »

Le 29 juillet, le tromboniste portoricain joue devant 6 700 personnes, des arènes archi-combles, un public à la joie bondissante qui vient de faire une ovation à Yuri Buenaventura dont le premier concert ici, en 1997, avait déjà marqué les esprits. Entouré d'un groupe époustouffant, dont le chanteur Rey Bayona, Jimmy Bosch donne une magnifique leçon de salsa. Energique, orageuse, festive, la salsa dura, jouée à un rythme fou. « Viva Puerto Rico ! », lance le tromboniste entre deux charges de cuivres, brandissant le drapeau de son île. Il vit à New York, mais ne manque pas une occasion de rappeler d'où il vient. William Cepeda, qui le rejoint sur scène, non plus. Egalement tromboniste, il a joué avec des grands du jazz – Dizzy Gillespie, Steve Turre, Lester Bowie, David Murray... – mais, quand on appartient à une famille se dédiant depuis cinq générations à la Bomba et à la Plena, aux rythmes du folklore afro-portoricain, on ne peut qu'être soi-même militant.

Cet héritage, il l'intègre dans sa musique, novatrice, aérée, d'une passionnante invention (voir ses albums distribués en France par Night & Day). A Vic-Fezensac, cette heureuse singularité n'est pas totalement perceptible – il faut avant tout faire danser. Alors William Cepeda adapte son répertoire. Au rappel, il reprend même Oye Comma va, l'hymne de Tito Puente que Santana a fait connaître au monde entier. Plus qu'une facilité, il faut y voir un hommage, confiait William Cepeda en coulisses avant le concert.

Tito Puente est mort dans la nuit du 1^{er} juin à New York, des suites d'une opération du cœur tentée après un malaise lors d'un concert au Centro Bellas Artes, à San Juan, capitale de Puerto Rico. Une salle où, début septembre, la Sonora Ponceña se produira quatre jours d'affilée pour fêter ses quarante-cinq ans de carrière. Comptant parmi les groupes historiques de Puerto Rico, et plus généralement de la salsa, la Sonora Ponceña est emmenée par le pianiste Papo Lucca, fils d'Enrique Lucca, le créateur de cette belle machine à danser. A Vic-Fezensac, la Ponceña a fait elle aussi, d'une certaine manière, œuvre de pédagogie, rappelant qu'il existe une autre île très musicale : Puerto Rico.

Patrick Labesse

Un Bach aux couleurs de l'Italie

Sienne/Musique. Belle prestation de l'Athestis Chorus dirigé par Filippo Maria Bressan

CANTATE SIEHE ZU, DASS DEINE GOTTESFURCHT BWV 179 ; MOTETS BWV 225, BWV 226, BWV 227, BWV 229, de Jean-Sébastien Bach. Athestis Chorus, Academia de li Musici, Filippo Maria Bressan (direction). 57^e Settimana musicale de Sienne, Eglise Sant'Agosto, le 28 juillet.

SIENNE

de notre envoyé spécial

On avait été plutôt déçu par les deux autres programmes de musique ancienne donnés dans le cadre de la Semaine musicale de Sienne, les 26 et 27 juillet (Le Monde daté 30 et 31 juillet), l'un dirigé par l'Américain Alan Curtis, intéressant mais inabouti, l'autre par le Britannique Philip Pickett, d'un ennui fatal. La surprise vint, le 28 juillet, d'un ensemble italien peu connu, le chœur Athestis, associé à l'ensemble instrumental

Academia de li Musici, dirigé par un musicien italien dont il faudra se souvenir, Filippo Maria Bressan, par ailleurs directeur du Chœur de l'Accademia di Santa Cecilia de Rome. La surprise fut d'autant plus grande que les Italiens n'osent que rarement s'attaquer à l'œuvre de Jean-Sébastien Bach, alors que, pourtant, bien des aspects de cette musique relèvent de leur culture et de leur patrimoine. En tout cas, un tel concert eût été impensable voici encore dix ans, signe que, de toute évidence, l'Italie n'est plus « l'Afrique de la musique ancienne », ainsi que nous le confiait récemment Rinaldo Alessandrini, le directeur de l'ensemble Concerto Italiano.

Les musiciens ultramontains sont aujourd'hui parfaitement comparables aux représentants britanniques, néerlandais ou français, lesquels ont longtemps – trop longtemps ? – tenu le haut du pa-

vé. Cela rappelé, on dira d'emblée que l'Athestis Chorus, ce soir, n'aura pas témoigné d'un niveau comparable à celui de la plupart des ensembles spécialisés, ne serait-ce que, au plus près de leur culture, celui de l'extraordinaire chœur de la Radio suisse italienne, qui a eu le courage de spécialiser un ensemble plutôt que de salarier l'un de ces chœurs bâtarde dont regorgent les radios européennes. Le son manque encore de pureté et d'homogénéité chez les sopranos ; les altos (féminines) n'ont pas assez de lié ; la langue allemande pourrait encore être perfectionnée. Mais on admire le travail effectué sur ces œuvres redoutables que sont les motets de Bach, qu'il s'agisse de Jesus, meine Freude, à cinq voix, ou de Singet dem Herrn, der Geist hilft ou Komm, Jesu, Komm, à double chœur.

Bressan a une direction claire, sûre d'elle, et, s'il fut élève de Jür-

gen Jürgens et de John Eliot Gardiner, on sent que son Bach vient plutôt d'une ligne esthétique plus souple, celle de Philippe Herreweghe ou de Frieder Bernius. Son respect du texte au millimètre montre une compréhension intime des figures expressives de cette musique. Bressan va même très loin dans l'illustration de la rhétorique très imagée de ces motets, en conciliant très habilement la nécessité de l'éloquence et la virtuosité presque instrumentale de ces compositions. Singet dem Herrn en est un exemple particulièrement aigu, où les guirlandes de doubles croches presque « motoriques » des mouvements vifs contrastent avec le dolorisme expressif du volet central. Tout est parfaitement pensé et constitue une belle conclusion pour cette 57^e Semaine musicale siennoise.

Renaud Machart

Songe chinois dans la pénombre moderne

Love Will Tear Us Apart. Ce premier film ressemble à un délicat cauchemar politique

Film chinois (Hongkong) de Yu Lik-wai. Avec Lu Li-ping, Tony Leung Kar-fai, Wong Ning, Rolf Chow. (1 h 49.)

Où sont-ils ? En Chine, assurément, mais qu'est-ce que ça veut dire, la Chine ? A Hongkong, qui vient d'être réintégré au continent ? A Shenzhen, la « zone économique spéciale », moins spéciale depuis que tout le pays se convertit au capitalisme marchand et que Hongkong est devenu une zone économique beaucoup plus spéciale de la République populaire ? Qui sont-ils ? Des Chinois, certainement, mais qu'est-ce que c'est, être chinois ? Ils semblent d'abord à peine existants, ombres aux noms presque indifférenciés (Ah Ying, Ah Jian, Ah Yan, Ah Chun), aux professions mal définies – cette femme venue du Nord, en partance le lendemain, est-elle réellement une prostituée ? Cette employée qui s'occupe de l'ascenseur a-t-elle été professeur de danse ? Que trafique le type avec ses cassettes porno, et l'autre, le réparateur d'ascenseur, avec ses blagues aux radios du cœur ? Pourquoi tous les lieux sont-ils aussi vides, aussi sombres, ou éclairés comme des chambres

mortuaires, des couloirs d'hôpital ?

Love Will Tear Us Apart, stupéfiant premier film du réalisateur hongkongais Yu Lik-wai, n'apportera aucune réponse à ces questions. Aussi désespéré que la chanson de Joy Division à laquelle il emprunte son titre, il invoque des silhouettes, ou plutôt des fantômes dont le passé aurait plus de consistance que le présent. Un futur... ne plaisantons pas. Le talent de celui qui fut, avant de devenir metteur en scène, le chef opérateur du remarquable *Xiao-wu, pick-pocket chinois*, de Zhia Zang-ke, autre révélation majeure du jeune cinéma chinois, va consister à saturer d'émotion sensuelle et de mystère ce qui semblait voué, au mieux, à un jeu abstrait et glacé.

AILLEURS POSSIBLES

D'errances en rencontres, de récits à l'indéchiffrable véracité en contacts effleurés, suggérés, abandonnés aussitôt commencés, de canulars tristes en arnaques foireuses, le film captive peu à peu, entraîne dans un univers d'une richesse inattendue, d'une densité de rêve travaillé par une angoisse mais aussi un espoir. Une tension, au moins. Celle-ci tient au morcellement même de ces existences,



« Love Will Tear Us Apart » : un jeu de suggestions proche de l'hypnose.

comme si le film était capable d'enregistrer la force qui n'aurait pas renoncé à les recomposer (est-ce ça, la Chine ?) ; elle tient aussi à la conscience diffuse qu'il existe un ou des ailleurs possibles, dans le temps et l'espace. Même si chacun en est physiquement, intellectuellement ou affectivement privé : l'ancienne danseuse au pied coupé ; le petit truand dépassé par les événements, tout aussi infirme ; la prostituée amputée de son amour de jeunesse (un soldat exécuté après une tentative de hold-up) ; le réparateur mythomane.

Insidieusement, le film prend consistance grâce à sa capacité de capter ces corps en attente, comme incomplets, de rendre perceptible ce qui circule entre eux de

non-dits, de frustrations. Affaire de durée, de cadre et de lumière, de sons composés sans recherche d'effets directs, par un jeu de suggestions proches de l'hypnose. Affaire d'humour aussi, d'autant plus subtil que le cynisme et la dérision sont des ennemis clairement dénoncés, des adversaires clairement affrontés par une mise en scène qui fait du suspens (pas au sens de Hitchcock, au sens de Mallarmé : « Tout devient suspens, disposition fragmentaire avec alternance et vis-à-vis, concourant au rythme total, lequel serait le poème tu, aux blancs ») un ressort dramatique et esthétique, mieux : une morale politique.

Jean-Michel Frodon

Dialogue d'un père (mort) avec son fils (policier)

Fréquence interdite. Un film de genre qui cache une méditation sur la fascination du cinéma

Film américain de Gregory Hoblit. Avec Dennis Quaid, Jim Caviezel. (1 h 56.)

Le scénario de *Fréquence interdite* paraît sortir d'un épisode de la série télévisée de science-fiction des années 60, *La 4^e Dimension*, feuilleton qui adorait inventer des hypothèses de science-fiction folles, à la fois riches en poésie pure et en potentialité de réflexions intenses sur les rapports entre l'illusion et la réalité. Dans ce film, un policier découvre un antique poste émetteur-récepteur qui appartenait à son père, mort trente ans plus tôt dans l'exercice de son devoir de pompier. A la suite d'on ne sait quel dérèglement astral (les scénaristes ne se sont pas cassés la tête à trouver une vague explication scientifique), l'usage du poste de radio lui permet d'entrer en communication avec son père, trente ans plus tôt, avant l'accident de celui-ci.

Cette faille dans l'espace-temps conduit les deux hommes non seulement à se parler mais aussi à changer les événements du passé à la lumière de ce que fait le héros. C'est ainsi qu'il

sauve la vie de son géniteur en lui évitant de périr dans un incendie, transformant alors le déroulement des événements et se retrouvant, à chaque modification de l'Histoire, avec de nouveaux souvenirs et une réalité légèrement altérée. Sur ce qui est effectivement un coup de force du scénario (les auteurs ont dû s'accrocher pour faire tenir ce postulat debout), se construit alors un étrange et émouvant récit au cours duquel le personnage principal tente de renouer et de maintenir le fil d'une relation filiale tranchée prématurément par la mort. Les deux hommes mènent, à trente ans d'intervalle, une enquête sur un tueur en série resté impuni, le policier espérant que les événements dont il a connaissance pourront favoriser l'identification de l'assassin.

Fréquence interdite, derrière son allure de petite bande fantastique pour l'été, cache une manière de s'interroger sur le pouvoir même du cinéma. Le principe du film n'intègre-t-il pas l'illusion de l'interactivité, tarte à la crème du concepteur de communication contemporain, en permettant à son personnage d'intervenir sur le cours des événements ? A chaque trans-

formation s'ouvrent de nouvelles hypothèses pour un héros qui semble alors, tel un spectateur exigeant et enfantin, vouloir choisir un scénario qui s'accrocherait totalement à ses désirs. Cela apparaît d'ailleurs bien vite comme le souhait du maintien éternel de la cellule familiale qui a protégé son enfance. La conduite du récit ouvre alors un vertigineux champ de possibles, une gigantesque arborescence narrative qui paraît donner l'illusion d'une liberté absolue.

Le film de Gregory Hoblit, en dépassant les contraintes de son genre de référence, devient ainsi une gigantesque métaphore sur les capacités de fascination du cinéma. Le récit culmine dans la traque de l'assassin menée, à trente ans d'intervalle, par le père et le fils. Un coup de théâtre final, qui ne devrait pas en être un puisqu'il suit un déroulement logique des vœux du héros, mais qui surprend pourtant, prouve sans doute une chose : la capacité pour le cinéma à échapper, essentiellement, à l'idée d'interactivité, la preuve qu'il ne peut exister dans la pratique d'une captation totale du spectateur.

Jean-François Rauger

burlesque, où les membres, bien typés par les scénaristes, d'un groupe de vacanciers se trouvent confrontés à une série d'embûches, de vexations et de petites catastrophes en tous genres. Il reste que, sur le principe des touristes coincés et de leurs réactions comme métaphore de la condition humaine, on a fait mieux. Le récit suit une voie extrêmement conventionnelle et la mise en scène paraît loin de toute capacité d'inventer quoi que ce soit.

J.-F.R.
Film australien de John Polson. Avec Linus Roache, Danielle Cormack. (1 h 32.)

BIG MAMMA

■ Martin Lawrence est une énorme star aux Etats-Unis depuis la sortie de *Bad Boys*. Le potentiel comique de ce comédien est indéniable, mais il n'est guère magnifié par cette comédie navrante. Son point de départ est à peine croyable : un flic doit se faire passer pour une grand-mère obèse pour coincer un dangereux criminel ! Cette histoire surréaliste pourrait faire sourire si elle ne s'encombrait pas de clichés insupportables sur la femme noire, sortis tout droit d'*Autant en emporte le vent* et d'un humour de corps de garde. Une bande-son d'inspiration hip-hop qui hurle à tue-tête finit de rendre éprouvante la vision de ce film.
Samuel Blumenfeld
Film américain de Raja Gosnell. Avec Martin Lawrence, Nia Long, Paul Giamatti. (1 h 40.)

LOVE WILL TEAR US APART FRÉQUENCE INTERDITE

(Lire ci-dessus.)
CIRCUS et SUPERSTAR
(La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.)

NOUVEAUX FILMS

CECIL B. DEMENTED

■ Dans ce film, il y a deux réalisateurs, postulant au même emploi : celui de rebelle absolu contre le système hollywoodien. Le premier donne son nom au film : il anime un gang de hardis *outlaws* qui ne reculent devant aucune violence pour kidnapper une star du cinéma américain et en faire la vedette d'un tournage terroriste. Il est entouré de comparses plus folkloriques les uns que les autres, balançant avec la même vigueur rafalets de mitraillette et proclamations à la gloire du cinéma d'auteur écrasé par les beaux avides de dollars des studios. Le résultat est hilarant... pendant un quart d'heure. Ensuite, malgré l'énergie des interprètes et celle de la réalisation, un sentiment de répétition et de vanité s'installe, tandis qu'on se demande où veut en venir l'autre réalisateur, John Waters. L'auteur de *Eat your Make-up*, *Multiple Maniacs* et *Pink Flamingos* fut naguère un hors-la-loi du système hollywoodien. Sa parodie outrée hésite entre la revendication potache de ce passé et sa dérision. Bientôt cette hésitation même ne suffit plus à nourrir un film qui ne semble continuer que pour obéir aux lois de la pesanteur.

J.-M.F.
Film américain de John Waters. Avec Melanie Griffith, Stephen Dorff, Alicia Witt, Lary Gilliard Jr., Mike Shannon. (1 h 28.)

SIMON LE MAGE

■ Un faux prophète du nom de Simon, animé par l'appât du lucre, apparaît dans les Actes des apôtres. La réalisatrice hongroise Ildiko

Enyedi transpose l'affrontement entre le faux prophète et les héritiers légitimes de Jésus à Paris, de nos jours. Cette translation est ainsi justifiée : l'affrontement entre gnose et christianisme fut la manifestation intellectuelle de la période de latence que traversa l'Occident entre l'apparition du christianisme et la fin de l'Empire romain. L'espace entre l'écroulement du bloc de l'Est et l'avènement du nouveau monde à venir est ici rempli par le duel entre un mage venu de Hongrie à Paris sur les instances de la police française et un charlatan médiatique. C'est un miracle qu'un film sorte de ce postulat abracadabrante. Certes, il n'en sort pas en très bon état, tout prétentieux, engoncé dans son discours alambiqué. Mais il y a aussi à prendre dans *Simon le Mage* : une jolie histoire d'amour entre le Hongrois (Peter Andorai) et une petite Parisienne (Julie Delarme). Une manière minutieuse et très attachante de filmer Paris. Et enfin des moments de comédie très gracieux qui font regretter qu'Ildiko Enyedi, qui débordait manifestement d'idées, se soit justement attachée à celle-ci.

Thomas Sotinel
Film hongrois d'Ildiko Enyedi. Avec Peter Andorai, Julie Delarme, Hubert Koundé. (1 h 32.)

SIAM SUNSET

■ Après la mort de sa femme (écrasée par la chute d'un réfrigérateur), un homme part en voyage organisé dans le désert australien. Mais ce qui s'annonçait comme un travail de deuil se transforme très vite en pérégrination mi-dramatique, mi-

SORTIR

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (Vaucluse)

Ecritures

Pour sa 5^e édition, le festival Auteurs en acte met à l'affiche des œuvres de théâtre contemporain autour du thème des « écritures » scéniques. Acteurs, metteurs en scène, chorégraphes présentent une dizaine de spectacles dans lesquels l'écriture théâtrale est réinventée par le geste, la musique et l'image. Trois créations figurent au programme : *Acéphale*, du chorégraphe Marc Vincent (4 et 5 août, *Tour d'argent*), *Gens d'ici et autres histoires* (2^e partie), de Serge Valletti et Christian Mazzucchini (5 et 6 août, *lycée Benoît*) et *Matamore*, d'Olivier Py, proposé par Gilbert Beugniet (11 août, *Cour Musée Campredon*).
Festival Auteurs en acte, Vie culturelle, hôtel de ville, rue Carnot, 84 L'Isle-sur-la-Sorgue.
Tél. : 04-90-38-67-81 ou bureau du festival, La Tour d'argent.

Tél. : 04-90-38-10-65, de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 20 heures. Du 3 au 13 août. De 40 F à 80 F.

PARIS

Nana et Lila

Premier spectacle de l'Andalouse de Grenade, aujourd'hui très parisienne, Blanca Li, *Nana et Lila* se compose de deux pièces. La première, *Nana*, est un hommage aussi hiératique que fiévreux au flamenco, dans lequel miss Blanca baigne depuis son enfance ; la seconde, accompagnée par les musiciens gnawas de Marrakech, où Blanca Li a vécu quelques années, fait jaillir la flamme et la joie sauvage des cérémonies de transe des gnawas. Une soirée incandescente où la compagne, uniquement féminine, va jusqu'au bout d'elle-même.
Festival Paris Quartier d'été, Palais-Royal, cour d'Orléans, place Colette, 1^{er}. M^o Palais-Royal. Les 2, 3 et 4 août, 22 heures.
Tél. : 01-44-94-98-00. 80 F et 100 F.

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Cinéma en plein air : les grands espaces
L'Emigré, de Youssef Chahine (Egypte, 1994, 2 h 08).
Parc de La Villette, prairie du Triangle, 19^e. Tél. : 08-03-30-63-06.
Cinéma, dix films cultes en août
Les Galettes de Pont-Aven, de Joël Séria (France, 1975). Le 2 août à 22 h 30.
Cinéfaz, 145, quai de Stalingrad, 92 Isy-les-Moulineaux. Tél. : 01-41-33-88-00.
Cinémathèque française
Casbah, de John Berry (Etats-Unis, 1948, v.o.), 19 heures ; *Révolte à bord*, de John Farrow (Etats-Unis, 1946, v.o.), 21 heures.
Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, 16^e. Tél. : 01-56-26-01-01.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Alain Kremski (piano)
Œuvres de Schumann, Liszt.
Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, 4^e. M^o Pont-Marie. 21 heures, les 2, 9 et 16 août, jusqu'au 30 août.
Tél. : 01-46-33-48-65. 90 F.
Ganouh (Egypte)
Jardin du Luxembourg, kiosque, entrée par la place Edmond-Rostand, 6^e. Le 2 août, 18 heures. Tél. : 01-44-94-98-00.
Ronnie Mathews, Walter Booker, Alvin Queen
Sunset, 60, rue des Lombards, 1^{er}. Le 2 août, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 120 F.
Corey Harris
Hôtel du Nord, 102, quai de Jemmapes, 10^e. Le 2 août, 20 heures. Tél. : 01-53-19-98-88. 120 F.
Bongo Roots
MCM Café, 92, boulevard de Clichy,

18^e. Le 2 août, 22 h 30. Tél. : 01-42-64-39-22.

Lou Saintagne
Tourtour, 20, rue Quincampoix, 4^e. Les 2, 3, 4, 5 et 8 août, jusqu'au 19 août, 21 h 30. Tél. : 01-48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

Jean-Luc Debattice, Susy Firth, Urbain Limonaire, 18, cité Bergère, 9^e. Le 2 août, 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33.
Meta
Cithéa, 114, rue Oberkampf, 11^e. Les 2 et 3 août, 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32.

RÉGIONS

Compania TangoX2
Miguel Angel Zotto et Milena Plebs : *Una noche de tango.*
Théâtre de l'Archevêché, 13 Aix-en-Provence. Le 2 août, 21 h 30. Tél. : 04-42-96-05-01. 150 F.
Orchestre national de la Radio polonaise
Boulez, Messiaen, Ravel et Respighi.
Direction, Daniel Kawka.
L'Été musical, 22, rue Balay, 72 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-38-27-07.
François-René Duchable (piano)
Beethoven, Brahms, Schumann, Chopin.
Parvis Saint-Michel, 06 Menton. Le 2 août, 21 h 30. Tél. : 04-92-41-76-95. De 90 F à 450 F.
Orchestre de chambre Classica de Moscou
Vivaldi, Bach, Mozart. Philippe Bender (direction).
Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 66 Prades. Le 2 août, 21 heures. Tél. : 04-68-96-33-07. De 150 F à 180 F.
Hélène Grimaud (piano)
Bach-Busoni, Beethoven, Brahms, Rachmaninov.
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. Le 2 août, 21 h 30. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 275 F.
Anne Gastinel (violoncelle), François-Frédéric Guy (piano)
Brahms, Schumann, Tanguy, Chostakovitch.
Cloître Saint-Dominique, 04 Sisteron. Le 2 août, 21 h 30. Tél. : 04-92-61-06-00. De 90 F à 200 F.
Swiss Chamber Brass Trio
Festival de cuivres en Dombes.
Académie de cuivres, place de Verdun, 01 Villars-les-Dombes. Le 2 août, 21 heures. Concert dans l'église. Tél. : 04-74-98-08-35.

CAHIERS DU CINÉMA

LES DESTINÉES
SENTIMENTALES
D'OLIVIER ASSAYAS

BAER, CARREY :
LA FRONTIÈRE DU RIRE

WILLIAM CASTLE,
MAÎTRE DE SÉRIÉ B

548

JULIET-AOÛT 2000

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 35 F

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

19.55 et 0.30 TV 5 L'Invité. Khaled. **TV 5**
 21.00 Faut-il réformer les institutions de la V^e République ? **Forum**
 22.00 De Gaulle : Le mystère de Baden. **Forum**

MAGAZINES

19.00 Best of NPA. **Canal +**
 19.00 Archimède. **Arte**
 20.00 Emission nationale du 1^{er} août 2000. Invitées : Corinne et Fabienne Chapuis. **TSR**
 20.50 Zone interdite. Vacances, l'enfer de la route. **M 6**
 20.55 La Carte aux trésors. **France 3**
 21.00 Le Gal Savoir. L'éducation en question. **Paris Première**
 21.05 Têlescope. Des yeux immenses pour scruter l'univers. **TV 5**
 22.15 Jour après jour. Les victoires sur soi-même. Mois après mois. **TV 5**
 22.50 Inédits. Clin d'œil. Teco. J'ai choisi la liberté. La tache. Obsession. **RTBF 1**
 23.25 50 ans de bêtises avec monsieur Pierre. **France 3**
 0.35 Les Chemins de l'impossible. Bolivie, les mineurs du diable. **M 6**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Danse avec un fauteuil. **Arte**

20.30 Chasseurs d'images chez les Papous. **Planète**
 20.45 La Vie en face. Dans les égouts de Paris. **Arte**
 20.50 Parlez-moi d'amour. [5/5]. Savoir aimer. **France 2**
 21.00 Ils ont fait l'Histoire. Au-delà de l'horizon. [4/9]. **Histoire**
 21.30 La Guerre d'Algérie. [1/5]. **Planète**
 21.30 Provence. **Odyssée**
 21.45 Thema. Tous les parfums de l'Arabie. Odeurs de vie. Le Mythe du N° 5. **Arte**
 22.20 Danger réel. [1^{er} volet]. L'enfer du feu. **13^{ème} RUE**
 22.55 Robert Oppenheimer et la bombe atomique. **Planète**
 23.30 Venezuela : les guérilleros au pouvoir. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

23.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Toronto (Canada) (2^e jour). **Pathé Sport**

MUSIQUE

20.30 « Etude en la bémol majeur Ricordanza », de Liszt. Avec A. Lucchesini. **Mezzo**
 21.00 Concert à la mémoire d'Herbert von Karajan. Œuvre de Mozart. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le Chœur de la radio suédoise, dir. Claudio Abbado. **Mezzo**

21.00 Les Contes d'Hoffmann. Opéra d'Offenbach. Mise en scène d'Alfredo Arias. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. R. Chailly. **Muzzik**
 22.05 Les 24 heures de Bach. Musique pour orgue par Ton Koopman. Avec Ton Koopman. 22.25 Chez Jean-Sébastien Bach. Avec Klaus Mertens ; Ton Koopman. **Mezzo**
 23.00 « Nabucco ». Opéra de Verdi. Mise en scène de Hugo De Ana. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. David Oren. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.30 Hubert, son altesse caninissime. Phillip Spink. **Canal +**
 22.45 Un alibi parfait. K. Meyer. **M 6**
 23.00 Peur à domicile. David Jackson. **France 2**

COURTS MÉTRAGES

0.25 Sans toi. Eric Mahé. **Arte**

SÉRIES

20.45 Le Caméléon. Simulations. Intrigues à Las Vegas. **Série Club**
 21.15 Colombo. Couronne mortuaire. **RTBF 1**
 22.00 Friends. Celui qui apprenait à danser (v.o.). Celui qui avait une nouvelle copine (v.o.). Celui qui fréquentait une souillon (v.o.). **Canal Jimmy**
 0.10 New York District. Le coma. **13^{ème} RUE**
 0.40 Starsky et Hutch. Sauve qui peut ! **TF 1**

FILMS

16.40 Jumpin'Jack Flash ■■ Penny Marshall (EU, 1986, v.o., 105 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
 18.50 Trois places pour le 26 ■■ Jacques Demy (France, 1988, 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
 20.35 La Table tournante ■■ Jacques Demy et Paul Grimault (France, 1988, 95 min) **O.** **TMC**
 20.55 Même les cow-girls ont du vague à l'âme ■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1995, 95 min) **O.** **Cinéfaz**
 21.00 Ludwig ou le Crépuscule des dieux ■■ Luchino Visconti [1/2] (Fr. - It. - All., 1972, v.o., 110 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
 22.05 Jumpin'Jack Flash ■■ Penny Marshall (Etats-Unis, 1986, 105 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
 22.15 Les Géants ■■ Sam Miller (GB, 1997, v.o., 90 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**



22.15 L'Apiculteur ■■ Theo Angelopoulos. Avec Marcello Mastroianni, Dinos Iliopoulos (Fr. - Gré., 1987, 125 min) **O.** **Cinéstar 1**
 22.50 Le Grand Chantage ■■ Alexander Mackendrick (EU, 1957, N., 95 min) **O.** **Cinétoilette**
 22.50 Ludwig ou le Crépuscule des dieux ■■ Luchino Visconti [2/2] (Fr. - It. - All., 1972, v.o., 120 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
 23.10 Le Rite ■■ Ingmar Bergman (Suède, 1968, N., v.o., 75 min) **O.** **Ciné Classics**
 0.20 Le Mystère Silkwood ■■ Mike Nichols (Etats-Unis, 1983, 130 min) **O.** **Cinéstar 2**
 1.50 Soleil vert ■■ Richard Fleischer (EU, 1973, 90 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**

Le Monde TELEVISION

PLANÈTE

21.30 La Guerre d'Algérie Cette excellente série documentaire, en cinq volets, du Britannique Peter Batty fit événement lors de sa première diffusion, sur FR 3, en 1990. Elle avait constitué une étape importante dans le difficile travail de mémoire qu'appelaient, et appelle encore, cet épisode de notre histoire. En racontant ces années terribles, aussi objectivement que possible, la série permet une pédagogie du souvenir.

CINÉSTAR 1

22.15 L'Apiculteur ■■ Un apiculteur vieillissant (Marcello Mastroianni) prend conscience du vide de son existence, charge ses ruches sur une camionnette et traverse la Grèce du nord au sud. Il rencontre une jeune auto-stoppeuse et s'attache à elle. Film d'errance, de mélancolie, de confrontation entre le réel et l'imaginaire. Histoire d'un homme au bout de son destin. Marcello Mastroianni est extraordinaire.

CINÉ CLASSICS

23.10 Le Rite ■■ Trois comédiens, Hans Winkelmann, sa femme, Théa, et Albert Fischer, ont formé la troupe des « Riens ». Ils ont monté un spectacle, *Le Rite*, considéré comme obscène, et sont convoqués chez le juge. Cette enquête place tous les personnages en état de crise. L'absence d'intrigue, la rude austérité de la mise en scène et un certain hermétisme de la pensée de Bergman peuvent déconcerter. En v.o.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

19.55 et 23.55 TV 5 L'Invité. Roch Voisine. **TV 5**
 21.00 Sportifs, la gloire... et après ? **Forum**
 22.00 Sport et télévision, les enjeux. **Forum**
 23.00 Juventus-Turin, vieille, jeune et riche. **Forum**

MAGAZINES

13.10 Les Rencontres de l'été. Invité : Philippe Bouvard. 13.40 et 18.40 Les enfants et la chaleur. Invitée : Béatrice DiMascio. 14.10 et 21.10, 0.10 Bernard Werber et Atik Rahimi. **LCI**
 13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. La médecine : Les insectes. **La Cinquième**
 14.30 C'est mon choix. Je suis d'une jalousie malade. **TSR**
 15.10 Modé. Invitée : Aude Dunoyer. **LCI**
 15.50 Planète animal. Pour l'amour des crocodiles [7/10]. **TMC**
 16.40 C'est l'été. Invités : Georges et Maryse Wolinski ; Fabienne Egal ; Elegua ; Lone. **France 3**
 17.00 Les lumières du music-hall. Vincent Scotto. Jacques Dutronc. **Paris Première**
 18.10 Le Journal des régions. PACA, Piémont, Ligurie. **LCI**
 18.15 Union libre. **TV 5**
 19.00 Best of NPA. **Canal +**
 19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Queen Mum : La reine mère à 100 ans. **Arte**
 20.55 Sagas. Spéciale Angleterre. **TF 1**
 21.00 Paris modes. Louis Féraud. **Paris Première**
 21.05 Pulsations. Vivre avec une maladie orpheline. **TV 5**
 22.10 Musiques. Invité : Pierre Boulez. **LCI**
 22.35 Paris dernière. **Paris Première**
 22.45 La Route. Best of. **Canal Jimmy**
 22.50 Ça vaut le détour. Les folles poursuites. **TF 1**
 22.55 On en rit encore ! Invité : Gustave Parking. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

17.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Toronto (Canada) (3^e jour). **Pathé Sport**
 21.00 Football. Ligue des champions (2^e tour préliminaire). Match retour. **Eurosport**
 0.15 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Toronto (Canada) (3^e jour). **Pathé Sport**

DANSE

20.00 Balanchine Celebration : Apollon. Ballet. Chorégraphie de George Balanchine. Musique de Stravinski. Par le New York City ballet. Avec Nilas Martin (Apollon), Zhanna Ayupova (Calliope), et l'Orchestre du New York City ballet, dir. Hugo Fiorato. **Mezzo**

MUSIQUE

18.30 Fêtes romantiques de Nohant. Avec Gary Hoffman, violoncelle ; Philippe Bianconi, piano. Œuvres de Mendelssohn-Bartholdy, Bach, Schumann. **Mezzo**

Le Monde TELEVISION

PLANÈTE

20.30 Palestine : histoire d'une terre Premier volet d'un documentaire en deux parties réalisé en 1993 par Simone Bitton, réalisatrice et journaliste israélienne installée en France. Un film de référence, nourri d'archives précieuses, qui allie rigueur et justesse de ton. Le conflit est pris dans sa dimension géopolitique internationale. Un document toujours d'actualité. Second volet la semaine prochaine.

M 6

20.50 Antoine Jeunes mariés, Diane (Zabou) et Gilles (Aurélien Recoing) viennent d'avoir un enfant, Antoine, qui souffre de lésions neurologiques entraînant de graves troubles moteurs. Un handicap qui va faire explorer le couple. Réalisé par Jérôme Foulon, ce téléfilm à l'interprétation remarquable a déjà été diffusé sur France 2. On n'oublia pas de sitôt le visage de Benoît Le Phat Tan (Antoine).

FRANCE 3

1.15 Un siècle d'écrivains Difficile de trouver sympathique David Herbert Lawrence : égoïste, acrimonieux, méprisant, homme plein de partis pris et de préjugés. Le portrait qu'en fait William Karel (déjà diffusé en 1998) est sans complaisance. Mais il y a aussi l'écrivain (*L'Amant de Lady Chatterley*), le poète et même le peintre. Artiste sincère, attentif, audacieux. Sa réputation sulfureuse n'a plus guère de sens aujourd'hui.

MERCREDI 2 AOÛT

FILMS

13.05 D'où viens-tu Johnny ? ■ Noël Howard (France, 1963, 95 min) **O.** **Cinéfaz**
 13.10 Personnel et confidentiel ■ Jon Avnet (Etats-Unis, 1996, 125 min) **O.** **Cinéstar 1**
 13.45 La Planète sauvage ■■ René Laloux (Fr. - Tché., 1973, 70 min) **O.** **Canal + Vert**
 14.10 Le Témoin ■ Jean-Pierre Mocky (Fr. - It., 1978, 90 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
 15.05 Une vie moins ordinaire ■■ Danny Boyle (GB - EU, 1997, 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
 17.20 Un été inoubliable ■■ Lucian Pintilie (Fr. - Roum., 1994, 80 min) **O.** **Cinéstar 2**
 18.15 Ludwig ou le Crépuscule des dieux ■■ Luchino Visconti [1/2] (France - Italie - Allemagne, 1972, 110 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
 18.15 La Main du diable ■■ Maurice Tourneur (France, 1942, N., 75 min) **O.** **Cinétoilette**
 18.55 Les Géants ■■ Sam Miller (Grande-Bretagne, 1997, 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**



19.15 Le Rite ■■ Ingmar Bergman. Avec Ingrid Thulin, Erik Hell (Suède, 1968, N., v.o., 75 min) **O.** **Ciné Classics**
 19.30 Guerre et paix ■■ King Vidor et Mario Soldati (It. - EU, 1956, 185 min) **O.** **Cinétoilette**
 21.10 Le Mystère Silkwood ■■ Mike Nichols (Etats-Unis, 1983, 130 min) **O.** **Cinéstar 2**
 22.30 Allonsanfàn ■■ Vittorio Taviani et Paolo Taviani (Italie, 1975, v.o., 110 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**



23.15 Cléo de 5 à 7 ■■ Agnès Varda. Avec Corinne Marchand, Antoine Boursoiller (France, 1961, N., 85 min) **O.** **Canal + Vert**
 0.40 Le Seigneur de l'aventure ■■ Henry Koster (Etats-Unis, 1955, v.o., 90 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
 1.15 L'Apiculteur ■■ Theo Angelopoulos (Fr. - Gré., 1987, 120 min) **O.** **Cinéstar 2**
 2.00 Love ■■ Ken Russell (Grande-Bretagne, 1969, 125 min) **O.** **Cinétoilette**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.35 Sunset Beach. 18.05 Sous le soleil. 19.05 Walker, Texas Ranger. 20.00 Journal, Tiércé, Météo. 20.55 L'Amour en douce Film. Edouard Molinaro. 22.40 Les Films dans les salles. 22.50 Angélique et le roy Film. Bernard Bordenie. 0.40 Starsky et Hutch.

FRANCE 2

17.30 Brigade des mers. 18.20 JAG. [2/2]. 19.10 et 22.55 Un livre, des livres. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Parlez-moi d'amour. [5/5]. Savoir aimer. 23.00 Peur à domicile. Téléfilm. David Jackson **O.** 0.30 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'Info, Météo. 20.05 Tout le sport. 20.20 C'est mon choix pour l'été. 20.55 La Carte aux trésors. Destination : La Corréze. 22.55 Météo, Soir 3. 23.25 50 ans de bêtises avec monsieur Pierre.

CANAL +

16.55 Mon père, ma mère, mes frères et mes sœurs Film. Charlotte de Turckheim **O.**
 ► En clair jusqu'à 20.30
 18.30 Cruelle adolescence. Baiser certain. 19.00 Best of Nulle part ailleurs. 19.50 Flash infos. 20.00 Le Zapping. 20.03 Lascars **O.** 20.05 Les Simpson **O.** 20.30 Hubert, son altesse caninissime. Téléfilm. Phillip Spink **O.** 21.55 Lexx **O.** 22.40 Envole-moi Film. Paul Greengrass (v.o.) **O.** 0.20 Tout ça... pour ça ! Film. Claudé Lelouch **O.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.50 Les Vacances de l'amour. 15.45 Cinq sur 5 ! 16.40 Medicopter. 17.35 Sunset Beach. 18.05 Sous le soleil. 19.05 Walker, Texas Ranger. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Sagas. Spéciale Angleterre. 22.50 Ça vaut le détour. Les folles poursuites. 0.00 Affaires non classées. [1 et 2/2] **O.**

FRANCE 2

15.20 Chiquinha Gonzaga. [9/30]. 16.10 La Fête à la maison. 16.35 Conan. 17.30 Brigade des mers. 18.15 JAG. 19.15 Qui est qui ? 19.50 Un gars, une fille. 19.55 et 20.45 Tirage du Loto. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Une grosse bouchée d'amour. Téléfilm. Michaëla Watteaux **O.** 22.25 Schimanski. Frères de sang. 23.55 Journal de la nuit. 0.10 Météo.

FRANCE 3

14.25 La croisière s'amuse. [1 et 2/2]. 16.05 Va savoir. La fable du pêcheur et du bûcheron. 16.40 C'est l'été. 18.20 Questions pour un champion. 18.48 La Météo des plages. 18.50 Le 19-20 de l'Info, Météo. 20.05 Tout le sport. 20.20 C'est mon choix pour l'été. 20.55 La Forêt de tous les dangers. Téléfilm. John Frankenheimer **O.** 22.55 On en rit encore ! 23.55 Météo, Soir 3. 0.25 C'est la vie. Au secours, Janine.

CANAL +

14.45 H **O.** 15.10 Evamag **O.** 15.40 Seinfeld **O.** 16.00 Dilbert. [4/30] **O.** 16.25 Girafes, géantes de la savane. 16.55 Maldonne à Manhattan. Téléfilm. John Hamilton **O.**
 ► En clair jusqu'à 21.00
 18.24 Entre chien et chat **O.** 18.25 Cruelle adolescence. Quartiers libres de Lisbonne. 19.00 Best of Nulle part ailleurs. 19.50 Flash infos. 20.00 Le Zapping. 20.03 Lascars **O.** 20.05 Les Simpson. 20.30 Le Journal des sorties. 21.00 Tout baigne ! Film. Eric Civanan **O.** 22.30 Le Barbier de Sibérie Film. Nikita Mikhalkov (v.o.) **O.**
 1.20 La fille d'un soldat ne pleure jamais Film. James Ivory **O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
 O Tous publics
 O Accord parental souhaitable
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 O Public adulte
 O Interdit aux moins de 16 ans
 O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Archimède. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. Danse avec un fauteuil. 20.45 La Vie en face. Dans les égouts de Paris. 21.40 Thema. Parfums. 21.45 Tous les parfums de l'Arabie. 23.20 Odeurs de vie. 23.55 Le Mythe du N° 5. 0.25 Sans toi. Eric Mahé.

M 6

18.25 Loïs et Clark **O.** 19.15 Tintin. Les sept boules de cristal [1/2]. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Notre belle famille **O.** 20.40 E = M 6 Découverte. 20.50 Zone interdite. 22.45 Un alibi parfait. Téléfilm. Kevin Meyer **O.** 0.35 Les Chemins de l'impossible.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Concordance des temps (rediff.). 21.00 Fragments d'un apogée. 22.10 Pages arrachées au journal. 22.30 Carnets de voyage. [2/5]. 23.30 Mythologies du monde entier.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival international d'Art lyrique d'Aix-en-Provence. Par le Chœur de chambre Accentus, dir. Laurence Equilbey : œuvres de Wolf, Schoenberg, profundis, Poulenc, Ravel et Gottwald. 21.45 Festival d'été Euroradio. « Tosca ». Opéra de Puccini. Diffusé simultanément sur la chaîne France 2, par le Chœur des Opéras de Région, la Maîtrise des Bouches-du-Rhône, et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Gary Bertini, Nelly Miricioiu (Flora Tosca), Vladimir Galouzine (Mario Cavaradossi).

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. West Side Story (danses symphoniques), de Bernstein, dir. L. Bernstein. 20.40 Frank Peter Zimmermann, violon. Œuvres de Ysaÿe, Saint-Saëns, Debussy, Stravinsky, Mozart, Brahms. 22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de R. Schumann, Liszt, Mendelssohn.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.50 Tempête et marée noire, six mois après. Auvergne. 16.25 Jeunesse. 17.10 Alfred Hitchcock présente. 17.40 100 % question. 18.05 Météo. 18.10 Australie, à l'ouest du bout du monde. 18.55 C'est quoi la France ? 19.00 Connaissance. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. Koweït, dix ans après. 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. 21.40 Flash Bach. Bach décontracté. 21.45 Musica. Le Long Voyage de Tsogt. 22.45 Pow wow. 23.30 Profil. Frank Lloyd Wright. [1/2]. « Je suis un architecte de génie ». 0.30 La Lucarne. La Ballade du panier et du narguilé.

M 6

17.05 M comme musique. 17.25 Mission casse-cou **O.** 18.25 Loïs et Clark **O.** 19.15 Tintin. Les sept boules de cristal [2/2]. 19.50 I-munite. 20.05 Notre belle famille **O.** 20.39 Météo des plages. 20.40 Décrochage info, Jour J. 20.50 Antoine. Téléfilm. Jérôme Foulon **O.** 22.30 Ally McBeal. Montrez-moi vos dents **O.** Sans les mains ! **O.** 0.20 Wolff, police criminelle. [1 et 2/2] **O.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Fragments d'un apogée. Le Ballet royal du Cambodge. Likhon, théâtre royal. 22.10 Pages arrachées au journal de (rediff.). Michel Leiris. 22.30 Carnets de voyage. [3/5]. 23.30 Mythologies du monde entier. 23.45 Coda (rediff.) [3/5]. La Russie. 0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival sacré de Fribourg. Par le Petit Chœur de la RIAS de Berlin, dir. Marcus Creed : œuvres de Brahms, Martin, Pärt, Schoenberg. 21.30 XX^e Festival international de piano de La Roque d'Anthéron. Kun Woo Paik, piano : Œuvres de Bach et Busoni. 23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Sonate n° 1 op. 12 n° 1, de Beethoven, I. Stern, violon, E. Istomin, piano. 20.40 The Fairy Queen. Opéra d'Henry Purcell. Par Les Arts Florissants, dir. William Christie, Nancy Argenta, soprano, Lynne Dawson, organo. 22.54 Les Soirées... (suite). Murillo et la chapelle musicale de Séville. Œuvres de Correa de Arauxo, Morales, Aguilera de Heredia, Lobo, Marin.

Les cotes des films
 ■ On peut voir
 ■■ A ne pas manquer
 ■■■ Chef-d'œuvre ou classique
 Les symboles spéciaux de Canal +
 DD Diffusion
 ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Les Verts demandent la démission du président de la République

Pour les écologistes, la solution serait que M. Chirac accepte d'être entendu par les juges

LES VERTS ont franchi un pas dans la mise en cause du président de la République. Mardi 1^{er} août, lors d'une conférence de presse, Yves Contassot, chef de file des Verts pour les élections municipales à Paris, accompagné de deux des quatre porte-parole nationaux du mouvement, Martine Billard et Stéphane Pocrain, a demandé à Jacques Chirac de démissionner ou, à tout le moins, d'accepter d'être entendu par les juges dans l'ensemble des affaires liées à la gestion municipale de Paris. Le candidat a précisé avoir informé au préalable aussi bien la direction nationale des Verts, notamment le secrétaire national, Jean-Luc Bennahmias, que les cabinets de Dominique Voynet et de Guy Hascoët.

L'initiative des Verts s'appuie notamment sur les informations apportées dans *Le Canard enchaîné* du 26 juillet, selon lesquelles plusieurs rapports de l'inspection générale de la Ville de Paris avaient été remis au maire de la capitale, entre 1989 et 1992 – en l'occurrence M. Chirac – pour l'alerter sur les agissements de

la Sempap, une société d'économie mixte chargée des travaux d'imprimerie de l'Hôtel de Ville. « *Le discours de M. Chirac, selon lequel il ne pouvait pas être derrière chacun des 517 élus parisiens, n'est pas crédible. Qu'il s'agisse des affaires à caractère financier, des emplois fictifs ou des faux électeurs, il n'est jamais au courant de rien ! En fait, il était au courant de tout. Il ment. Aussi, nous lui demandons de démissionner pour devenir un citoyen comme les autres, ou alors qu'il accepte d'être entendu par les juges* », affirme M. Contassot, en évoquant les propos du chef de l'Etat, lors de sa dernière intervention télévisée, le 14 juillet.

COMPATIBILITÉ

Interrogé sur l'affaire des faux électeurs parisiens, M. Chirac avait déclaré : « *La justice est saisie, qu'elle fasse son travail ! Il peut y avoir des fautes. La faute est humaine. Dans une démocratie, la faute est inévitable, surtout quand elle vient de responsables élus. Donc, elle doit être sanctionnée très fortement. Encore faut-il qu'elle soit prouvée ! La ges-*

tion d'une ville comme Paris est une affaire considérable. [Quand j'étais maire] vous imaginez bien que je n'étais pas en permanence derrière chacun des 520 ou 530 élus parisiens, pour m'assurer qu'aucune irrégularité n'était commise. »

En mettant au défi le président de la République de dire qu'il accepte d'être entendu par les juges, les Verts l'invitent à renoncer de lui-même à l'immunité pénale consacrée par un avis du Conseil constitutionnel. Saisi par le président de la République et par le premier ministre sur la compatibilité de la Constitution avec le traité de Rome créant la Cour pénale internationale, le Conseil constitutionnel, alors présidé par Roland Dumas, avait indiqué incidemment, le 22 janvier 1999, « *que le président de la République, pour les actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions et hors le cas de haute trahison, bénéficie d'une immunité ; qu'au surplus, pendant la durée de ses fonctions, sa responsabilité pénale ne peut être mise en cause que devant la Haute Cour de justice* ». Les juristes

sont cependant partagés sur la portée de cette décision.

Le 6 juillet, le procureur de la République de Nanterre, Yves Bot, a adressé une requête au procureur général à la Cour de cassation afin de faire trancher par la haute juridiction le devenir de l'enquête sur le financement du RPR. Dans cette affaire, instruite par le juge Patrick Desmure, des faits sont « *susceptibles d'être imputés à M. Jacques Chirac à titre personnel* », mais leur instruction se heurte actuellement à une impasse procédurale.

Par ailleurs, dans l'affaire des faux électeurs, les Verts espéraient jusqu'ici que les enquêtes en cours fassent apparaître un système organisé en vue des élections municipales de 1989, où les listes présentées par M. Chirac étaient arrivées en tête dans tous les arrondissements. Les investigations portant à présent sur plusieurs arrondissements, ils souhaitent que les dossiers soient disjointes pour que la justice puisse se prononcer au plus vite.

Jean-Louis Saux

Corse : M. Chirac souligne les « principes » et l'« unité » de la République

LE CONSEIL des ministres, réuni mardi 1^{er} août pour cause de vacances – la prochaine réunion du conseil est fixée au jeudi 24 août –, a été mis à profit par Jacques Chirac pour faire connaître sa position au sujet du processus mené par le gouvernement en Corse. Bien que cette question n'ait pas été à l'ordre du jour du conseil, le président de la République, après s'en être entretenu avec Lionel Jospin avant la réunion du gouvernement, a indiqué que les réformes sont « *souhaitables et nécessaires* ». Il a précisé aussitôt que toute démarche engagée doit être « *dans la clarté et la responsabilité* ». Il a souligné, enfin, le nécessaire « *respect des principes de notre République et de son unité* ».

Au début de la matinée, Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement s'était étonné du silence de M. Chirac sur le dossier corse. « *Je suis plutôt surpris que pour l'instant, il n'ait encore rien dit* », a observé M. Vaillant sur Europe 1, en rappelant que le président de la République le 14 juillet n'avait « *rien dit, attendant que le gouvernement agisse et s'exprime. Le gouvernement a agi et s'est exprimé* », a-t-il ajouté.

L'intervention du chef de l'Etat était également attendue par le député (RPR) de Corse-du-Sud, Roland Francisci qui a souligné, lundi dans un communiqué que « *le dossier corse est devenu une affaire d'Etat et comme cela était prévisible, il dépasse aujourd'hui largement le cadre insulaire* ». « *Le président de la République saura, le moment venu, préserver l'intégrité de la République et des institutions dont il est le garant* », affirmait M. Francisci. Quant à Jean-Marie Le Pen, président du Front national, il a qualifié pour sa part de « *crime de haute trahison* » le projet du gouvernement « *avec la complicité de la quasi-unanimité des élus de l'île* ».

Le dossier corse continue en tout cas de diviser l'opposition. Le député de Charente-Maritime Dominique Bussereau a demandé, lundi, à José Rossi, de choisir entre son accord avec le premier ministre et la présidence du groupe DL de l'Assemblée nationale. M. Rossi « *ne peut être à la fois l'allié en Corse et à l'hôtel Matignon de Lionel Jospin, et l'un des dirigeants de l'opposition à l'Assemblée nationale* », a déclaré M. Bussereau, en soulignant l'« *évidente incompatibilité politique* » de cette situation.

Plusieurs instructions concernent les « affaires » antérieures à 1995

POUR justifier la mise en cause de Jacques Chirac, les Verts s'appuient sur les procédures judiciaires en cours, qui concernent la Mairie de Paris à l'époque où le président de la République en était le maire (1977-1995). Voici les principaux dossiers auxquels font allusion les écologistes :

● **Les faux électeurs.** Deux informations distinctes sont actuellement instruites au palais de justice de Paris. La première concerne le 3^e arrondissement, où la justice enquête depuis plus de dix ans. Le dossier, qui porte sur des fraudes présumées lors des élections municipales de 1989 et 1995, a débouché, à la fin mai, sur une quinzaine de mises en examen, dont celle de Jacques Dominati (DL), sénateur de Paris, maire de cet arrondissement jusqu'en 1995 et actuel premier adjoint au maire de Paris, Jean Tiberi. Le 3 juillet, le juge Jean-Paul Valat, qui a en charge l'instruction, a fait savoir au militant écologiste Pierre-Alain Brossault, partie civile dans le dossier, qu'« *aucun élément* » ne justifiait que M. Chirac soit entendu dans cette affaire. M. Brossault estimait au contraire nécessaire l'audition du chef de l'Etat en tant qu'ancien maire de la capitale.

Le second dossier concerne le 5^e arrondissement et porte sur l'élection législative de 1997, remportée par M. Tiberi (RPR) face à Lyne Co-

hen-Solal (PS). La candidate socialiste avait déposé plainte après cette élection, estimant que des inscriptions indues lui avaient coûté la victoire. Début juillet, les juges en charge du dossier ont mis en examen quatre personnes, parmi lesquelles Xavière Tiberi et Anne-Marie Affret, respectivement épouse de M. Tiberi et première adjointe au maire du 5^e, pour « *manœuvre frauduleuse de nature à fausser la sincérité du scrutin* ».

● **Les emplois contestés du RPR.** Le juge d'instruction Patrick Desmure, du tribunal de Nanterre, enquête depuis juillet 1996 sur la prise en charge de permanents du RPR par des entreprises privées ou par la Mairie de Paris, entre 1988 et 1995. Cette affaire a débouché, notamment, sur les mises en examen de trois anciens trésoriers du parti gaulliste et d'Alain Juppé, en tant que président du RPR et adjoint au maire de Paris chargé des finances. C'est dans le cadre de cette enquête que l'implication de Jacques Chirac a été le plus précisément évoquée. Le 15 avril 1999, le juge Desmure s'est déclaré « *incompétent* » pour instruire sur des faits visant le chef de l'Etat, mais il affirme dans son ordonnance que « *des indices graves et concordants* » peuvent être retenus à l'encontre de M. Chirac.

Par ailleurs, depuis 1999, la juge Xavière Si-

méoni est saisie d'une instruction qui recoupe partiellement celle de Patrick Desmure. La magistrate est chargée d'enquêter sur la réalité de l'emploi de certains « *chargés de mission* » au cabinet du maire de Paris – sous les mandatures de M. Chirac puis de M. Tiberi.

● **Les sociétés satellites de la Mairie de Paris.** Plusieurs autres enquêtes mettent en cause la municipalité parisienne. Ainsi, M. Tiberi a été mis en examen par le juge Eric Halphen pour « *complicité de trafic d'influence* » dans l'affaire de l'Office HLM de la Ville (OPAC), qui aurait été le théâtre de malversations. Le dossier, clôturé en octobre 1999, a également valu une mise en examen à l'ex-directeur de l'OPAC, Georges Pérol, ancien maire RPR de Meymac (Corrèze).

La justice enquête également sur la Sempap, une société d'économie mixte chargée de tous les travaux d'imprimerie pour l'Hôtel de Ville, entre 1986 et 1996. L'information est ouverte pour « *favoritisme, détournement de fonds publics et prise illégale d'intérêts* ». D'autres sociétés d'économie mixte, comme la Semidep, sont aussi l'objet d'instructions susceptibles de mettre en cause d'anciens ou d'actuels responsables de la municipalité parisienne.

Fabrice Lhomme

Taiwan relance son enquête sur le « scandale des frégates » Lafayette

PÉKIN

de notre correspondant

Le nouveau président de Taïwan, Chen Shui-bian, a solennellement affirmé, lundi 31 juillet, son intention de relancer le volet taïwanais de l'enquête sur la corruption entourant la vente par la France de six frégates Lafayette en 1992. Lors de sa deuxième conférence de presse depuis son investiture, il a annoncé la création d'une commission d'enquête spéciale chargée de faire la lumière sur l'assassinat d'un officier de la marine taïwanaise remontant à décembre 1993, meurtre qui passe pour avoir été en relation avec l'affaire des frégates. Chef du département d'acquisition d'armes de la marine, le capitaine Yin Ching-feng avait été retrouvé « *noyé* » sur une plage de l'île. Plus de six ans plus tard, l'affaire n'a jamais été élucidée.

A l'époque où il n'était qu'un député de l'opposition du Parti démocrate progressiste (DPP, indépen-

dantiste), M. Chen s'était déjà saisi de cet assassinat pour mettre en accusation le pouvoir du parti Kouomintang (KMT). Il avait signé la préface d'un livre de la veuve du capitaine Yin. « *Tant qu'il ne sera pas résolu, écrivait-il alors, le meurtre du capitaine Yin sera une honte pour l'armée et la nation* ». Lundi, il a quasiment utilisé les mêmes termes – « *une honte nationale* » – en annonçant la relance de l'investigation. Le nouveau chef de l'Etat de Taïwan, élu à l'issue d'une campagne très axée sur la lutte contre la corruption, prend cette initiative à un moment où sa cote de popularité est en baisse.

La justice n'a pas établi de relation de cause à effet entre la disparition du capitaine Yin et les commissions versées pour le contrat des frégates Lafayette. Selon des informations parues dans la presse taïwanaise, le capitaine Yin aurait été assassiné car il aurait menacé de révéler des noms d'officiers taïwanais

ayant touché des pots-de-vin à l'occasion de la conclusion de divers contrats militaires. Il avait été lui-même associé aux discussions sur le contrat des frégates Lafayette et avait visité les chantiers de Lorient.

POTS-DE-VIN

Un des témoins de cette affaire est le capitaine Kuo Li-heng, le second du capitaine Yin, auquel l'opposait de nombreux désaccords. Ce personnage-clé du scandale a été condamné à perpétuité pour avoir touché des pots-de-vin de la part d'un intermédiaire de la Direction des constructions navales (DCN) française, Wang Chuan-fu, aujourd'hui volatilisé. L'enquête française a établi que ce dernier a perçu une commission s'élevant à 3 milliards de francs sur le contrat des frégates. En prison depuis six ans, le capitaine Kuo est resté silencieux jusqu'à ce qu'il reçoive, il y a deux semaines, la visite de la veuve du capitaine Yin et d'un élu de l'oppo-

sition. Selon ces derniers, le capitaine Kuo aurait mis en cause des hauts dignitaires de l'Etat – un ancien conseiller de l'ex-président Lee Teng-hui et l'actuel ministre de la défense Wu Shih-wen, les accusant de disposer d'informations à propos de l'assassinat. Le ministre de la défense a aussitôt démenti les allégations.

C'est en compagnie de la veuve du capitaine Yin que s'était ostensiblement affichée l'ex-maîtresse de Roland Dumas, Christine Deviers-Joncour, poursuivie par la justice française pour avoir tenté d'obtenir une commission de 160 millions de francs lorsqu'elle s'était rendu à Taïwan en mars (*Le Monde* du 15 mars), dans l'espoir qu'une relance de l'enquête du côté taïwanais connaisse de nouveaux prolongements parisiens. Car M^{me} Deviers-Joncour entend « *ne pas porter le chapeau toute seule* ».

Frédéric Bobin

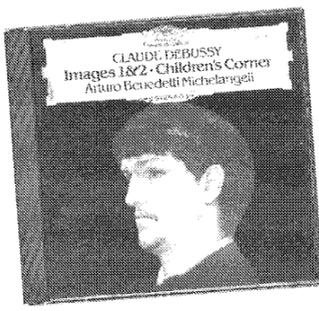
RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal
55 chefs-d'œuvre de la musique classique.

UNIVERSAL

France Inter

un événement
fff
télérama



debussy. images.

Reflets de l'âme. Pour les musiciens, le nom d'Arturo Benedetti Michelangeli symbolise une certaine idée de la perfection. Capable de démonter et de remonter un piano à queue, lointain et énigmatique, le pianiste italien passait des heures à trouver la sonorité d'un accord. Puis, progressivement, comme dans les *Images* de Debussy qu'il grave en 1971, il faisait ressortir toute la magie et la sensualité des *Reflets dans l'eau*, des *Poissons d'or*. Le disque a préservé ces instants où le temps s'arrête et l'âme poétique du compositeur surgit. Fascinant voyage au cœur d'une œuvre crépusculaire.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann, "Musique Maestro !".

Le Monde

fnac

Tirage du Monde daté mardi 1^{er} août : 485 407 exemplaires.

1 3